

LE PRÊTRE, LA FEMME,

ET

LE CONFESSIIONNAL.

PAR

LE PÈRE CHINIQUY.

DEUXIÈME ÉDITION.

MONTREAL.

LIBRAIRIE ÉVANGÉLIQUE, 413 RUE CRAIG.
W. DRYSDALE & CIE., 232 RUE ST. JACQUES.
BUREAU DE L'AURÔRE, 625 RUE CRAIG.

1877

[Tous droits réservés.]

PRÉFACE.

Le cinquième jour du sixième mois de la sixième année, comme j'étais assis dans ma maison, et que les anciens de Juda étaient assis avec moi au même lieu, la main du Seigneur Dieu tomba tout d'un coup sur moi.

Et j'eus cette vision : Quelqu'un me parut comme un feu ardent. Depuis les reins jusqu'au bas ce n'était qu'une flamme ; et depuis les reins jusqu'au haut, il paraissait un airain mêlé d'or, étincelant de lumière.

Je vis en même temps comme une main qui vint me prendre par les cheveux de ma tête. Et l'esprit m'éleva entre le ciel et la terre, et m'amena à Jérusalem dans une vision de Dieu, près de la porte extérieure qui regardait du côté de l'aquilon, où était placée l'idole de jalousie pour irriter le Dieu jaloux.

Je vis paraître en ce même lieu la gloire du Dieu d'Israël, selon la vision que j'avais eue dans le champ.

Et il me dit : Fils de l'homme, levez les yeux du côté de l'aquilon. Et ayant levé les yeux de ce côté-là, je vis du côté de l'aquilon de la porte de l'autel, cette idole de jalousie qui était à l'entrée.

Il me dit ensuite : Fils de l'homme, voyez-vous ce que font ceux-ci ? Voyez-vous les grandes abominations que la maison d'Israël fait en ce lieu, pour m'obliger à me retirer de mon sanctuaire ? Et quand vous vous retourneriez d'un autre côté, vous verrez des abominations encore plus grandes.

Et m'ayant conduit à l'entrée du parvis, je vis qu'il y avait un trou à la muraille.

Et il me dit : Fils de l'homme, percez la muraille. Et lorsque j'eus percé la muraille, il parut une porte.

Alors le Seigneur me dit : Entrez, et voyez les effroyables abominations que ces gens-ci font en ce lieu.

J'entrai, et en ce même temps, je vis des

images, de toutes sortes de reptiles et d'animaux, objet d'un culte abominable, et toutes les idoles de la maison d'Israël étaient peintes sur la muraille tout autour.

Et soixante et dix des anciens de la maison d'Israël étaient debout devant ces peintures; et Jézonias, fils de Saphan, était au milieu d'eux. Chacun d'eux avait un encensoir à la main, et la fumée de l'encens qui en sortait s'élevait en haut.

Et il me dit: Certes, vous voyez, fils de l'homme, ce que les anciens de la maison d'Israël font dans les ténèbres, ce que chacun d'eux fait dans le secret de sa chambre: car ils disent: Le Seigneur ne voit point, le Seigneur a abandonné la terre.

Alors il me dit: Si vous vous tournez d'un autre côté, vous verrez des abominations encore plus grandes que celles que font ceux-ci.

Et m'ayant mené à l'entrée de la porte de la maison du Seigneur, qui regarde du côté du Septentrion, je vis des femmes assises en ce lieu qui pleuraient Adonis.

Et il me dit: Certes, vous voyez, fils de

L'homme, ce qu'ils font ; et si vous allez encore d'un autre côté, vous verrez des abominations encore plus grande

Et m'ayant fait entrer dans le parvis intérieur de la maison du Seigneur, je vis à l'entrée du temple du Seigneur, entre le vestibule et l'autel, environ vingt-cinq hommes qui tournaient le dos au temple du Seigneur, et dont le visage regardait l'Orient, et ils adoraient le soleil levant.

Et il me dit : Certes, vous voyez, fils de l'homme, ce qu'ils font. Est-ce peu à la maison de Juda d'avoir fait les abominations qu'ils ont faites en ce lieu, d'avoir rempli la terre d'iniquités, et d'avoir comme entrepris d'irriter mon indignation contre eux ? Et vous voyez comme ils approchent de leurs narines un rameau.

C'est pour cela que je les traiterai aussi dans ma fureur ; mon œil les verra sans être fléchi ; je ne serai point touché de compassion, et lorsqu'ils crieront vers moi à haute voix, je ne les écouterai point. (Ezéchiél, viii.)

LE PRÊTRE, LA FEMME,

ET

LE CONFESSIOMNAL.

CHAPITRE PREMIER.

LA RÉSISTANCE DE LA CONSCIENCE AVANT
L'IMMOLATION DE LA VERTU ET DE L'HONNEUR
DE LA FEMME AU CONFESSIOMNAL.

Il y a deux femmes qui sont souverainement dignes de la compassion des disciples de Jésus-Christ, et pour qui l'on devrait faire des prières continuelles : la brahmine des Indes, qui, trompée par ses prêtres, se jette sur le bûcher où repose le corps de son époux, et se fait brûler vive pour apaiser la colère de son dieu de bois ; et la catholique romaine, qui, non moins trompée par ses prêtres, souffre

dans le confessionnal des tortures encore plus cruelles que celles du feu, pour apaiser la colère de son dieu de pâte.

Car, je le dis sans hésiter, pour un grand nombre de femmes d'honneur et bien élevées, être obligé de dévoiler à un homme ses pensées les plus secrètes, les mystères les plus sacrés de son âme, les actions les plus compromettantes de sa vie, est un supplice plus ignominieux et plus atroce que d'être brûlé sur un brasier ardent.

Plus d'une fois des femmes se sont évanouies dans mon confessionnal, et m'ont avoué, plus tard, que la nécessité de dire aux oreilles d'un homme non marié des choses sur lesquelles les lois de la pudeur leur défendent de jamais ouvrir la bouche, les avait presque tuées. Des centaines, j'oserais dire des milliers de fois, il m'est arrivé d'entendre tomber des lèvres mourantes d'une femme ou d'une fille ces désolantes paroles : " Je suis perdue ! Toutes mes confessions et mes communions sont nulles et sacrilèges. Je n'ai jamais osé répondre correctement aux questions de mes

confesseurs. Une funeste honte m'a fermé la bouche et a perdu mon âme !”

Oui, bien des fois, je suis resté comme pétrifié de terreur près d'un cadavre lorsque, ces paroles à peine échappées des lèvres de la mourante, la faux de la mort avait tranché les derniers liens de la vie avant que j'eusse eu le temps de donner l'absolution. Je croyais alors, comme la mourante qu'elle ne pouvait être sauvée sans mon absolution.

Car il y a des milliers de filles et de femmes au caractère noble et élevé, qui possèdent un sentiment inné de pudeur et d'honneur qui les rend absolument invulnérables contre tous les sophismes et toutes les séduisantes paroles de leurs confesseurs. Jamais elles ne consentiront à dire “oui” à certaines questions qui leur sont adressées au confessional. Elles préféreraient être jetées dans des flammes ardentes et périr sur un bûcher avec la veuve des Indes, plutôt que de permettre au regard d'un homme de pénétrer dans le sanctuaire de leur âme. Quoiqu'elles se sentent quelquefois coupables des choses sur lesquelles on les inter-

roge, et qu'elles soient convaincues que leur péché ne peut être pardonné s'il n'est confessé, les lois de la pudeur sont plus fortes chez elles que les ordonnances de leur perfide église. Aucune considération, pas même la crainte d'être à jamais perdues, ne pourra les persuader de dire à un homme pécheur des choses que Dieu seul doit savoir, car lui seul peut les effacer avec le sang de son Fils répandu sur la croix.

Mais qui pourra jamais raconter les tortures secrètes et les angoisses de ces nobles âmes que Rome tient ainsi dans ses chaînes? Elles lisent dans tous leurs livres, elles entendent dans tous les sermons, qu'elles sont à jamais perdues si elles cachent un seul péché à confesse. Mais, se trouvant dans l'impossibilité absolue de fouler sous leurs pieds les saintes lois de la modestie qui leur défendent de parler de ces choses à l'oreille d'un prêtre, elles passent leur triste vie dans une terreur continuelle des jugements de Dieu.

Aucune parole humaine ne pourra jamais raconter le trouble et la désolation de ces

nobles femmes, lorsqu'aux pieds de leurs confesseurs elles se trouvent entre la terrible nécessité de révéler des choses dont la confession leur coûte plus que la mort, et le danger d'être damnées si elles ne s'entretiennent avec cet homme sur des matières dont il est absolument impossible à une honnête femme de parler.

J'ai connu un grand nombre de ces femmes douées d'une haute intelligence, qui demandaient à Dieu avec des larmes et des sanglots de leur accorder la force de vaincre les sentiments de pudeur et d'honneur qui étaient en elles, afin de pouvoir s'immoler et se dégrader au point de parler avec un homme sur des choses dont une femme débauchée aurait honte d'entretenir son propre séducteur. Elles espéraient être exaucées. Elles venaient au confessionnal avec la ferme volonté de tout dire. Mais lorsque le moment du sacrifice était venu, lorsqu'il ne s'agissait plus que de dire le mot et arracher le voile dont la pudeur naturelle à la femme honnête avait couvert leur âme, leur courage défailait, leurs genoux trem-

blaient, leurs lèvres devenaient pâles comme la mort; leur langue se desséchait et refusait de parler; une sueur froide coulait sur tous leurs membres. La voix de la modestie et du respect que la femme se doit à elle-même parlait plus fort que celle de leur église. Elles s'en retournaient du confessionnal sans avoir osé révéler le fatal secret, avec la conscience chargée d'un nouveau sacrilège!

Oh! que le joug de Rome est pesant! Combien est amère la vie d'une foule de ses esclaves! Combien le mystère d'amour, de miséricorde et de vie qui s'est accompli au Calvaire est sans force et sans lumière pour ces âmes malheureuses! Comme ces femmes s'élançeraient avec joie au milieu des flammes qui consomment la pauvre veuve des bords du Gange, si elles savaient pouvoir, par ce supplice d'un moment, se débarrasser du fardeau qui les écrase pendant la vie, et dissiper les terreurs de cette éternité dont l'effroyable pensée les torture jour et nuit!

Ce qu'il y a de plus déplorable, c'est que cette horrible vie est celle de la plus grande

partie des femmes et des filles de l'église romaine, au moins pendant un certain nombre d'années. Je défie les prêtres de Rome de nier ce que j'avance à ce sujet. Oui, c'est un fait connu de tous les prêtres de Rome, un fait que pas un d'eux n'osera nier. La plus grande partie des femmes trouvent impossible de briser elles-mêmes les saintes barrières de la pudeur que le Dieu trois fois saint a élevées dans leurs âmes et dont il leur a confié la garde, comme étant une des plus puissantes protections contre les séductions de la terre. Ces lois sacrées de la pudeur, par lesquelles il n'est pas permis à une femme de dire une parole déshonnête à l'oreille d'un homme, et qui lui défendent d'écouter des questions posées par un homme quand elles pourraient souiller leurs pensées, sont tellement regardées par la femme comme un des plus précieux dons de Dieu, qu'elle préfère souvent courir le risque d'être perdue plutôt que de les violer.

Il faut souvent plusieurs années d'efforts, que j'oserais appeler diaboliques, de la part des confesseurs pour persuader la majorité de

leurs pénitentes qu'elles peuvent s'entretenir librement avec eux de questions sur lesquelles assurément les sauvages des forêts ne permettraient pas à leurs filles ou à leurs femmes de dire un mot. La plupart résistent longtemps à tous les efforts de leurs confesseurs, et ne cèdent que lorsqu'elles sont, pour ainsi dire, épuisées..... Oui, un grand nombre préfèrent risquer de tomber entre les mains d'un Dieu plein de miséricorde, et mourir sans confesser ces péchés, plutôt que de dire à l'oreille d'un homme des choses qu'il ne peut entendre sans en être souillé.

Tous les prêtres de Rome connaissent ces dispositions naturelles et ces résistances de la plupart de leurs pénitentes. Il n'y a pas un seul théologien de Rome qui n'ait averti les confesseurs de se tenir en garde contre cette disposition des femmes à leur cacher les péchés que l'honnêteté ne permet pas de nommer. Dens, Liguori, Debreyne, Bailly, Kenrick, etc., en un mot, tous les théologiens avouent que c'est une des plus grandes difficultés que le confesseur doit rencontrer, un des plus grands

obstacles qu'il lui faudra surmonter pour réussir dans son ministère.

Non, pas un prêtre de Rome n'osera nier ce que je dévoile ici ; car il sait d'avance combien il me serait facile de l'accabler sous le nombre et le poids des autorités que je pourrais apporter pour le confondre et démasquer son imposture.

Si Dieu m'en donne le temps, je me propose de publier un volume d'extraits des théologiens de Rome, à ce sujet. Ce sera le plus curieux livre qui aura jamais été écrit. Ce volume sera en même temps la preuve la plus évidente d'un fait qui tient presque du miracle. C'est que les femmes, dans l'église de Rome, sans s'être jamais consultées sur cette question, mais étant seulement guidées par cet instinct divin de pudeur et d'honnêteté que Dieu a mis en elles, luttent partout contre le prêtre, au confessionnal, avec un courage surhumain ; elles résistent avec une énergie presque indomptable contre les prêtres que le pape envoie partout pour les asservir et les perdre.

Presque en tous lieux la femme comprend

que, de même qu'il y a des choses qui ne doivent pas se faire, il y en a qui ne peuvent se dire sans outrager Dieu. Partout elle entend une voix du ciel qui lui dit : " N'est-ce pas assez que tu aies commis tel péché en ma présence ? Vas-tu ajouter à ton iniquité en allant faire couler dans l'oreille de cet homme le récit de choses qu'il ne peut entendre sans se perdre lui-même ? Ne vois-tu pas que tu fais de cet homme ton complice le jour où tu jettes dans son âme les souillures dont ta propre âme est couverte ? Il est aussi faible que toi ; il n'est pas moins pécheur que tu ne l'es toi-même ; ce qui t'a tentée va infailliblement être pour lui un sujet de tentation ; ce qui t'a perdue va le perdre. Quand même cet homme serait aussi saint que David, ne succombera-t-il pas à la vue de la faible Bath-Shéba ? Serait-il aussi fort que Samson, ne sera-t-il pas renversé par la séduisante Dalilah ? Aurait-il le courage de Pierre, ne sera-t-il pas vaincu par la simple parole de la servante ? "

Non ! le monde n'a jamais vu un combat plus terrible et plus désespéré que celui qui a

lieu dans l'âme de cette jeune femme, et de cette humble fille, qui, prosternées aux pieds du prêtre, ont à décider en elles-mêmes si, pour écouter la voix de la pudeur, la voix de Dieu, elles vont cacher à cet homme ce qui ne peut se dire par une femme à l'oreille d'un homme, ou si elles vont se dégrader, oublier le respect qu'elles se doivent à elles-mêmes, en parlant avec lui sur des choses qui ne peuvent que souiller ceux qui les écoutent, comme ceux qui les disent.

L'histoire de cette lutte secrète, mais terrible et désespérée, n'a jamais été écrite, que je sache; cette histoire ferait couler des larmes d'admiration, si elle pouvait être exposée, avec toutes ses sublimes et terribles réalités.

Combien de fois j'ai pleuré comme un enfant, dans le confessionnal, lorsque quelques-unes de ces femmes au caractère noble et élevé, se laissant vaincre par mes sophismes, ou ceux de quelqu'autre prêtre, se décidaient enfin à s'immoler, à faire violence au sentiment de la pudeur, pour me parler de choses sur lesquelles une honnête femme ne dira jamais un mot à

l'oreille d'un homme sans rougir. Elles me disaient la répugnance, l'horreur qu'elles éprouvaient en entendant les questions qui leur étaient faites ; elles m'exprimaient le dégoût suprême avec lequel elles se trouvaient forcées de répondre à nos questions ; elles me conjuraient souvent d'avoir pitié d'elles.....

Oui, pendant que j'étais prêtre de Rome, j'ai pleuré bien des fois sur ma dégradation dans le confessionnal. Je sentais tout ce qu'il y avait de saint, de grand dans les prières que m'adressaient souvent mes pénitentes de ne jamais les intorroger, ni les faire parler sur des choses qui blessent la pudeur ! Elles me paraissaient quelquefois comme des anges de lumière à mes côtés ; j'étais comme tenté de me jeter à leurs pieds, et de leur demander pardon pour leur avoir fait des questions sur des sujets dont un homme d'honneur ne parlera jamais avec une femme qu'il respecte.

Mais, hélas ! il me fallait bientôt me reprocher à moi-même ce manque de confiance et de foi dans les enseignements de l'église infail-
lible dont j'étais le prêtre. Il fallait alors

étouffer la voix de ma conscience qui me criait :
“ N'est-ce pas une honte que toi, homme non marié, tu oses entretenir de pareils sujets une mère de famille, la femme d'un homme d'honneur ! Comment ne rougis-tu pas de demander telle et telle chose à cette jeune fille de quinze ans ! Où est le respect que tu te dois à toi-même, que tu dois à Dieu, qui voit et entend tout ! Comment ne comprends-tu pas que tu achèves la ruine de cette femme, de cette jeune fille, en suivant le conseil de tes théologiens et de ton église, qui veulent que tu souilles la pensée et le cœur de tes pénitentes par d'infâmes questions !

J'étais forcé par tous les papes, les théologiens, les conciles de Rome, de croire que cette voix de mon Dieu, qui me parlait ainsi en me faisant entendre le cri de ma conscience, était la voix de Satan ! Malgré ma conscience et mon intelligence, qui me disaient que ces choses étaient mauvaises, j'étais obligé de croire qu'elles étaient bonnes et saintes. Mon impitoyable église me forçait de me plonger, avec ces filles et ces femmes, dans cette mer de Sodo-

me, le confessionnal, pour nager avec elles, sous le prétexte que la confession de ces choses était utile pour les humilier, leur inspirer l'horreur du péché, et les préparer à recevoir le pardon que j'allais leur donner par mes absolutions.

Il n'y avait pas bien longtemps que j'étais prêtre lorsque, un jour, je ne fus pas peu embarrassé et surpris de voir s'avancer vers mon confessionnal une des filles les plus belles et les plus accomplies que j'aie jamais connues, et que j'avais souvent eu occasion de rencontrer chez son père. Elle avait coutume d'aller à confesse à un jeune prêtre de mes amis, et elle avait la réputation d'être une des filles les plus sages de l'endroit. Quoiqu'elle se fût déguisée autant que possible, pour n'être pas reconnue, je crus cependant la reconnaître ; il me sembla que c'était l'excellente Dlle * * * (je l'appellerai Marie, pour ne pas dire son nom), mais n'étant pas absolument certain de son identité, il me fut aisé de la laisser sous l'impression qu'elle m'était parfaitement étrangère. Après s'être agenouillée, elle fut quelque temps sans pouvoir dire un mot ; et quand

elle voulut parler, sa voix fut bientôt étouffée par ses sanglots. Regardant à travers la petite grille qui nous séparait, j'aperçus deux ruisseaux de larmes qui coulaient sur ses joues.

Après bien des efforts, elle me dit : “ Mon cher père, j'espère que vous ne me connaissez pas, et que vous ne chercherez pas à savoir qui je suis... Qu'il me suffise de vous dire que je suis une malheureuse pécheresse. Oh ! mon Dieu ! Je crains bien qu'il n'y ait plus d'espoir de salut pour moi ! Mais s'il est encore possible que je sois sauvée, je vous en conjure, pour l'amour de Dieu, ayez pitié de moi, et ne me chassez pas de votre confessionnal. Avant que je commence ma confession, permettez-moi de vous conjurer de ne souiller ni mes oreilles ni ma pensée par les questions que nos confesseurs sont dans l'habitude de nous faire. Deux fois déjà, j'ai été perdue par ces questions. Avant d'avoir atteint ma dix-septième année, Dieu sait que ses anges ne sont pas plus purs que je ne l'étais. Mais un jour le chapelain du couvent où mes parents m'avait mise pour mon éducation, me fit une question à

confesse que je ne compris pas d'abord. Malheureusement, il avait demandé la même chose à une de mes compagnes de classes, qui ne l'avait que trop comprise : elle fit là-dessus des badinages, en ma présence ; et c'est de cette première conversation contre la pudeur que je suis rapidement tombée dans l'abîme de péché où je suis en ce moment. D'abord, je fus assaillie jour et nuit par les tentations les plus humiliantes ; après quoi un vrai fleuve d'iniquités, que je voudrais aujourd'hui effacer avec mon sang, a couvert mon âme comme sous les eaux d'un déluge.

“ Mais les joies du pécheur sont courtes Je fus bientôt frappée par la crainte des jugements de Dieu ; et après quelques semaines passées dans le désordre, je me déterminai à changer de vie et à me réconcilier avec Dieu. Couverte de honte, et tremblante de la tête aux pieds, j'allai trouver mon vieux confesseur, que j'aimais comme un père et que je vénérâis comme un saint. Il me semble que je lui fis la déclaration sincère de mes péchés, à l'exception d'un seul, que par respect pour lui, je

n'osai pas confesser. Je ne lui cachai pourtant pas que la malheureuse question qu'il m'avait faite, aidée de la corruption naturelle de mon cœur, était la cause de ma perte."

" Il me parla avec beaucoup de bonté et de sagesse ; m'encouragea à combattre mes mauvaises inclinations, et me donna d'excellents conseils. Mais après qu'il eut fini de parler, et comme je me préparais à sortir du confessionnal, il m'adressa deux nouvelles questions d'un caractère si impar et si corrompueur que, j'en ai bien peur, ni le sang de Jésus-Christ ni les feux de l'enfer ne pourront jamais m'en purifier, et les ôter de ma mémoire. Ces questions ont achevé ma ruine. Elles se sont attachées à mon âme comme deux flèches empoisonnées... elles sont jour et nuit dans ma pensée.... elles coulent dans mes veines comme un feu dévorant.

" Il est vrai que d'abord ces question m'avaient remplie d'horreur et de dégoûts. Mais, hélas ! je fus bientôt accoutumé aux impressions qu'elle me causaient ; et le péché qu'elles inoculèrent en moi devint bientôt comme une seconde nature.

“ Un mois plus tard, la règle du couvent voulait que nous allassions à confesse. Mais, cette fois, j'étais tellement pervertie, que je n'avais plus honte de confesser mes péchés; Au contraire, j'éprouvai comme un secret plaisir à la pensée que j'allais parler de ces choses avec un homme, et qu'il allait probablement me faire de nouvelles questions.

“ En effet, quand je lui eu confessé, sans rougir, tout ce que j'avais fait, il commença à m'interroger. Dieu sait la nature corruptrice des demandes qu'il me fit. Chacune de ses paroles me faisait éprouver des sensations dont je rougis aujourd'hui, mais qui me plaisaient alors. Après une heure de ce tête-à-tête (car c'était un véritable tête-à-tête) avec mon vicieux confesseur; je m'aperçus que son cœur n'était pas moins dépravé que le mien. Il me fit à mots couverts une proposition criminelle que j'acceptai, et durant près d'une année nous avons vécu tous les deux dans le péché. Quoiqu'il fût bien plus âgé que moi, je m'étais attachée à ce prêtre de la manière la plus folle et la plus criminelle. Cependant je me sentis

heureuse de laisser le couvent lorsque, mes études étant finies, mes parents me rappelèrent auprès d'eux. J'étais fatiguée de mes désordres, et j'espérais qu'en m'éloignant de ce confesseur, je pourrais plus aisément me réconcilier avec Dieu.

Malheureusement, je fis choix d'un confesseur qui était bien jeune, et qui aimait trop aussi à interroger. Il commença bientôt à m'aimer, et je tombai facilement dans les pièges qui me furent tendus. J'ai fait avec ce jeune prêtre des choses que, j'espère, vous ne me forcerez pas à avouer, car elles sont trop monstrueuses pour être répétées par une fille à l'oreille d'un homme.

“ Je ne parle pas ainsi pour faire retomber sur les épaules de ce jeune prêtre la responsabilité de mes fautes ; non, parce que je crois sincèrement que je suis bien plus coupable que lui. C'est ma conviction intime qu'il était bon et honnête avant de me connaître ; mais les questions qu'il s'est cru obligé de me faire et les réponses qu'il m'a forcée de lui donner, lui ont fait du mal. Je m'en apercevais ; mes

paroles tombaient sur son cœur comme du plomb bouillant sur une neige molle.

“ Je sens bien que tout ceci n'est pas une confession, comme notre sainte religion veut que j'en fasse une. Mais j'ai cru qu'il m'était nécessaire de vous donner cette courte histoire de la plus grande et la plus misérable pécheresse qui se soit jamais adressée à vous, afin que vous m'aidiez par vos prières et vos bons conseils à sortir de l'âme où vous me voyez tombée. Voilà donc comment j'ai vécu, ces dernières années. Mais dimanche dernier, le bon Dieu m'a regardée dans sa miséricorde. Il vous a inspiré de nous donner, en chaire, l'Enfant prodigue, comme le vrai modèle de la conversion et comme la preuve la plus merveilleuse de l'amour et de la compassion infinie du Sauveur pour le pauvre pécheur. Depuis que j'ai entendu ce discours, mes larmes ont coulé jour et nuit. Comme l'Enfant prodigue, je me suis jeté dans les bras du bon et miséricordieux Père que j'avais offensé. Et j'ai éprouvé une paix, un bonheur que je n'avais jamais connu, et que je ne saurais exprimer.

Car, quoique mon âme soit bien triste à la vue de mes péchés, mon cœur est plein d'une joie ineffable lorsque je pense à l'amour de mon Sauveur pour moi. Oui, lorsqu'il me permet de me tenir à ses pieds, de les embrasser, de les arroser de mes larmes, je n'ai point de paroles pour vous dire la joie que j'éprouve.

“ Vous comprenez que j'ai pour toujours abandonné mon dernier confesseur. Je viens vous conjurer de me recevoir au nombre de vos pénitentes. Oh ! pour l'amour de Jésus-Christ, ne me refusez pas cette faveur. N'ayez pas peur du monstre d'iniquité qui est à vos pieds.

“ Mais, avant d'aller plus loin, j'ai deux faveurs à vous demander : la première, que vous ne cherchiez pas à savoir qui je suis ; la seconde, que vous ne me fassiez aucune des questions par lesquelles les âmes de tant de pénitentes se sont perdues. Déjà deux fois ces questions m'ont fait un mal irréparable. Nous venons à nos confesseurs dans l'espoir qu'ils feront couler sur nos âmes les eaux de la vie éternelle pour les purifier ; mais au lieu de cela, ils jettent de l'huile bouillante sur

les flammes dont nos pauvres cœurs ne sont déjà que trop embrasés. Mon cher père, si je vous conjure de m'accepter pour votre pénitente, ce n'est qu'afin que vous me preniez par la main pour me conduire aux pieds du Sauveur, où je veux pleurer, comme Madeleine, et recevoir mon pardon. Respectez-moi, comme Jésus respecta cette pécheresse. Jésus lui a-t-il adressé des questions qui pussent la faire rougir ? Lui a-t-il demandé de raconter des choses qu'une femme ne peut redire sans manquer au respect qu'elle se doit à elle-même ? Non : vous nous avez dit, dans un de vos derniers sermons, que tout ce que fit le Sauveur fut de regarder ses larmes, son repentir et son amour. Je vous en conjure, ne faites rien de plus avec moi, et je serai sauvée."

J'étais bien jeune alors, et jamais paroles si belles et si sublimes ne s'étaient fait entendre à mon oreille dans le confessionnal. Ses larmes et ses sanglots, mêlés au récit humiliant de ses misères, avaient fait sur moi une si profonde impression, que je fus quelque temps incapable de dire un seul mot. Il me sembla

que je m'étais trompé lorsque j'avais pris cette jeune personne pour Mlle. Marie. Je pouvais donc aisément lui accorder la première demande qu'elle m'avait faite de ne pas chercher à savoir son nom. Mais il n'en était pas ainsi de sa prière de ne lui faire aucune question ; car les théologiens de Rome sont bien positifs sur la nécessité de questionner dans une foule de circonstances, leurs pénitents, surtout quand ce sont des femmes ou des filles : je l'encourageai de mon mieux à renoncer au péché et à revenir à Dieu ; lui conseillant de s'adresser à la Sainte Vierge et à Sainte Philomène, qui étaient alors, parmi les romains, ce que Marie Alacoque est aujourd'hui, la sainte à la mode. Je lui dis que j'allais prier et réfléchir sur sa demande, et lui ordonnai de revenir dans huit jours.

Avant la fin de cette journée, j'étais avec mon confesseur, le Rév. M. Baillargeon, alors curé de Québec, et depuis mort archevêque du Canada. Je lui appris la singulière demande que cette fille m'avait faite, de ne lui adresser aucune des questions que nos théologiens

nous obligent de faire à la plupart de nos pénitentes, pour nous assurer de l'intégrité de leurs confessions. Je ne lui cachai pas que c'était bien mon désir d'accorder cette faveur : car je répétais ce que je lui avais déjà dit plus d'une fois, que j'étais souverainement dégoûté des questions que nos théologiens nous forçaient de faire à nos pénitentes. Je lui dis franchement que plusieurs des prêtres dont j'étais le confesseur m'avaient avoué que ces questions et les réponses qu'elles provoquent, étaient pour eux une occasion continuelle de péché.

Mon confesseur me parut très embarrassé par ce que je lui avais demandé : il me pria de lui accorder un jour de délai, pour réfléchir et consulter ses meilleurs livres de théologie ; et le lendemain, je pris en écrit sa réponse, que je donne ici dans toute sa crudité :

“ Il n'est, malheureusement, pas rare de rencontrer des cas de filles et de femmes perverses par les questions du confessionnal tels que celui que vous m'avez mentionné. Mais ce sont de ces maux qui ne peuvent pas être

évités : car dans une foule de circonstances il est absolument nécessaire, pour nous assurer de l'intégrité des confessions, de faire les questions prescrites par les théologiens. En général, les hommes se confessent avec assez de sincérité de tout ce qu'ils font, et nous n'avons guère besoin de les questionner. Mais notre expérience de tous les jours nous confirme dans la sagesse des conseils de St. Liguori, qui nous avertit qu'il n'est que trop ordinaire aux femmes et aux filles de nous cacher certains péchés, par une fausse et criminelle honte. Le confesseur ne peut avoir trop de charité pour empêcher ces malheureuses victimes de leurs péchés secrets de faire des confessions nulles et des communions sacrilèges. Mais à un zèle sans borne, il faut ajouter la prudence la plus consommée lorsque l'on questionne les personnes du sexe sur les péchés impurs. Il faut commencer par les péchés les plus légers, et monter, par degrés imperceptibles, dans l'échelle des misères humaines, jusqu'aux péchés les plus graves contre la chasteté. Comme il est bien évident que la malheureuse dont vous

m'avez parlé hier ne veut pas déclarer tous ses péchés, vous ne pouvez pas, dans un cas aussi grave, lui donner l'absolution avant de vous être assuré, par des questions prudentes, qu'elle n'a rien caché dans sa confession.

“ Vous ne devez pas vous laisser décourager lorsque, dans votre pratique du confessionnal, vous rencontrez des prêtres qui, dans notre état de nature dégénérée, sont tombés dans des fautes trop communes entre confesseurs et pénitentes. Notre Sauveur connaissait bien les occasions et les tentations que nous rencontrerions dans la confession des personnes du sexe. Il prévoyait que ses prêtres n'auraient pas tous la force d'y résister. Mais il leur a donné la Sainte Vierge, qui, comme une bonne mère, prie constamment pour eux au ciel, demande et obtient leur pardon. Il leur a aussi donné le sacrement de pénitence, dans lequel ils peuvent obtenir leur pardon, chaque fois qu'ils se confessent avec un sincère repentir. Le vœu d'une chasteté parfaite, que nous devons tous faire pour être prêtres, est pour nous un grand honneur, et nous élève à une

sublime dignité; mais on ne peut pas se cacher que ce ne soit aussi un pesant fardeau, que tous n'ont pas le courage de porter jusqu'au bout de la carrière. St. Liguori nous conseille de ne pas refuser l'absolution à un prêtre qui ne pèche qu'une fois par mois avec sa pénitente; et il y a des théologiens bien respectables qui poussent la charité encore plus loin."

Cette réponse ne me satisfit pas. Je trouvais qu'elle ne décidait rien, et elle ne faisait qu'augmenter mon embarras. Je m'en retournerai plein de trouble et d'inquiétude; et Dieu sait combien de prières ardentes je lui adressai pour le conjurer d'inspirer à ma nouvelle pénitente l'idée d'aller se confesser à un autre prêtre. J'étais jeune, plein de force et de vie: j'avais à peine commencé ma vingt-cinquième année..... Les piqûres de mille guêpes à mes oreilles m'auraient fait moins mal que les paroles de cet ange déchu.

Je ne veux pas dire que ses aveux eussent en quoi que ce soit diminué mon intérêt et mon respect pour elle. Au contraire, ses larmes

et ses sanglots, pendant qu'elle était à mes pieds; les touchantes paroles de honte et de regret qu'elle m'avait fait entendre; sa noble protestation contre les impures et dégoûtantes questions du confessionnal, l'avaient élevée bien haut dans ma pensée. Je ne le cache pas, j'étais plein d'espoir qu'elle aurait une place dans le royaume de Jésus-Christ, à côté de Madeleine et de tant d'autres pécheresses qui ont lavé, et qui laveront jusqu'à la fin des siècles, leurs robes dans le sang de l'Agneau.

Au jour et à l'heure fixés pour son retour, j'étais à mon poste, occupé à entendre la confession d'un jeune homme lorsque, à mon grand chagrin, je la vis entrer dans la sacristie et s'avancer vers mon confessionnal. Quoiqu'elle se fût encore plus cachée qu'auparavant, sous un long voile noir, cette fois je la reconnus parfaitement bien. Son pas grave et modeste, et son maintien si plein de dignité trahirent son incognito, et m'assurèrent que c'était bien Mlle Marie***, dans la famille de laquelle j'avais passé tant d'heures délicieuses à l'entendre chanter nos beaux cantiques, avec

sa belle voix accompagnée de son piano. Qui aurait pu alors la regarder sans être rempli de la plus respectueuse estime ?

Oh ! avec quel bonheur j'aurais donné, dans cette heure solennelle, tout ce que j'avais de sang dans les veines pour pouvoir lui accorder la faveur qu'elle m'avait demandée, la conduire au pied de Jésus, et l'y laisser verser ses larmes de douleur et d'amour ! Que n'était-il en mon pouvoir de n'avoir rien à faire pour elle, sinon lui montrer le Sauveur ; la conduire à ses pieds, lui laisser répandre l'huile et le parfum de son âme, et n'avoir rien autre chose à lui dire que : " Va-t'en en paix ; tes péchés te sont pardonnés, parce que tu as beaucoup aimé ! "

Mais je n'étais pas, dans le confessionnal, l'envoyé du Christ ; je ne pouvais suivre sa parole pleine de sainteté, de lumière et de vie. Je n'étais pas, là, libre de suivre la voix de mon honnête conscience. J'étais là, l'ambassadeur, l'esclave du pape ! Là, mon devoir était de fermer l'oreille aux paroles de mon Dieu ! Là, dans ce confessionnal, ma conscience n'avait

pas droit de parler ; mon intelligence était morte et ensevelie au fond de son tombeau ! Les théologiens seuls du pape ont le droit de parler et d'être écoutés dans cette région de la corruption, des ténèbres et de la mort. Je n'étais pas là ; pour sauver et donner la vie, mais pour perdre et donner la mort ; car la confession auriculaire, sous le spécieux prétexte de purifier les âmes, n'a été instituée par Satan, malgré le prêtre lui-même, que pour perdre et damner les âmes.

Aussitôt que le jeune homme qui était à ma gauche, au confessionnal, eut fini de se confesser, je me tournai, sans bruit, du côté de ma pénitente, et lui dis, tout bas : " Etes-vous prête à commencer votre confession ?

Mais elle ne me répondit pas. Je n'entendis que ces paroles, qu'elle redisait avec une ardeur incroyable : " Oh ! mon Sauveur Jésus, ayez pitié de moi !... Cher Sauveur ! me voici à vos pieds, avec tous mes péchés ; ne me rejetez pas !..... Je viens laver ma pauvre âme coupable dans votre sang ; recevez-moi, dans votre miséricorde !"

Pendant plusieurs minutes elle tint ses mains et ses yeux élevés vers le ciel ; des torrents de larmes coulaient sur ses joues. Je la regardais avec un sentiment d'inexprimable respect, sans qu'elle s'en doutât le moins du monde : car elle n'avait pas entendu le bruit du petit guichet que j'avais ouvert. Ne pouvant contenir l'émotion dont mon cœur était plein, je laissai couler mes larmes, et je fis monter vers le ciel mes prières, unies aux siennes. Je n'aurais pas voulu, pour aucune considération, interrompre la sainte et sublime union de cette âme avec celle de son Sauveur.

Mais, après avoir attendu, dans le silence de mes larmes et de ma prière, un temps assez considérable, je fis un petit bruit avec ma main sur les carreaux de la grille, et je lui dis, à voix basse : “ Chère sœur, êtes-vous prête à commencer votre confession ? ”

Se penchant un peu de mon côté, elle me dit : “ Oui mon père, je suis prête.”

Puis elle s'arrêta encore un temps considérable pour pleurer et prier ; mais je ne pus entendre ce qu'elle dit Dieu.

Il me fallut de nouveau interrompre sa prière pour lui dire : “ Chère sœur, si vous êtes prête, ayez la bonté de commencer votre confession.

Elle me répondit : “ Mon cher père, vous rappelez-vous la prière que je vous ai faite, l'autre jour ? Pouvez-vous entendre ma confession sans me forcer, en me faisant dire des choses qui ne peuvent se répéter, à manquer au respect que je dois à Dieu, à vous à moi même. M'assurez-vous que vous ne me ferez aucune des questions du confessionnal qui m'ont déjà fait un mal que rien ne pourra jamais réparer ? Je vous déclare honnêtement, de nouveau, que j'ai commis des péchés que je ne suis jamais capable de dire à l'oreille d'un homme. Je ne puis en parler qu'à Jésus-Christ, parce qu'il est mon Dieu, qu'il les connaît déjà, et qu'il ne peut être souillé par leur récit. Au nom du ciel, laissez-moi pleurer aux pieds de mon Sauveur sans me contraindre d'ajouter à mes iniquités par des révélations qu'aucune femme ne devrait faire à un homme.”

“ Ma chère sœur, lui répondis-je, si j'étais

libre de suivre mes propres pensées, Dieu sait combien je serais heureux de vous accorder la faveur que vous m'avez demandée. Mais je suis ici comme prêtre de notre sainte église : c'est sa voix seule que je dois écouter ; ce sont ses lois seules qui doivent me guider. Les ordonnances de nos plus saints papes et de nos plus vénérables théologiens me défendent de vous donner l'absolution tant que vous ne m'aurez pas confessé tous les péchés dont vous vous souvenez. Notre Sainte Eglise veut, de plus, que vous me donniez, avec le plus grand détail, toutes les circonstances qui ont pu changer la nature de vos péchés, ou augmenter leur malice. Il me faut aussi vous prévenir que le confesseur doit rester libre de faire les questions qu'il croit nécessaires pour s'assurer que tous les péchés, avec leurs circonstances aggravantes, ont été confessés."

A peine eus-je fini de parler que, poussant un cri perçant, elle dit :

"Ainsi, mon Dieu, me voilà perdue ! perdue, sans ressource !....

Ce cri me frappa comme un coup de foudre.

Mais je me sentis bien plus épouvanté lorsque je vis qu'elle s'affaissait sur elle-même, et que j'entendis sa tête frapper violemment sur les parois du confessionnal. Je m'élançai pour la soutenir ; mais il était trop tard : elle était étendue sur le plancher, sans connaissance, pâle comme une morte ! J'appelai deux hommes à mon aide, et nous la couchâmes sur un banc. Je m'aperçus cependant qu'elle remuait ses lèvres. J'approchai mon oreille pour écouter ce qu'elle disait ; mais je ne pus saisir que des sons inarticulés, au milieu desquels m'arrivaient les paroles : " Je suis perdue ! " Elle parlait si bas que personne autre que moi ne put l'entendre.

Après qu'elle fut un peu revenue à elle-même, nous la conduisîmes chez son père, où elle passa plusieurs mois entre la vie et la mort.

Quelques jours après, ses deux derniers confesseurs vinrent la visiter ; mais elle leur interdit la maison, et leur défendit de ne plus jamais se présenter à elle. Elle m'avait supplié, dès le premier jour, de venir la voir

souvent, en disant : “ Je sais que je n’ai plus que quelques jours à vivre. Je vous en prie, aidez-moi à me préparer pour l’heure solennelle qui va décider de mon éternité ! ”

Tous les jours je la visitais pour prier avec elle, et unir mes larmes aux siennes.

Souvent, lorsque nous étions seuls, me jetant à genoux devant son lit de souffrance, je la conjurais avec larmes de finir sa confession, et de ne me rien cacher, afin que je pusse lui donner son pardon. Mais avec une fermeté inflexible qui me désolait et que je ne pouvais comprendre, elle éludait mes demandes.

Un jour, où je me trouvais encore seul avec elle, je m’étais jeté à genoux près de son lit pour prier ; mais j’étais absolument incapable d’articuler un seul mot ; mes larmes et mes sanglots m’étouffaient. Elle me dit à voix basse :

“ Cher père, pourquoi pleurez-vous ? ”

“ Chère amie, lui répondis-je, comment pouvez-vous faire une pareille question à votre meurtrier ? Je pleurs, parce que je vous ai donné le coup de la mort ! ”

Cette réponse la troubla beaucoup. Elle était bien faible ce jour-là. Après avoir longtemps prié en silence, et versé bien des larmes, elle me dit : " Ne pleurez pas sur moi, mais pleurez plutôt pour tant de malheureux prêtres qui perdent leurs pénitentes au confessionnal. Je crois que le sacrement de pénitence a été établi par Jésus-Christ, puisque notre sainte religion nous le dit; mais il y a assurément quelque chose d'excessivement mal au fond de la confession auriculaire. Deux fois mes confesseurs ont souillé mon âme, à l'occasion de mes confessions; et je connais bien d'autres jeunes filles qui ont perdu leur innocence au confessionnal. C'est un secret; mais ce secret durera-t-il longtemps? Je plains les prêtres, le jour où nos parents sauront ce que deviennent la pureté et l'honneur de leurs filles au confessionnal. Il est bien certain que mon père brûlerait la cervelle à mes deux confesseurs s'il savait comment ils se sont servis du confessionnal pour détruire sa malheureuse enfant."

Je ne pus répondre à ces paroles qu'en pressant mes mains sur ma figure, pour cacher ma honte et mes larmes.

Nous restâmes longtemps l'un et l'autre sans dire une seule parole. Mais, interrompant ce long silence, elle me dit : “ Il est vrai que je ne m'attendais pas à ce que vous me refuseriez la faveur que je vous ai demandée. Mais je sens que vous avez agi consciencieusement, comme un bon prêtre. Je sais que vous n'êtes pas libre d'agir comme bon vous semble au confessionnal ; que vous avez des règles.”

Puis elle ajouta : “ Cessez donc de pleurer, cher père : vos larmes me font mal. Il est vrai que la surprise et la tempête soulevées dans mon âme par votre refus inattendu ont brisé ma fragile barque ; mais le bon Dieu n'a permis que cette tempête passât sur moi qu'afin de me conduire plus vite au port du salut, où Jésus m'attendait pour me prendre entre ses bras, me pardonner, me sauver ! La nuit d'après que vous m'amènâtes ici, à moitié morte, j'eus un songe. Mais, non, ce n'était pas un songe, c'était plutôt une vision du ciel. Jésus vint à moi, je le vis de mes propres yeux ! Il était tout meurtri, couvert de blessures et de sang ! Il avait sur la tête la couronne d'épines qui

déchirait son front; ses épaules étaient comme écrasées sous le poids de sa croix! Pendant que je le regardais venir à moi, je l'entendis me dire, avec une voix si douce: 'J'ai vu tes larmes; j'ai entendu tes soupirs et tes cris de douleur. Je sais que tu m'aimes. Tes péchés te sont pardonnés! Courage! dans quelques jours tu seras avec moi dans mon royaume!'

A peine avait-elle achevé ces paroles qu'elle tomba sans connaissance; et je craignis qu'elle ne mourût sur le champ, pendant que j'étais seul avec elle. J'appelai la famille, qui se précipita dans la chambre. On envoya à l'instant chercher le médecin. Il trouva la malade si faible qu'il ordonna à tout le monde, excepté à sa mère et à moi, de sortir, afin qu'elle pût respirer plus à l'aise, et il nous défendit de lui dire un seul mot. "Car, ajouta-t-il, la moindre émotion peut la tuer comme un coup de foudre. Il est probable que son mal est un anévrisme à la grosse veine du cœur: au moment où cette veine va se rompre, elle passera aussi vite qu'un éclair."

Comme il était environ dix heures du soir,

je me retirai, pour prendre quelque repos. Mais, il n'est pas nécessaire de le dire, il me fut impossible de fermer l'œil. Ma pauvre enfant était là, pâle et mourante ! Et c'était moi, je le savais, qui lui avais donné le coup mortel ! Elle était là, étendue sur ce lit d'inexprimables souffrances ; et c'était ma main cruelle qui lui avait percé le cœur, avec le poignard dont mon église m'avait armé pour la frapper ! Elle se mourait ; et, loin de me haïr et de me maudire a cause de mon aveugle fanatisme, elle me bénissait ! Elle se mourait, le cœur brisé par la douleur ; et mon église ne me permettait pas de lui dire un seul mot de consolation et d'espérance, parce qu'elle ne m'avait pas confessé tous ses péchés ! Il était plus que probable qu'elle allait bientôt mourir ; et mon impitoyable église me défendait de lui parler de la couronne que le Sauveur a préparée au ciel pour ceux qui ont pleuré à ses pieds sur la terre et qui l'ont aimé ! Et cela parce qu'elle avait refusé de souiller ma pensée par des choses que Dieu défend de dire à l'oreille d'un homme, même fût-il le plus pur.

Ma désolation était véritablement sans bornes. Je crois que je serais mort, cette nuit-là, étouffé dans ma douleur, si je n'eusse eu, vers le matin, le bonheur de verser un torrent de larmes, qui me soulagèrent. Mais que cette nuit me parut noire et longue !

Avant les premiers rayons du jour, je m'étais levé pour revoir mes théologiens, et chercher si je n'en trouverais pas quelques-uns qui me permettraient d'absoudre cette chère mourante, sans l'obliger à une confession pour laquelle le sentiment de la pudeur lui faisait éprouver une invincible répugnance. Mais ils me semblèrent plus inexorables que jamais. L'âme brisée de chagrin, je les rejetai sur ma table, comme s'ils avaient été des serpents qui m'eussent mordu.

A neuf heures du matin, j'étais auprès de ma chère mourante. Je ne puis assez exprimer le bonheur que j'éprouvai lorsque le docteur et toute la famille me dirent : " Elle est bien mieux : le repos de la nuit a opéré de véritables merveilles.

Avec un sourire d'ange, elle étendit vers

moi sa main déjà glacée par le froid de la mort, et me dit : “ Je croyais, hier soir, que le bon Sauveur allait venir me chercher.... Mais il veut que je vous donne encore quelques heures de trouble. Cependant l'heure ne peut être éloignée où je vais laisser la terre pour le ciel. Auriez-vous la bonté de me lire encore l'histoire de ce que notre bon Sauveur a souffert pour moi avant de mourir? Ça me fait du bien d'entendre comment il m'a aimée, quoique je sois une si grande pécheresse ! ”

Pendant qu'elle nous parlait ainsi, il y avait sur sa figure une expression de calme qui frappa tout le monde. Lorsque j'eus fini de lui lire l'histoire de la passion du Sauveur, elle s'écria : “ Il m'a aimée jusqu'à mourir pour moi ! ” Et elle ferma les yeux. Mais ses lèvres laissaient encore échapper des paroles brûlantes d'amour. Son cœur priait, et des larmes de joie inondaient sa face. Après quelques minutes, je me mis à genoux avec toute la famille pour prier, mais je fus incapable de prononcer une seule parole. L'idée qu'elle allait mourir dans un instant, et que j'étais la cause de sa mort par

mon obéissance aveugle au cruel et sauvage fanatisme de mes théologiens, était comme une meule de moulin attachée à mon cou : elle me tuait !

Oh ! si en recevant mille fois la mort j'avais pu ajouter un seul jour à l'existence de cette chère enfant, avec qu'elle joie j'aurais accepté de mourir pour elle !

Après que nous eûmes longtemps prié en silence et pleuré près de son lit de souffrance, elle demanda à sa mère et à tous ceux qui étaient là de se retirer pour me laisser seul avec elle.

Pénétré de la pensée que c'était la dernière occasion que j'avais de la presser de finir sa confession et recevoir son pardon, je me jetai de nouveau à genoux, et la conjurai de secouer la mauvaise honte qui l'empêchait de faire une bonne confession. Je lui donnai les motifs les plus puissants que je pus trouver pour l'engager à m'avouer tout ce qu'elle avait fait.

Avec un calme et un air de dignité qui semblaient plus tenir du ciel que de la terre,

elle tourna vers moi son regard et me demanda :

“ Est-il vrai qu'après qu'Adam et Eve eurent péché, Dieu fit de sa propre main un habit pour les vêtir et les empêcher d'être l'un pour l'autre un sujet de honte et de scandale.”

“ Oui, lui répondis-je, c'est ce que la sainte Bible nous apprend.”

“ Eh bien, reprit-elle, comment nos confesseurs osent-ils nous dépouiller de ce divin manteau de pudeur ? Puisque Dieu a fait ce vêtement de modestie pour que l'homme et la femme, dans l'état du mariage, ne soient pas un sujet de honte l'un pour l'autre, quel droit le prêtre a-t-il d'en dépouiller les femmes au confessionnal, sous le prétexte de les sanctifier ?

Je me trouvai réellement ébloui, terrassé par la beauté et la simplicité sublime de cette comparaison.

Quoiqu'elle démolît de fond en comble toutes les traditions et les doctrines de mon église, et qu'elle réduisît en poussière tous les sophismes de mes théologiens, ce que je venais d'entendre

avait un si parfait écho dans mon intelligence, que je restai muet d'admiration.

Après quelques instants de silence, elle ajouta : ' Comme je vous l'ai déjà dit, deux fois j'ai été détruite et dégradée par les questions de mes confesseurs. Il m'ont enlevé le manteau de pudeur dont Dieu lui-même a revêtu tous les êtres humains, qu'il a créés à son image, et deux fois je suis devenu un véritable abîme de perdition où ils ont péri.... Mais Dieu, dans sa miséricorde, m'a redonné non seulement ce manteau de modestie et de sainteté chrétiennes, mais encore le respect que je me dois, et dont mes confesseurs m'avaient si cruellement dépouillée. Ce même Dieu ne peut pas permettre à un autre homme, quelque vénérable qu'il soit à mes yeux, de m'ôter ce manteau de la pudeur dont il m'a de nouveau revêtue."

Ce discours l'avait épuisée : Il me parut évident qu'elle avait besoin de repos : Je la laissai donc seule. Mais j'étais hors de moi-même. Rempli d'admiration pour la sublime leçon que je venais de recevoir de cette ange de la terre, qui allait bientôt s'envoler vers le

ciel, je me sentis pénétré d'un dégoût suprême pour moi-même, et pour mes théologiens; oui, je me sentis plein d'un inexprimable dégoût pour cette église qui me dégradait si cruellement et dégradait tant d'autres âmes au confessionnal. J'éprouvai, en ce moment, une horreur suprême pour cette confession auriculaire, qui est une source intarissable de honte et de péché pour le confesseur et le pénitent.

Je m'éloignai à pas rapides, et m'en allai sur les Plaines d'Abraham. J'avais besoin de respirer l'air de la montagne. Je m'assis sur une pierre au milieu du champ de bataille où Wolfe et Montcalm furent frappés à mort. Là, je versai, pendant plus d'une heure, des larmes amères sur la honteuse et dégradante servitude dont j'avais à subir le joug, avec le reste des prêtres de Rome, dans le confessionnal.

A quatre heures de l'après-midi, j'étais de nouveau auprès du lit de la mourante. Sa mère me prit à part et me dit: "Mon cher M. Chiniquy, est-ce que vous ne trouvez pas

qu'il est grand temps que vous donniez les derniers sacrements à cette chère enfant ? Elle nous a semblé mieux ce matin ; mais notre espoir n'était qu'une cruelle illusion : elle baisse rapidement. Pour l'amour de Dieu, ne différez donc plus de lui donner le saint viatique et l'extrême-onction !”

Je lui répondis : “ Oui, madame, je vais la préparer à recevoir les derniers sacrements ; je sens que nous n'avons pas un moment à perdre ; veuillez me laisser un instant avec elle.”

Quand je me vis seul, je me jetai encore à genoux, et, avec des torrents de larmes, je lui dis : “ Chère amie, c'est mon désir de vous donner le saint viatique et l'extrême-onction. Mais comment oserais-je vous donner ces sacrements contre toutes les défenses de l'église ! Puis-je vous donner la sainte communion avant que vous ayez reçu le pardon de vos péchés ? Et puis-je vous donner l'absolution et le pardon de vos péchés lorsque vous m'assurez que vous ne voulez pas les confesser ?

“ Vous savez que je vous respecte comme si

vous étiez un ange descendu du ciel. Vous m'avez dit que vous bénissiez le jour où vous m'avez connu pour la première fois. Je vous dirai la même chose : Je bénis le jour où j'ai connu pour la première fois les miséricordes de Dieu à votre égard ; je bénis toutes les heures que j'ai passées auprès de votre lit de souffrance, à pleurer vos péchés et les miens ; je bénis tous les moments où nous avons regardé ensemble les plaies dont notre Sauveur a été couvert, et le sang qu'il a versé pour nous. Je vous bénis de m'avoir pardonné votre mort ; car, je le le sais et je le confesse, c'est moi qui suis votre meurtrier ! Mais, en ce moment, j'aimerais mieux mourir mille fois que de dire ou faire la moindre chose qui pût vous contrister et troubler la paix de votre âme. Je vous en conjure, dites-moi vous-même ce que je dois faire pour vous dans cette heure solennelle."

Elle me répondit avec calme ; et pendant qu'elle me parlait, il y avait un ineffable sourire de joie sur sa figure.

" Je vous bénis et vous remercie, me dit-

elle, pour la parabole de l'Enfant prodigue, que vous avez expliquée il y a un mois. Ce jour-là, vous m'avez fait trouver mon Sauveur, et vous m'avez amenée à ses pieds. C'est là que j'ai trouvé une paix et une joie qu'aucune parole humaine ne pourra jamais exprimer. Je me suis jetée aux pieds du Père miséricordieux que j'avais offensé; et, je le sais, il a reçu dans ses bras, il a pressé sur son cœur, sa pauvre enfant prodigue!..... Il m'a pardonné mes péchés!.... Oh! je vois les anges, avec leurs harpes d'or, autour du trône de l'agneau! N'entendez-vous pas les flots d'harmonie de leurs chants et de leurs cantiques si beaux!.... Je m'en vais dans la maison de mon Père qui est au ciel, il m'appelle!.... Je ne serai pas perdue!.....”

Pendant qu'elle me parlait ainsi, j'étais agenouillé auprès de son lit; mes yeux étaient fermés, mais il en coulait deux ruisseaux de larmes. Entièrement absorbé par les étonnantes et sublimes choses que je venais d'entendre de la bouche de cette chère amie, qui n'était plus pour moi qu'une ange de piété et

de lumière, je ne pouvais ni ne voulais rien voir. Il y avait comme une harmonie du ciel dans chacune de ses paroles. Mais elle avait tellement élevé la voix, lorsqu'elle avait dit : " Je m'en vais dans la maison de mon Père qui est au ciel, il m'appelle !" Elle m'avait parlé avec une telle force lorsqu'elle avait dit : " Je ne serai pas perdue !" que le mot " perdu " avait été entendu dans presque toute la maison.

Je me levai alors pour la regarder ; mais il me fallut essuyer les larmes dont mes yeux étaient pleins et qui m'empêchaient de bien distinguer ses traits.

Ses mains étaient croisées sur sa poitrine, et il y avait sur sa figure une expression sur-humaine de bonheur et de joie. Son regard était dirigé vers le ciel, comme si elle eût été ravie par la contemplation d'un spectacle d'une grandeur et d'une beauté sans pareilles. . . . Il me sembla d'abord qu'elle priait.

En ce moment, sa mère accourut en criant : " Mon Dieu ! mon Dieu ! qu'est-ce que signifie ce mot " perdu " que je viens d'entendre ! "

Je lui fis signe de la main de ne pas faire de

bruit, ni de troubler notre chère malade pendant qu'elle priait. Je pensais réellement qu'elle avait cessé de parler, afin de prier en silence, comme c'était son habitude. Mais je me trompais.....

Purifié dans le sang du Calvaire, cet ange de la terre s'était envolé sur les ailes de l'amour et de la foi vers le trône de l'agneau, pour chanter le cantique éternel de ses miséricordes !

CHAPITRE DEUXIÈME.

LA CONFESION AURICULAIRE EST UN ABÎME
DE PERDITION POUR LE PRÊTRE.

Il y avait déjà longtemps que Marie était morte, et le terrible mystère de sa fin précoce n'était connu que de Dieu et de moi. Quoique la pauvre mère fut restée inconsolable de la perte de son enfant, elle était depuis longtemps oubliée de ses amis. Mais son souvenir me suivait partout : chaque fois que j'entrais dans le confessionnal, il me semblait entendre sa voix si douce mais si solennelle me dire : " Il y a assurément quelque chose d'excessivement mauvais au fond de la confession auriculaire. Deux fois, j'ai été détruite par mes confesseurs, et je connais plusieurs de mes jeunes amies qui y ont été perdues comme moi."

Plus d'une fois, lorsqu'il me semblait entendre sa voix me parler ainsi du fond de sa tombe, j'avais versé des larmes amères sur ma dégradation et sur celle de tant d'autres prêtres que Rome tient dans ses chaînes. Car, très souvent, des histoires aussi déplorables que celle de Marie m'avaient été racontées par des filles de la ville et de la campagne.

Pendant une nuit obscure, comme un orage affreux me tenait éveillé, j'entendis quelqu'un frapper à ma porte. A ma demande : " Qui est là ? " l'on me répondit : " C'est le Révérend M. — qui se meurt, et qui m'envoie vous chercher ; car il veut vous parler avant sa mort. " Je fus bientôt prêt. J'avais, heureusement, une excellente voiture et un bon guide, car il m'eût été impossible, sans cela, de voyager au milieu d'un pareil orage. Les ténèbres étaient horribles : nous n'avancions, pour ainsi dire, qu'à la lueur des éclairs qui se succédaient presque sans interruption. Enfin, après une course que l'obscurité et la tempête rendaient bien longue et dangereuse, j'arrivai à la maison du malade, et me rendis tout de

suite à sa chambre. Je le trouvai réellement bien faible : il avait de la peine à parler. Il fit signe, de la main, aux gens de la maison de s'éloigner et de me laisser seul avec lui. Puis il me demanda, à voix basse :

“ Est-ce vous qui avez préparé cette pauvre Marie—— à la mort ? ”

“ Oui, Monsieur, ” lui répondis-je.

“ Pour l'amour de Dieu ! reprit-il, dites-moi la vérité. Est-il vrai qu'elle soit morte en réprouvée, et que ses paroles aient été : “ Oh ! mon Dieu, je suis perdue ? ”

Je lui répondis : “ Comme j'étais le confesseur de cette personne, et qu'au moment où elle est morte, si soudainement, je m'entretenais avec elle sur des sujets qui regardaient sa confession, je ne puis répondre, en aucune manière, à la question que vous me faites. Mais dites-moi donc qui a pu vous informer qu'elle est morte en réprouvée.

“ C'est sa propre mère qui me l'a dit, reprit le prêtre mourant ; elle est venue me visiter, ces jours derniers, et lorsqu'elle s'est trouvée seule avec moi, elle m'a dit, en répandant des

torrents de larmes, que sa chère enfant avait obstinément refusé, jusqu'à la fin, de recevoir les sacrements, et que ses dernières paroles avaient été : " Je suis perdue ! " Elle a ajouté que toute la famille avait entendu ce cri de désespoir."

" Si la mère de Marie, lui répondis-je vous a dit ces chose, vous êtes libre d'en croire ce qu'il vous plaira. Pour moi, ayant agi comme son confesseur, dans ce moment suprême, il ne m'est pas permis de vous dire un seul mot de ce qui s'est passé."

" Mais si cette pauvre Marie est perdue, reprit le mourant, je suis le misérable qui l'a perdue ! C'était un ange de pureté lorsqu'elle est entrée au couvent. Oh ! ma chère Marie ! ma chère Marie ! si vous êtes perdue, je serai bien mille fois plus perdu que vous ne l'êtes ! Oh ! mon Dieu ! mon Dieu ! que vais-je devenir ? Je me meurs, et je suis perdu ! "

C'était vraiment un spectacle épouvantable que de voir ce vieillard mourant s'arrachant les cheveux, se roulant sur son lit comme s'il eût été sur des charbons ardents, et criant avec

l'accent du désespoir : “ Je suis perdu ! Je suis perdu ! ”

J'étais heureux que le bruit du tonnerre, dont les effroyables éclats semblaient, à tout moment, prêts à nous foudroyer, empêchassent les serviteurs de la maison d'entendre les cris de détresse de ce prêtre, que tout le monde regardait comme un grand saint !

Lorsque je crus qu'il s'était un peu calmé, je lui dis : “ Mon cher monsieur, il ne faut pas ainsi vous livrer au désespoir. Le bon Dieu a promis de pardonner à tous les pécheurs qui reviennent à lui. Adressez-vous à la Sainte Vierge : elle va prier pour vous, et obtenir votre pardon.”

“ Pensez-vous qu'il ne soit pas trop tard pour me convertir ? ” s'écria le vieux prêtre. Le docteur m'a honnêtement dit, hier soir, que j'étais bien près de ma fin. Puis-je encore obtenir mon pardon ? ”

“ Non, lui répondis-je, il n'est pas trop tard, si vous regrettez sincèrement vos péchés. Jetez-vous dans les bras de Jésus, Marie et Joseph. Faites une bonne confession, et vous allez obtenir votre pardon.”

“ Mais je n’ai jamais fait une seule bonne confession de ma vie ! ” me répliqua-t-il d’un ton de remords qui me glaça le sang dans les veines. Seriez-vous assez bon pour me faire faire une confession générale de toute ma vie ? ”

C’était mon devoir de lui accorder sa demande. Je passai une partie de la nuit à entendre sa confession générale.

Je n’entrerais pas dans le triste détail de ce que mes oreilles ont entendu dans ce moment. Je ne dirai seulement que deux choses :

La première est que je compris alors pourquoi Marie—— n’avait jamais osé me confesser les péchés que ce prêtre lui avait commettre. Nulle femme au monde n’aurait pu détailler ces horreurs.

La seconde chose que je crois, en conscience, devoir révéler, est presque incroyable, mais elle n’en est pas moins vraie. Il avait entendu les confessions d’environ quinze cents femmes et filles, pendant sa longue carrière ; et il avait détruit ou scandalisé la pudeur d’au moins mille de ses pénitentes par les questions

impures qu'il leur faisait, uniquement pour satisfaire les désirs corrompus de son cœur ! Et il avait gagné quatre-vingt-quinze de ses pénitentes à devenir les complices et les victimes de ses passions !!!

Plût à Dieu que ce prêtre fût le seul que le confessionnal ait perdu sans ressource ! Mais, hélas ! combien le nombre des confesseurs qui échappent aux pièges que leur offre la confession des femmes, est petit en comparaison de ceux qui succombent et périssent ! J'ai entendu la confession de plus de deux cents prêtres. Eh bien, pour dire la vérité, telle que Dieu la connaît, il me faut avouer que j'en ai à peine rencontré vingt qui n'eussent à pleurer les péchés, secrets ou publics, dans lesquels la confession auriculaire les avait entraînés.

J'ai soixante-six ans : avant peu je serai dans mon tombeau, et j'aurai à rendre compte à mon Dieu de ce que je dis en ce moment. Eh bien ! c'est avec mon tombeau devant les yeux et en présence du souverain Juge devant qui je vais bientôt paraître, que je déclare publiquement qu'il y a bien peu de prêtres

qui échappent aux irrésistibles tentations qu'ils éprouvent en confessant les femmes.

Je ne dis pas ces choses par haine contre les prêtres de Rome : le Dieu qui connaît le fond des cœurs sait que je n'ai pas d'autres sentiments à leur égard que ceux de la plus sincère pitié et de la plus profonde compassion. Je ne fais pas non plus ces tristes révélations pour faire croire au monde que les prêtres romains sont plus pervers que le reste des pauvres enfants déchus d'Adam. Non, telle n'est pas ma pensée. Car, toute chose considérée et pesée dans la balance du sens commun et de la justice, je ne pense pas que les prêtres soient plus pervers que ne le serait aucune autre classe d'hommes exposés aux mêmes dangers, environnés, sans protection, des mêmes séductions.

Par exemple, que l'on prenne un certain nombre de marchands, d'avocats ou d'individus quelconques; qu'on les empêche d'avoir leurs propres femmes, et l'on verra combien peu parmi eux sortiront sans être blessés à mort de cette épreuve.

N'est-ce pas le Dieu trois fois saint et infiniment sage qui a dit : " Il n'est pas bon que l'homme reste seul : faisons-lui une aide semblable à lui ? " (Genèse, ch. 2, v. 18.)

N'est-ce pas le même Dieu qui a dit encore, par la bouche de St. Paul : " Pour éviter la fornication, que chaque homme vive avec sa femme, et chaque femme avec son mari ? " (I Cor. ch. VII, v. 2.)

N'est-ce donc pas Dieu lui-même qui a institué le mariage, et en a formé les liens sacrés, pour protéger l'homme et la femme contre eux-mêmes, et les empêcher de tomber et de périr dans les sentiers épineux de la vie ?

Et n'est-ce pas le pape de Rome qui, dans le serment sacrilège exigé de tous ses prêtres, détruit le plus puissant, le seul remède donné par Dieu même à l'homme, contre des penchants légitimes tant qu'ils restent dans les limites voulues, et qui ne deviennent criminels que chez ceux qu'une main sacrilège a dépouillés des droits les plus saints de l'humanité.

Le pape, par le serment qu'il exige de tous

ceux qui veulent être prêtres, ne les prive-t-il pas des seuls appuis que Dieu lui-même leur avait donnés pour se tenir debout au milieu des tempêtes et des ouragans qui passent sur la terre ? Et quand le pape prive ces hommes du seul remède donné par Dieu pour les rendre forts et invulnérables au milieu des combats de la vie, et qu'il les lance au plus dangereux postes, ne les envoie-t-il pas, sans défense, pieds et poigns liés, pour lutter sur un champ de bataille où les plus puissants géants ont plus d'une fois été terrassés ? Ces hommes, qui n'ont pas d'épouses, pour les protéger contre eux-mêmes, ne sont-ils pas entourés, du matin au soir, de belles femmes, de jolies filles, qui jettent dans leurs âmes non pas des étincelles, mais des torrents d'un feu capable de fondre l'acier le plus dur ? Comment voulez-vous que ces hommes cessent d'être des hommes ? Qui serait assez insensé pour croire qu'ils seront plus forts que les anges, plus sages que Dieu même ?

Non seulement les prêtres sont privés des seuls moyens donnés par Dieu pour combattre

et vaincre, mais ils sont mis, dans le confessionnal, au milieu des séductions les plus irrésistibles et des facilités les plus multipliées de pécher. C'est au confessionnal que le prêtre connaît celles qui sont fortes et combattent avec courage ; mais il connaît aussi celles qui sont faibles et vont mettre bas les armes à la première attaque. Il connaît celles qui repousseront avec une noble indignation tous les efforts de l'ennemi ; mais, en même temps, il connaît celles qui non seulement ne feront aucune résistance, mais qui soupirent après les trompeurs attraits du péché....

Qui osera penser, soutenir que le prêtre cesse d'être homme au confessionnal ? Mais s'il continue d'être homme ; s'il n'est là qu'un de ces êtres dégénérés et faibles, dont le cœur penche comme un roseau sous le moindre vent, quelle terrible épreuve pour lui ; quels combats à mort il lui faut constamment livrer. Quelle force surhumaine ne lui faudra-t-il pas pour être toujours victorieux sur ce champ de bataille, où les David, les Samson même, sont tombés vaincus et meurtris.

N'est-ce pas un acte de suprême stupidité de la part des catholiques romains, comme des protestants, de supposer et d'espérer qu'il pourra toujours sortir vainqueur de ces luttes de tous les jours. de toutes les heures de la vie ! L'histoire de l'église de Rome même est là, pour prouver que la plus grande partie des confesseurs sont blessés à mort et succombent dans cette lutte désespérée. S'il n'en était pas ainsi, le miracle de Josué arrêtant la marche du soleil et de la lune, ne serait qu'un jeu d'enfant en comparaison du miracle perpétuel des 100,000 prêtres de Rome qui renverseraient tous les jours, à toutes les heures du jour, toutes les lois morales de leur nature d'homme.

Il me faudrait écrire de bien gros volumes, si je voulais redire tout ce que je sais de l'horrible et incroyable corruption qui règne dans les confessionnaux du Canada, de la France, des Etats-Unis, de l'Italie, de l'Espagne et de l'Irlande. Afin de n'être pas trop long, je ne parlerai que de l'Italie. Je choisis ce pays, parce que là, le prêtre et sa pénitente sont sous le regard du saint (?) Pape, dans la terre des

miracles journaliers opérés aux pieds des images et des statues qui tournent miraculeusement leurs yeux ou qui versent des larmes miraculeuses. Ce confesseur et sa pénitente étant si près des tombeaux de St. Pierre et de St. Paul, ils ont plus de chance que partout ailleurs d'être forts. Je veux aussi choisir mes témoins parmi ceux que Rome nous assure être les plus saints, les plus forts et les plus vénérables de ses confesseurs : Les moines et les religieuses. Et ce ne sont pas des filles et des femmes ordinaires qui vont nous dire l'espèce de pureté enseignée et pratiquée par ces moines et ces religieux, au confessionnal : c'est une religieuse qui va parler. C'est une des plus grandes princesses de l'Italie, son nom est Henrietta Caracciolo, fille du gouverneur de la province de Bari.

Elle vit encore : après avoir passé près de vingt ans dans divers couvents, elle en est sortie épouvantée par la corruption qu'elle y a vue de ses yeux. Voici ce qu'elle nous en dit, dans son fameux livre : "Mystères des couvents de Naples."

(Pages 150, 151 et 152) “ Mon confesseur vint le lendemain, et je lui déclarai ce qui troublait ma conscience. Un peu après, voyant que j'étais à la place où l'on donne la communion, la religieuse chargée de cet office, sonna la cloche pour avertir le prêtre qui devait venir avec le saint ciboire. Ce prêtre était un homme d'environ cinquante ans, très gros et gras, avec un visage rubicond et une physionomie tout à fait vulgaire et repoussante. Je m'approchai de la petite grille pour y recevoir l'hostie sur ma langue, ayant les yeux fermés, suivant l'usage. Aussitôt que l'hostie fut sur ma langue, comme je me retirais, je sentis qu'une main me caressait les joues. J'ouvris à l'instant les yeux ; mais le prêtre avait déjà retiré sa main. Je crus donc m'être trompé, et n'y fis point attention.

“ La prochaine fois que je communiai, ayant oublié ce qui s'était passé, je reçus encore l'hostie, les yeux fermés, suivant la règle. Cette fois, je sentis, à ne pas m'y tromper, une main qui me caressait le menton. Ouvrant promptement les yeux, j'aperçus le prêtre, qui

me regardait d'un œil lascif, et avec un sourire impur et passionné. Le doute n'était plus possible. Ces deux essais de séduction ne pouvaient être le résultat d'accidents imprévus.

“ La fille d'Ève est douée d'une plus grande dose de curiosité que l'homme. Il me vint à la pensée de me mettre dans un endroit d'où je ne serais pas aperçue, mais d'où je pourrais voir ce qui se passait entre ce prêtre libertin et les autres religieuses. Je le fis, et je restai convaincue que pas une religieuse, excepté les plus vieilles, ne se retirait sans être carassée par lui ! Toutes ces religieuses lui permettaient avec elles ces libertés, et elles n'en étaient pas moins remplies de respect pour lui lorsqu'elles se retiraient !

“ Je me dis à moi-même : Est-ce donc ainsi que les prêtres et les épouses de Jésus-Christ respectent la sainte eucharistie ? Est-il donc vrai que les jeunes novices sont attirées dans ces couvents pour y recevoir de pareilles leçons d'honnêteté et de chasteté ?”

(Page 163) “ Les passions fanatiques et l'amour des religieuses pour les prêtres et les

moines qui les confessent, dépassent tout ce qu'on peut dire à ce sujet. C'est cet amour qui rend leur prison supportable, en leur donnant tous les jours l'occasion de vivre avec l'objet de leur passion. C'est cette vie libre et licencieuse qui attache la religieuse à son couvent, et qui la rend vraiment malheureuse quand, par suite de certaines circonstances, elle est obligée d'aller passer quelque temps avec son père et sa mère, ses frères et ses sœurs. Car, sous le regard d'une famille respectable, il ne lui serait pas permis de passer des heures entières seule avec un prêtre ou un moine, pour se révéler réciproquement tous les mystères de leur pensée et de leur cœur.... C'est un privilège dont elles ne peuvent jouir que dans le couvent. Que d'heures nombreuses ces nouvelles Héloïses passent ainsi au confessionnal, dans les plus agréables conversations avec leur Abélard froqué ! Celles qui ont des confesseurs trop vieux, ont le droit de se choisir un directeur spirituel avec lequel elles ont la permission d'avoir de longs tête-à-tête dans le parloir. Quand cela n'est

pas suffisant, la religieuse fait semblant d'être malade, afin que son confesseur puisse aller dans sa chambre, et rester quelque temps seul avec elle !”

(Page 166) “ Une religieuse infirme recevait son confesseur dans sa chambre, seul, pour se confesser. Après quelque temps, cette religieuse se trouva dans des ‘ circonstances intéressantes.’ Ses médecins firent courir le bruit qu’elle était hydropique, et elle dut s’en aller dans sa famille.”

(Page 167) “ Une jeune novice avait l’habitude d’aller, tous les soirs, dans le cimetière, où elle se rencontrait avec un jeune prêtre attaché à l’église. Sa passion était si ardente que ni le mauvais temps, ni la crainte d’être surprise ne l’empêchait d’aller au rendez-vous. Une nuit, qu’il faisait bien noir, elle entendit un grand bruit, qui la remplit de terreur. Elle s’imagina, dans sa frayeur, qu’une vipère enlaçait sa jambe . . . Elle mourut, peu de temps après, d’une fièvre causée par cette peur.”

(Page 168) “ Un confesseur venait voir sa jeune pénitente dans le couvent. Chaque fois

qu'il venait y administrer une malade, il y passait la nuit, et couchait dans une chambre voisine de sa jeune pénitente. Celle-ci trouvait alors le moyen de passer par-dessus la cloison qui séparait les deux lits, et passait le reste de la nuit à recevoir les consolations que le directeur de son âme avait à lui donner.....

“Une autre religieuse, qui était dans le délire par suite d'une fièvre typhoïde, lorsque son confesseur venait la visiter, cherchait constamment à l'embrasser. Le prêtre, tout confus à cause des étrangers qui étaient là, mettait son crucifix devant les yeux de sa pénitente, et disait avec un ton doucereux : ‘Chère enfant, baisez votre époux!’ ”

(Page 168) “Une novice, qui appartenait à une famille noble, me révéla, un jour, qu'elle avait reçu de son confesseur un livre bien intéressant, intitulé : ‘La Monaca,’ par Diderot. Or chacun sait que cet ouvrage est un des livres les plus obscènes qui existent.

(Page 169) “Je reçus, un jour, une lettre d'un moine qui m'avouait qu'il ne m'avait pas plutôt vu qu'il avait conçu le plus ardent

désir de devenir mon confesseur. Sa lettre, d'un bout à l'autre, n'était remplie que des expressions les plus plates de l'amour et de la passion les plus effrénés."

(Page 169) "Un prêtre qui jouissait d'une réputation sans tache, me voyant un jour passer près de lui, me fit signe et me dit : 'Pss ! Pss ! Venez ici, ma chère, venez donc ici.'

"Ces paroles et ces gestes de la part d'un prêtre me remplirent d'un sentiment de dégoût inexprimable.

"Mais je fis ensuite rencontre d'un prêtre qui, plus que les autres, a employé tous les moyens imaginables pour avoir mon amour. Toutes les ruses furent mises en usage par lui, jusqu'à la profanation de la Parole de Dieu, pour me gagner. Je n'en donnerai qu'un exemple :

" 'Belle enfant, me dit-il un jour, savez-vous ce que c'est que Dieu ?'

" 'Oui, répondis-je, c'est le Créateur de l'univers.'

" 'Non, non, non, me répliqua-t-il ; ce n'est pas cela.' Puis, riant de ma prétendue igno-

rance, il ajouta : ‘Dieu est amour ; mais un amour absolu, qui s’incarne dans deux cœurs qui s’aiment et s’adorent mutuellement. Vous ne devez donc pas aimer Dieu d’une manière abstraite ; mais vous devez l’aimer dans son acte d’incarnation manifesté par l’amour exclusif de l’homme et de la femme. Quod Deus est amor, nec colitur, nisi amando.’

“ ‘Alors, lui dis-je, la femme qui adore son amant adore donc Dieu lui-même ?’

“ ‘Assurément ! assurément !’ me répondit le prêtre, fier de penser qu’il m’avait gagnée à sa doctrine.

“ ‘Dans ce cas, lui répondis-je, je préférerais aimer un homme du monde qu’un prêtre.’

“ ‘Que Dieu vous en garde ! mon enfant ; que Dieu vous préserve d’un si grand péché ! me répondit mon interlocuteur. Aimer un homme du monde ! un pécheur, un impie !! Mais cela vous conduirait tout droit en enfer ! Tandis que l’amour que vous auriez pour un prêtre est une chose sainte et sacrée ; car la foi et les vertus du prêtre sont une émanation de la sainteté de l’église ; au lieu que l’amour

d'un homme profane est faux et criminel, comme toutes les vanités du siècle. Le prêtre purifie et sanctifie constamment ses affections par son union avec le Saint-Esprit ; tandis que les affections d'un homme du monde dégradent et souillent comme la boue des rues.'

“ ‘ Mais, autant pour obéir aux instincts de mon cœur qu'à la voix de ma conscience, il m'est impossible d'aimer un prêtre, ' lui répondis-je.

“ ‘ Eh bien, me dit-il, si vous n'osez m'aimer parce que je suis votre confesseur, je trouverai bien le moyen de vous débarrasser de vos scrupules. Nous unirons le nom de Jésus-Christ à toutes les expressions de notre amour. De cette manière, les manifestations mutuelles de notre affection monteront vers le ciel, comme un encens agréable à Dieu. Par exemple, vous me direz : “ Je vous aime pour l'amour de Jésus-Christ, et c'est dans cet amour de Jésus-Christ que j'ai rêvé à vous la nuit dernière.” Alors votre conscience sera tranquille, parce que tous les transports de votre amour seront sanctifiés !'

“ Plus tard, je demandai à un moine, vénérable par son âge et sa vertu, comment il se faisait que l'on pût sanctifier l'amour le plus profane en mêlant le nom de Jésus-Christ à ses manifestations.

“ Il me répondit : ‘ Ce sont là les principes d'une secte abominable et malheureusement trop nombreuse, qui profane ainsi le saint nom de notre Seigneur, pour en faire comme un voile à leurs honteuses débauches.’ ”

Et c'est mon devoir de déclarer, devant le monde entier, que la plus grande partie des confesseurs de l'Europe et de l'Amérique parlent et agissent comme ce prêtre italien.

Oh ! mon cher Canada ! si tu savais ce que deviennent la vertu et l'honneur de tes filles au confessionnal, avec quelle sainte et juste indignation tu briserais les chaînes d'ignominie dont on souille tes épaules ! Avec quel généreux courage tu secouerais le joug qui t'écrase, pour aller aux pieds de Jésus-Christ chercher la liberté, l'honneur et la vie !

CHAPITRE TROISIÈME.

LES ÉCUEILS ET LE SECRET DE LA CONFESSION.

Si quelqu'un veut entendre un discours plein d'éloquence et de feu, qu'il aille écouter le prêtre de Rome lorsqu'il donne, en chaire, les preuves de la divinité du dogme de la confession auriculaire. Il n'y a aucun sujet sur lequel il revienne si souvent, et dont il parle avec tant de zèle. Car le confessionnal est réellement la plus puissante forteresse de l'église de Rome : c'est le secret de son gigantesque et mystérieux pouvoir. Que les peuples ouvrent les yeux ; qu'ils comprennent, une bonne fois, la vérité sur cette question : du moment qu'ils sauront que le confessionnal n'est qu'une imposture moderne, inventée par Satan pour enchaîner et perdre le monde, la puissance de Rome croulera, pour ne jamais se

relever. C'est ce que les prêtres savent parfaitement : de là viennent les efforts constants et désespérés qu'ils font pour tromper le peuple à ce sujet. Pour mieux atteindre à leur but, ils ont recours aux fables les plus monstrueuses ; ils travestissent les Saintes Écritures ; ils font dire aux saints Pères tout le contraire de ce qu'ils ont dit ; les miracles et les merveilles les plus incroyables sont racontés comme des vérités de l'Évangile.

Mais ils ont surtout recours à deux moyens, qui leur sont plus chers et qui réussissent mieux que les autres : ils assurent au peuple que Dieu fait un miracle perpétuel pour conserver la chasteté aux prêtres, malgré les dangers qui les environnent, et qu'un autre prodige s'opère pour garder intact le secret de la confession. Ils font accroire à leurs ouailles que Dieu, par une faveur particulière attachée au vœu de chasteté perpétuelle, élève les prêtres au-dessus des misères de l'humanité déchue ; qu'il en fait une espèce d'anges.

Lorsqu'ils sont interrogés, ou qu'ils ont à parler sur ce sujet, ils soutiennent, avec un

front d'airain, qu'ils ont des grâces spéciales pour rester chastes, même au milieu des plus grands dangers; que la Sainte Vierge, à laquelle ils sont consacrés d'une manière particulière, leur obtient de Dieu cette force sur-humaine; qu'étant enfants de Marie, ils sont conservés purs au milieu des mille tentations où la vertu des autres hommes feraient un triste naufrage. Et les populations ignorantes écoutent ces contes, et les croient avec une inconcevable facilité.

Mais je connais l'intérieur comme le dehors de la moderne Babylone, et je vais dire la vérité. Je sais bien que plusieurs auront de la peine à me croire. Ils me répondront: Il faut que vous vous trompiez; il n'est pas possible que la plupart de nos prêtres soient des imposteurs. Ils peuvent errer, comme le reste des hommes, sur plusieurs questions; mais ils ne sont pas, comme vous le dites, des imposteurs volontaires.

Eh bien, quoique je sache que plusieurs refuseront de croire la vérité, je vais pourtant la dire.

Personne ne se doute, parmi les catholiques romains, que ces mêmes prêtres, qui parlent si éloquemment, devant le peuple, de la force merveilleuse qu'ils s'arrogent, versent des larmes amères sur leurs déplorables chutes, et se les avouent les uns aux autres, lorsqu'ils sont ensemble. Oui, quand ils sont seuls, entre eux, ils se lamentent sur la dégradation morale dans laquelle le confessionnal les tient constamment plongés!

Je possède un petit livre, qui me fut donné par l'évêque de Nancy, et qui a pour titre : "Examen de Conscience des Prêtres." Voici ce qu'on lit à la page 34 :

"Quand il s'est présenté à moi de ces personnes du sexe qui croient ne s'être pas bien confessées, si elles n'ont rapporté leurs péchés avec toutes les circonstances accessoires, les ai-je laissées faire des histoires, des tableaux qui, une fois saisis par l'imagination, pouvaient y demeurer et y causer une longue suite de tentations et de péchés? Les ai-je arrêtées, doucement, il est vrai, mais pourtant sans leur laisser dire plus que le nécessaire, lors-

qu'il y a vraiment danger d'entraînement à quelques péchés, soit pour le confesseur, soit pour la personne qui se confesse? Les prêtres ne se rendent pas assez compte de l'effet que produisent, à la longue, les continuelles tentations amenées par cette manière de confesser. L'âme s'affaiblit graduellement à un tel point que la chasteté finit par succomber."

Voilà le langage d'un prêtre honnête parlant à ses frères dans le sacerdoce, lorsqu'il croit que pas un laïque ne l'entend; voilà le langage de la vérité.

En présence de Dieu, ces prêtres avouent qu'ils ne peuvent assez redouter ces "continuelles tentations" (quelles paroles!) dont la confession auriculaire est la cause. Ils reconnaissent, les uns devant les autres, que ces continuelles (oui, continuelles!) tentations finissent par détruire en eux, pour toujours, la sainte vertu de pureté!

Ah! plutôt à Dieu que toutes les femmes et les filles que le pape tient enchaînées aux pieds de ses pêtres, par la confession, pussent entendre les cris de détresse de ces mêmes prê-

tres dont les impurs récits du confessionnal ont pour jamais détruit la vertu et l'honneur! Plût a Dieu qu'elles pussent voir les larmes amères que la plupart des confesseurs ont à verser sur la profonde dégradation morale que le confessionnal engendre et nourrit! Comme elles seraient remplies de honte et d'horreur à la vue des maux irréparables qu'elles causent à ces prêtres! Comme elles rougiraient à la vue des "tentations continuelles," des péchés honteux de leurs confesseurs, si elles pouvaient voir ce qui se passe dans leurs pauvres cœurs après qu'elles les ont souillés par le triste récit de leurs propres misères! Comme elles comprendraient que le confessionnal n'est qu'une nouvelle Sodome, où presque toutes les mauvaises passions du cœur humain se trouvent excitées, souvent à un point irrésistible! Quelle sainte indignation chez elles d'avoir été si longtemps les dupes et les victimes de cette imposture moderne! Quel bonheur pour elles de pouvoir fuir les pièges et les hontes du confessionnal, pour aller aux pieds de l'agneau immolé sur la croix chercher le pardon, la paix et la vie!

Trouverait-on une seule femme ayant tant soit peu de respect pour elle-même qui consentît à se confesser à un prêtre, si ce même prêtre lui disait la vérité, telle qu'il se l'avoue à lui-même, dans son examen de conscience? Se confesserait-elle à cet homme, s'il venait ensuite lui avouer que cette confession a été pour lui une cause "continuelle" de tentations honteuses et de péchés dégradants? Non! Jamais!

Nous le demandons sans crainte, trouverait-on un seul père de famille qui voulût laisser aller sa fille à confesse à un jeune prêtre, après avoir entendu ce même prêtre se lamenter et gémir sur les tentations continuelles qu'il éprouve et les péchés honteux qu'il commet depuis que cette jeune fille est venue mettre sur ses faibles épaules un fardeau brûlant, qui l'écrase et le consume tout à la fois.

Eh bien, que les uns et les autres relisent cette terrible page du livre de l'Examen de Conscience des Prêtres, publié par un des plus grands et des plus vénérables prélats de Rome, le cardinal de Bonald, mort archevêque de

Lyon en France ; ils entendront de leurs propres oreilles, ils verront de leurs propres yeux que “ le confesseur, en général, est assailli par des tentations continuelles, et qu’il perd souvent pour toujours la sainte vertu de pureté, en conséquence de ce que les femmes et les filles lui révèlent au confessionnal ! ”

Mais qui ne déplorera pas la perversité de notre pauvre nature humaine ? Nous le répétons, ces mêmes prêtres qui se désolent et pleurent sur leur profonde dégradation morale, sur leurs honteuses et continuelles tentations, sur leurs péchés impurs, lorsqu’ils sont les uns avec les autres, vont le front haut dans le monde, portent un masque d’honnêteté, font sonner bien fort les glorieux privilèges de leur célibat, et font accroire au monde qu’ils vivent, sur la terre, de la vie des anges qui sont au ciel ; qu’ils sont semblables au buisson ardent que vit Moïse dans le désert ; qu’ils sont au milieu des flammes sans en être atteints !

Il n’y a pas un seul écrivain de l’église de Rome qui ne déplore les chutes continuelles des prêtres au confessionnal, lorsqu’ils ne s’a-

dressent qu'aux confesseurs. Mais lorsque ces mêmes écrivains parlent au peuple sur la même question, ils emploient toutes les ruses du langage, ils épuisent toutes les hyperboles de la rhétorique pour leur faire croire que le prêtre, au confessionnal, protégé par son célibat, est invulnérable contre les séductions des femmes et des filles qu'ils confessent.

Je n'ai point de paroles pour dire quelle fut ma surprise lorsque j'aperçus, pour la première fois, que cette duplicité était comme une des pierres fondamentales de mon église.

C'était peu de temps après mon ordination. Je confessai, dans la matinée, un prêtre d'une grande réputation de sagesse et de sainteté, qui s'avoua coupable des plus déplorables fautes contre la chasteté. Le fait est que chacune des femmes et des filles qu'il avait confessées avaient été pour lui une occasion de chute. Mais il versa des larmes si abondantes sur sa profonde misère, il me montra des sentiments de repentir qui me parurent si sincères, que je ne pus m'empêcher de mêler mes larmes aux siennes et de lui donner l'absolution.

Quelques heures après, ce même prêtre, qui était un homme éloquent, monta en chaire. Le sujet de son discours était “la divinité du dogme de la confession auriculaire.” Pour prouver que Jésus-Christ l’avait institué lui-même, il nous soutint que le Fils de Dieu s’était comme engagé à faire un miracle perpétuel en faveur de ses prêtres, en conservant la sainteté et la pureté de leurs cœurs, au milieu des plus redoutables dangers du confessionnal ! !”

Les abominations journalières, les péchés dégradants qui découlent de la confession auriculaire, comme de leur source la plus féconde, sont si horribles, et si bien connus des papes et des évêques, que plus d’une fois des efforts louables et énergiques ont été faits pour en arrêter le cours et en diminuer le nombre. Mais tous ces efforts ont été impuissants.

Un de ces efforts les plus remarquables fut tenté vers l’an 1500, par le pape Pie IV. Il publia une ordonnance par laquelle toutes les femmes et les filles qu’avaient été scandalisées et séduites, par leurs confesseurs, reçurent ordre de les dénoncer. Un certain nombre des prin-

cipaux officiers de l'Inquisition furent choisis et autorisés par le pape pour recevoir les dépositions et punir les coupables. On commença ce travail dans la belle et grande ville de Séville, en Espagne. Mais le nombre des filles et des femmes qui se présentèrent devant ces hauts fonctionnaires ecclésiastiques, pour dénoncer les confesseurs qui les avaient séduites, fut d'abord si grand, que quoiqu'il y eut trente notaires pour écrire les accusations, ils ne purent suffire à leur tâche dans les limites du temps donné. On y ajouta trente jours. Mais les inquisiteurs se virent tellement accablés par le nombre des belles Espagnoles qui venaient leur raconter comment elles avaient appris à être pures et chastes au confessionnal, qu'il fallut encore donner trente jours de plus pour entendre et écrire toutes les intéressantes choses que ces pénitentes avaient à raconter. Mais cette nouvelle extension du temps donné se trouva encore bien trop courte pour la besogne que les Inquisiteurs avaient devant eux... A la fin, il parut évident au tribunal de l'Inquisition que le nombre des prêtres qui s'étaient

servi de la confession auriculaire pour séduire leurs pénitentes étaient si grand, qu'il était absolument impossible de les punir tous. L'enquête termina brusquement ses travaux, et les coupables confesseurs furent laissés tranquilles et libres de continuer leurs œuvres de ténèbres !

Plusieurs autres Papes ont fait de sincères efforts pour arrêter les abominations dont les confesseurs se rendent coupables, avec leurs pénitentes : et toujours avec le même résultat.

Mais, quoique toutes ces tentatives des papes pour réprimer les désordres de la confession auriculaire aient manqué leur but, n'ont-ils pas servi, dans la providence de Dieu, à montrer au monde que le confessionnal est un abîme de honte et de dégradation pour le prêtre, comme pour les malheureuses esclaves qu'il tient dans ses chaînes ?

La seconde flagrante imposture soutenue par les prêtres de Rome, et acceptée comme vérité de l'Évangile par leurs aveugles dupes, est que le " Secret " de la confession est une chose si sacrée et d'une si haute importance, que Dieu

fait un miracle continuel pour mettre les prêtres dans l'impossibilité de révéler ce qu'ils ont appris au confessionnal. Eh bien ! qu'on lise avec attention les lignes suivantes, que je copie mot pour mot du fameux livre du Cardinal de Bonald, archevêque de Lyon, et l'on saura à quoi s'en tenir sur cette prétendue inviolabilité du secret de la confession :

“ N'ai-je pas fait un sujet de plaisanterie des choses que j'avais entendues en confession, en parlant à d'autres prêtres et même devant des laïques et des filles de service ? ” (“ Examen de Conscience des Prêtres, ” p. 35.)

Filles et femmes, et vous hommes, qui vous faites un devoir d'aller révéler à votre confesseur, sous le prétendu sceau de la confession, le secret des actions les plus compromettantes de votre vie, l'entendez-vous bien de vos oreilles, le lisez-vous bien de vos yeux ? Un des péchés les plus communs sur lesquels votre propre église veut que ses prêtres s'examinent, ce sont les indiscretions qu'ils commettent en parlant non seulement avec d'autres prêtres, mais avec leurs propres servantes, leurs dis-

crêtes et fidèles ménagères, sur ce que vous leur avez confié !!

Le fameux livre intitulé “Miroir du Clergé,” que l’église de Rome met entre les mains de tous ses prêtres, ne leur conseille-t-il pas aussi de s’examiner sur le nombre de fois qu’ils ont parlé, entre eux ou avec leurs filles de service, de ce qu’ils ont entendu au confessionnal ? Voici les propres paroles de ce livre destiné à aider le prêtre à bien s’examiner :

“ N’ai-je pas fait un sujet de plaisanterie des choses que j’avais entendues en confession, parlant à d’autres prêtres et même devant des laïques et des filles de service ? ” (“Miroir du Clergé,” p. 563.)

Catholiques romains, que les prêtres de Rome trompent si cruellement au sujet de la prétendue inviolabilité du secret de la confession, lisez encore l’aveu suivant, fait par votre église, à la page 562 du même ouvrage :

“ Il n’est pas rare que des confesseurs peu réfléchis parlent imprudemment, disent des choses d’où l’on peut conclure ce qu’ils ont entendu, jugent, blâment ou censurent, appré-

cient une famille, une communauté ou une paroisse, d'après ce qu'ils ont appris au confessionnal, etc."

Qu'on le comprenne bien, je ne demande pas à être cru sur parole, lorsque je dis qu'une des habitudes les plus communes des confesseurs est de parler, non seulement entre eux, mais avec leurs servantes et leurs ménagères, des choses qu'ils entendent en confession. Mais voici que je cite trois témoignages irrécusables de cette lamentable vérité; voici que j'oblige l'église de Rome elle-même d'avouer qu'un des péchés les plus fréquents sur lesquels les prêtres ont à s'examiner, sont les propos qu'ils tiennent, même avec des "filles de service," sur ce qu'ils ont entendu de la bouche de leurs pénitents et pénitentes!!!

Que ceux donc qui ont des yeux pour voir, voient; que ceux qui ont des oreilles pour entendre, entendent; et que ceux qui ont une intelligence pour comprendre, comprennent.

CHAPITRE QUATRIÈME.

COMMENT LE CONFESSIONNAL AIDE AU PRÊTRE À GARDER SON VŒU DE CÉLIBAT.

Les faits ne sont-ils pas les plus forts arguments? En voici un, choisi entre cent mille, pour montrer que la confession auriculaire est le plus puissant engin de corruption que le monde ait jamais connu :

Vers l'an 183—, Québec possédait un jeune prêtre singulièrement populaire et attrayant. Sa voix était magnifique, et il était bon orateur. Par égard pour sa famille, qui est nombreuse et respectable, nous taisons son nom : nous l'appellerons M. D.—

Invité à prêcher dans la paroisse de Verchères, pendant une neuvaine, il y devint bientôt le confesseur à la mode. Parmi ses belles pénitentes, on en remarquait une, plus charmante

que les autres, âgée de dix-neuf ans. Elle demanda et obtint la faveur de faire une confession générale. Par conséquence, on la voyait exactement deux fois par jour aux pieds de son confesseur, lui dire toutes les pensées, les désirs et les actions de sa vie. Dieu seul connaît ce qu'elle eut à raconter. Mais ce que beaucoup de monde sait au Canada, c'est que le cœur du jeune confesseur ne put rester indifférent aux charmes de sa belle pénitente, et que le cœur de la pénitente se laissa aussi prendre par les charmes de son confesseur. Mais les intéressants et pieux tête-à-tête de ces deux amants étaient observés avec trop d'attention pour qu'ils pussent être parfaitement heureux. Cependant, le confesseur, qui était un homme de ressources, ne se laissa pas effrayer par les difficultés dont il était environné.

“ Je m'en vais, demain, à Montréal, dit-il à sa chère pénitente ; mais je redescendrai après-demain, pendant la nuit, en route pour Québec. Soyez au quai, habillée en homme, au moment où le steamer accostera ; jetez vos

hardes de fille à la rivière, à la faveur de l'obscurité. Vous embarquerez sur le vaisseau, où personne ne vous reconnaîtra ; vous viendrez avec moi à Québec, et vous vous engagerez au presbytère, où l'on a besoin d'un bon jeune homme : là, nous passerons ensemble des moments heureux.

Quelques jours plus tard, il y avait un grand deuil dans la famille de la jeune fille. Elle était disparue si soudainement ; ses vêtements avaient été retrouvés flottant sur les bords du fleuve ; il n'y avait pas moyen d'en douter : la pauvre enfant, troublée par l'excès de sa dévotion, à la suite de sa confession générale, s'était sans doute jetée à l'eau pour se noyer. Bien des recherches furent faites pour retrouver son corps ; mais elles furent inutiles. La famille, plongée dans la plus profonde tristesse par cet affreux malheur, essaya de se consoler en remplissant d'argent les mains du curé, afin qu'avec ses prières et ses messes il pût bientôt arracher des flammes du purgatoire l'âme de la chère défunte, dont je cacherai le nom, et que j'appellerai Geneviève.

Pendant que son père et sa mère, ses frères et ses sœurs versaient des larmes sur sa fin soudaine et prématurée, Geneviève, bien nourrie, bien payée, était heureuse dans le beau presbytère de Québec, où elle était vraiment adorée. Parfaitement propre et bien mise dans ses habits d'homme, elle était si prompte et si obligeante, qu'elle ressemblait à un beau papillon.

A cause de son costume masculin, nous la nommerons Joseph.

Nous avons plus d'une fois vu, de nos propres yeux, ce charmant Joseph au presbytère de Québec ; et nous ne pouvions qu'admirer ses bonnes manières, sa propreté et son exquisite politesse. Nous avouerons cependant que souvent il nous était passé un léger nuage dans l'esprit à son sujet. Joseph avait si bien l'air d'une belle fille.... Puis il paraissait sur un pied de si grande intimité avec le Rév. M. D—— et le saint évêque !.... Mais nous nous indignions contre nous-même, chaque fois que ces choses nous venaient à la pensée. Le profond respect que nous avions pour le curé,

qui était en même temps le coadjuteur de Québec, nous donnait l'assurance qu'il n'aurait pas fait coucher si près de sa propre chambre ce jeune homme, s'il n'eût été ce qu'il paraissait être.

Pendant quelques années, tout alla à merveille pour Joseph et les vénérables prêtres qu'il servait. Mais, par malheur, il arriva, un jour, que quelques habitants de la ville trouvèrent que Joseph prenait avec les jeunes prêtres, et même avec le saint coadjuteur, des airs de familiarité qui ne convenaient pas.

Un des catholiques romains les plus dévoués de la ville, et qui était mon parent, plus peiné que les autres, crut, dans l'intérêt de la religion, devoir faire à M. le curé quelques observations respectueuses. Il suggéra que la prudence exigeait qu'on éloignât Joseph le plus tôt possible.

C'était un bien sombre nuage qui montait à l'horizon de ces heureux prêtres; et leur barque étaient évidemment poussée vers de dangereux récifs. Il leur devenait à peu près impossible de garder Joseph plus longtemps,

après le grave avis donné par un homme dont il n'était pas prudent de repousser les conseils dans de pareilles circonstances. Mais l'idée de chasser Joseph brusquement était aussi grosse de dangers sérieux. Il en savait un peu trop long sur la sainte (!) vie intérieure de certains confesseurs du Canada, pour qu'il fût prudent d'agir envers lui comme envers une de ces personnes dont les yeux sont restés fermés aux intéressants mystères que les murs de plus d'un presbytère cachent au regard du vulgaire.

Une seule parole indiscrette de sa part pouvait causer des maux irréparables. Les liens qui unissaient quelques-uns de ces prêtres à Joseph, avaient d'abord semblé formés d'or et de soie, mais ils se trouvaient tout-à-coup changés en chaînes d'acier brûlant. Aux nuits pleines des plus doux songes, il en succéda plusieurs où les éclairs et la foudre troublaient le repos des heureux célibataires de la cure.

Plusieurs jours d'inquiétudes se succédèrent et furent suivis par des nuits d'alarmes qui ne ressemblaient guère à celles qui les avaient

précédées. Mais, que faire ? A l'avant, comme à l'arrière de la pauvre barque, à droite comme à gauche, on ne voyait que brisants dangereux, dont un seul pouvait causer le naufrage. Que faire, dans ces circonstances sinistres ? L'arrivée d'un bon curé de campagne du nord du fleuve vint à temps pour ramener le calme et éloigner le danger. Il était l'ami intime du coadjuteur, qui ne lui cacha rien au sujet de Joseph. " Monseigneur, lui dit le curé des Eboulements, je suis justement venu en ville voir si je ne rencontrerais pas un serviteur aussi bien qualifié que Joseph. Payez-le bien, pour qu'il reste votre ami, et ne soit pas indiscret ; je vais l'amener avec moi et le prendre à mon service.

Une fois installé au presbytère des Eboulements, Joseph eut bientôt gagné l'affection de tout le monde par ses bonnes manières ; et les habitants complimentèrent leur curé sur sa nouvelle acquisition. Nécessairement le curé en savait un peu plus long que son peuple sur l'habileté de son nouveau serviteur. Plusieurs années se passèrent ainsi sans que le moindre soupçon

vînt troubler le repos de l'heureux couple. Mais il arriva enfin une heure fatale où quelques-uns des marguilliers trouvèrent que l'intimité de Joseph et du curé allait un peu trop loin ; il leur sembla même que le sceptre du petit royaume des Eboulements était tombé des mains de son légitime possesseur en celles de son serviteur. Rien ne se faisait plus dans la paroisse sans l'avis de Joseph, et les habitants même pouvaient à peine parler à leur curé sans en avoir eu la permission de Joseph. Ceux qui les premiers avaient aperçu certaines choses de louche, en parlèrent alors à leurs voisins, et ceux-ci à d'autres, jusqu'à ce qu'enfin le mécontentement devint général. Bref, il fut décidé par les plus anciens de la paroisse que Joseph eût à sortir au plus tôt du presbytère. Mais le curé avait passé de si heureux jours avec lui, que rien ne lui était plus pénible que d'être privé de ses services. Il savait par le confessionnal, que dans sa paroisse, non loin de l'église, il y avait une fille qui connaissait tout ce qui avait rapport à Joseph, et qu'elle ne ferait aucune difficulté pour se marier avec lui.

Il lui en fit la proposition, qu'elle accepta sous promesse que M. le curé leur donnerait de l'ouvrage et les aiderait à vivre. Les bancs furent donc publiés pendant trois dimanches, puis le mariage béni par M. le curé en personne !

L'étrange couple vécut dans la plus parfaite harmonie, ne faisant rien soupçonner au public de l'effroyable mystère de corruption caché sous ces prétendus liens conjugaux. . . . Joseph et sa "femme" travaillaient souvent pour M. le curé, qui payait libéralement leurs services tant qu'il resta dans la paroisse. Parmi les curés qui lui succédèrent, il y en eut un nommé Tétreau. Celui-ci ne savait absolument rien des liens d'iniquité qui unissaient Joseph à sa femme, et il leur donnait souvent de l'ouvrage. Mais un jour que Joseph travaillait à la porte du presbytère, un voyageur se présente, et demande si M. le curé Tétreau est là, disant qu'il voulait lui parler.

Joseph lui répondit : " Oui, M. le curé est chez lui ; mais comme vous semblez un étranger ici, me permettriez-vous de vous demander de quelle paroisse vous venez ? "

“ C’est bien aisé de vous satisfaire, répond l’étranger : Je viens de la paroisse de Verchères.”

En entendant nommer la paroisse de Verchères, Joseph devint pâle comme un mort, et resta comme pétrifié. L’étranger, étonné de cette surprise, le regarde fixement, et le toisant de la tête aux pieds, il s’écrie d’une voix forte et pleine d’indignation : “ Que vois-je ! Quoi ! Geneviève, te voilà ici habillée en homme ! toi qu’on a cru noyée depuis si longtemps ! ”

“ Oh mon oncle ! s’écrie Joseph, pour l’amour de Dieu, n’en dites pas plus long.”

Mais il était trop tard :—plusieurs personnes avaient entendu l’oncle et la nièce. Les secrets et terribles soupçons qui planaient depuis si longtemps sur elle étaient bien fondés. Un de leurs prêtres avait gardé avec lui, comme son serviteur, une fille habillée en homme ! Et pour mieux aveugler son peuple sur cette infamie, il avait marié cette fille avec une autre fille, afin de la garder auprès de lui sans éveiller aucun soupçon. Cette nouvelle vola de bouche en bouche, de maison en maison ; elle traversa

les limites des Eboulements et se répandit sur les deux rives du St. Laurent, où elle est connue d'un grand nombre de personnes. Il est impossible d'exprimer la surprise et l'horreur causées partout par la nouvelle de cet événement.

Les officiers de la justice furent requis de faire une enquête sur ce fait ; et un docteur reçut l'ordre de faire non pas un examen post mortem, mais un " ante mortem," pour savoir si Joseph était un homme ou une fille. Il déclara juridiquement que Joseph était réellement une fille, et les faux liens du mariage furent en conséquence dissous.

Cependant, le Rév. M. Tétreau, curé des Eboulements, avait envoyé un exprès à l'évêque pour l'informer de tous ces faits, et lui dire que le beau jeune homme qu'il avait si longtemps gardé avec lui, n'était rien autre chose qu'une fille !

Qui pourrait dire le trouble, la confusion et la honte de tous les saints (?) et hauts personnages compromis dans cette affaire ! Car quelles complications terribles et imprévues dans l'ave-

nir de l'église de Rome, en Canada, si cette fille eût voulu parler bravement et dire la vérité ! Comme le grand échaffaudage de sa puissance aurait vite croulé à la lueur des sinistres lumières qui auraient jailli de ce fait que personne n'a jamais osé, et que personne n'osera jamais nier ! Rome sentit tout le danger de la position et sut se tirer d'affaire avec son habileté ordinaire. Un exprès fut envoyé de Québec pour intimider la malheureuse fille, en lui montrant la prison perpétuelle ou la pénitencière comme punition de son crime, si elle restait au Canada, et 500 louis lui furent offerts si elle partait immédiatement et s'en allait aux Etats-Unis. Geneviève, épouvantée, accepta les 500 louis et partit à l'instant pour la terre de l'exil.

La Providence voulut que je fusse appelé, peu après ces évènements, à prêcher une retraite aux Eboulements ; et c'est là que j'ai appris, à leur source, les détails que je donne ici, au monde, afin que chacun comprenne que le démon n'a jamais rien inventé d'égal à la confession auriculaire pour souiller l'âme et la perdre sans ressource.

Le Rév. M. Tétreau, curé des Eboulements, qui fut un des premiers informés de ces faits, frappé d'horreur à la vue de l'épouvantable corruption qui découle de la confession auriculaire, comme de sa source, se décida, dès lors, avec la grâce de Dieu, à briser les liens qui le rendaient le prêtre et l'esclave d'un système de duplicité et de corruption que l'ancien paganisme n'a jamais connu, même dans les siècles les plus dépravés. Il pleura sur les jours malheureux qu'il avait passés dans cette moderne Sodome. Il cessa, bientôt après, de servir le pape, afin de suivre Jésus-Christ; et aujourd'hui, ministre de l'Évangile, il annonce la Parole de Dieu, dans sa pureté, et en suit les saintes et vivifiantes lumières, dans la ville de Montréal, où chacun peut le voir et s'assurer de la vérité de ce que je viens de dire.

CHAPITRE CINQUIÈME.

LA GRANDE DAME AU CONFESSIONNAL : CE QU'ELLE
DEVIENT APRÈS LA REDDITION DE LA PLACE
A DISCRÉTION ; SA RUINE COMPLÈTE.

Le plus grand guerrier n'a jamais déployé plus d'habileté, essayé plus de ruses pour s'emparer d'une forteresse, que le prêtre qui veut dépouiller la femme du respect qu'elle se doit à elle-même et de la modestie naturelle que Dieu lui a donnée, surtout lorsque cette femme a reçu une haute éducation.

Comme le pape et son église savent que c'est seulement par la femme qu'ils pourront conquérir et gouverner le monde, tout est mis en usage afin d'en faire une esclave parfaitement soumise. Car ce ne sera qu'après qu'elle aura courbé son front sous le joug de la servitude, et qu'elle sera docile et inerte comme le

poids de la pendule, qu'elle pourra accomplir les grandes choses que Rome attend d'elle.

Afin donc de réduire la forteresse, de s'emparer de la femme haut placée dans la société, les confesseurs ont ordre d'étudier les lois de la guerre et de la stratégie les plus savantes et les plus compliquées. Il leur faut apprendre le plus difficile des arts, celui de forcer la femme de révéler à un homme les pensées les plus secrètes de son âme, les désirs les plus cachés de son cœur, les actions les plus compromettantes de sa vie !

Cet art est justement regardée et nommé par Rome : "l'art des arts, la science des sciences." Dens, Liguori, Chevassu, Kenrick, Debreyne, et une foule d'autres théologiens, trop nombreux pour être nommés ici, ont donné les règles de cet "art des arts," dans leurs écrits.

Tous ces auteurs s'accordent à dire que cet art est non seulement le plus difficile, mais aussi le plus dangereux des arts. Ils avouent que la moindre indiscretion, le moindre acte de témérité de la part du confesseur qui monte

à l'assaut de la forteresse, peut tout faire échouer, et causer la mort certaine (la mort spirituelle) du confesseur et de sa pénitente.

On montre aux confesseurs avec quel profond secret, avec quelle prudence consommée ils doivent s'avancer autour de la puissante forteresse, sans que l'on puisse en aucune manière, à l'intérieur, soupçonner dans quel dessein ces premiers mouvements sont faits. On leur dit sans détour que si la femme s'aperçoit tout de suite où l'on veut en venir, elle fermera les portes de la citadelle, et s'armera pour opposer une résistance qu'aucun effort ne pourra jamais dompter.

Après donc que le confesseur a fait le premier pas vers la puissante citadelle et commencé l'attaque, on lui conseille de s'arrêter un moment, pour ne pas trop donner l'éveil; on lui ordonne même souvent de faire quelques pas en arrière, comme s'il battait en retraite, et de se mettre en embuscade, afin de voir quel a été le succès de la première escarmouche.

Si la première attaque a réussi, alors le

commandement : “ En avant, marche ! ” se fait entendre. Un des avant-postes est occupé, et va servir de point d'appui pour s'emparer du bastion qu'il protégeait. De cette manière, la place est bientôt investie ; les remparts, attaqués les uns après les autres, croulent ; les fortes tours sont renversées ; jusqu'à ce qu'enfin la fière et noble citadelle, enveloppée de toutes parts, demantelée, sente qu'une plus longue résistance est impossible.

C'est alors que Rome ordonne l'assaut final et décisif. Et si Dieu n'est pas là pour faire un miracle et sauver la citadelle en danger, les derniers murs qui la protégeaient tombent en ruines, et les portes sont brisées. Le confesseur fait ensuite son entrée triomphale dans la place conquise ! L'esprit, la pensée, le cœur, l'intelligence, la volonté, l'âme de la femme sont devenus sa conquête : ils lui appartiennent par les droits divins de la sainte guerre dont il vient d'épuiser les ruses et dont il va recueillir les riches dépouilles.

Une fois maître de la citadelle, le confesseur, de plein droit, en visite les parties les

plus secrètes, en examine à loisir les chambres les plus mystérieuses et les plus cachées. Cette place conquise, qui vient de tomber entre ses mains, n'est-elle donc pas bien légitimement à lui ? N'a-t-il pas le droit d'en faire ce qu'il veut ? Car, qu'on ne l'oublie pas, la reddition de la place s'est faite "sans conditions." Le confesseur en devient l'infailible maître ; bien plus, il en est devenu l'unique dieu ! Car c'est au nom de Dieu qu'il a combattu et conquis : c'est donc au nom de Dieu qu'il parlera, qu'il ordonnera, qu'il gouvernera.....

Non, aucune parole humaine ne pourra jamais raconter les ruines irréparables amoncelées au sein de la noble forteresse, depuis qu'elle a succombé au dernier assaut et qu'elle s'est rendue, sans conditions, au vainqueur. Plus la résistance aura été longue et courageuse, plus sa force est à jamais détruite, sa beauté effacée, sa destruction complète !

De même que plus la digue élevée pour arrêter le torrent destructeur qui tombe de la montagne, était haute et puissante, et plus les ravages causés par le torrent, deviennent irré-

parables, lorsqu'elle est renversée : ainsi plus cette femme a lutté, pendant de longues années, pour conserver intactes les saintes lois de la pudeur que Dieu lui-même avait écrites en son âme, et plus elle descend vite au fond de l'abîme creusé par la main de l'ennemi pour l'y faire périr.

Le Dieu trois fois saint, avait élevé dans cette âme une digue, haute et puissante, pour la protéger contre les eaux débordées de notre pauvre nature déchue. Cette digue avait pour noms : "pudeur," "respect de soi-même," "sainte modestie." Mais voici que le pape de Rome envoie son prêtre, dont la main sacrilège brise et renverse la digue divine, le chef-d'œuvre des mains de Dieu sur la terre ! Et les torrents débordés des passions n'ont plus rien qui les arrêtent ; ils coulent, sans obstacle, sur l'âme de la femme, pour la couvrir de ruines et de boue.

Oui, c'est au confessionnal que cette grande dame, si bien élevée, si modeste et si pure qu'elle aurait, partout ailleurs, fermé avec une sainte horreur son oreille à la moindre parole

équivoque, va s'accoutumer à entendre, sans rougir, des choses qu'une femme de mauvaise vie n'oserait répéter au plus vil de ses complices. C'est au confessionnal qu'elle va, sans frémir et sans honte, converser sur des matières si dégradantes, qu'un imprimeur a été, il n'y a que peu de temps, jeté dans les prisons de Londres, pour en avoir dit un mot!

Cette ange déchue de la terre, malgré elle d'abord, mais bientôt avec un vrai plaisir sensuel, aura à repasser dans son esprit, lorsqu'elle sera seule, au retour de la confession, les inconcevables questions d'impuretés sur lesquelles elle a été interrogée. Il lui faudra repasser dans sa mémoire les réponses non moins immodestes qu'elle aura été forcée de faire !

Malgré elle-même, d'abord, les pensées les plus humiliantes qui puissent souiller passeront sur son âme. C'est en vain qu'elle voudrait repousser ces pensées et en débarrasser sa mémoire. La flèche lancée par la main de l'Indien dans les flancs du jeune chevreau des montagnes, en sera plus aisément arrachée que les fantômes impurs qui troublent cette

âme....Or les pensées sont bientôt suivies des tentations, et les tentations font naître le péché, comme les sombres vapeurs qui s'élèvent de la terre y font tomber les orages.

Mais ces pensées, ces tentations, qui rempliraient de honte, si elles venaient d'ailleurs que du confessionnal, n'ont-elles pas perdu de leur laideur lorsque la belle pénitente se rappelle, qu'après tout, elle sont comme distillées des lèvres de son saint (?) confesseur!

Oui, ces pensées, ces tentations que l'on repousserait avec horreur si elles étaient le résultat d'une rencontre avec un homme du monde, que l'on ne s'y trompe pas, ont entièrement perdu de leurs couleurs sombres et repoussantes du moment qu'elles n'arrivent à l'âme qu'à travers les mystérieux tête-à-tête du confessionnal.

Au lieu d'être un sujet d'horreur, elles ne sont plus qu'un sujet de pieuse curiosité; au lieu de faire bondir le cœur de répugnance, elles le chatouillent et lui plaisent. "Ce n'est pas pour me damner, se dit la pénitente, mais pour me purifier et me sanctifier qu'on m'a

initiée à ces nouvelles manières de voir les choses. Comment un si saint confesseur m'aurait-il parlé de ces questions, si la simple pensée en était si coupable ? Ne faut-il pas que l'esprit de ce saint prêtre soit rempli de ces pensées, comme le mien ? Ne doit-il donc pas éprouver ce que j'éprouve aujourd'hui. Ces choses ne sont donc que des nécessités de notre nature, que les saints et légitimes rapports du confesseur et de la pénitente."

Voilà dans quelles nouvelles voies l'ennemi entraîne d'abord la grande dame, qui ne pense plus, qui n'aime plus et ne recherche plus que ce que son pieux (?) directeur lui conseille de penser, de rechercher et d'aimer.

D'ailleurs, la conviction de ses péchés n'est plus aujourd'hui liée, comme autrefois, à l'idée d'un Dieu juste, saint et terrible, qui voit tout et pèsera tout dans la balance de la justice éternelle. La pensée de ses péchés se trouve aujourd'hui entièrement liée au souvenir de cet homme à la robe noire, avec qui elle en va parler dans le plus grand détail, et qui saura bien ramener toutes choses dans l'ordre avec ses

douces paroles à l'oreille, et ses absolutions si puissantes sur l'âme.

Lorsque le jour de retourner à confesse arrive, la grande dame, après sa parfaite soumission à toutes les volontés de son guide spirituel n'est plus inquiète et triste comme autrefois ; au contraire, elle sent un secret plaisir à l'idée de pouvoir parler sans crainte et sans péché avec un homme sur ces matières, dont la simple pensée la remplissait jadis de honte et de terreur. Car elle s'est laissé persuader que non seulement il n'y a ni honte ni péché à entretenir des questions qui font rougir et mourir la pudeur ; mais elle croit, ou au moins elle essaie de croire, que c'est une chose agréable à Dieu, sainte et pure, d'entrer, avec son confesseur, dans des détails de pensées, de désirs et d'actions qui dépassent les limites de ce que les femmes les plus perdues ont jamais osé penser et dire.

Les heures les plus heureuses de sa vie, à l'avenir, seront celles où elle se prosternera aux pieds de son confesseur, pour lui donner, dans le plus minutieux, le plus incroyable détail,

l'histoire de ses pensées, de ses désirs, de ses actions les plus secrètes et les plus coupables.

C'est lorsqu'elle sera aux pieds de ce confesseur, que les mystères les plus sacrés du mariage deviendront le sujet de questions et de réponses capables d'épouvanter la pensée de ce qu'il y a de plus vil et de plus corrompu sur la terre. C'est là que les gouttes de bonheur, que la main miséricordieuse de Dieu a mises aux fronts des époux, comme des perles d'un grand prix, sont jetées dans la boue, et foulées sous les pieds des pourceaux !

Des heures entières sont passées par la belle pénitente à parler avec la plus grande familiarité sur des questions de nature à la faire chasser pour jamais du cercle de la bonne société, si c'était connu. Un simple mot de ces longues conversations, s'il était soupçonné par l'époux, amènerait un acte de divorce !

Mais qu'est-ce que les époux connaissent de ces ténébreux mystères de la confession auriculaire ? Un sombre nuage, sorti de l'enfer, n'a-t-il pas, depuis longtemps, obscurci leur intelligence et couvert leurs yeux !

Les pères et les époux, au lieu de rougir à la vue de ces longs entretiens de leurs épouses et de leurs filles avec le confesseur, ne sont-ils pas, en général, fiers et heureux, quand on leur parle de la haute piété que ces objets de leur amour manifestent par ces continuelles et longues confessions ?

Les citoyens de la ville, comme les habitants de la campagne ne se répètent-ils pas les uns aux autres, avec admiration : “ Voyez l’admirable piété de Madame——comme elle va souvent à confesse ! Et cette charmante Dlle——comme elle communie souvent ! N’est-ce pas réellement édifiant d’entendre les intarissables éloges que ces demoiselles et ces dames font de la piété, de la modestie, de la charité et de la sainteté de leurs confesseurs ! ”

Et lorsque tous complimentent ces pieuses pénitentes sur les progrès qu’elles font dans les voies de la sainteté, avec quelle charme elles répondent que c’est bien aisé de marcher vite dans les voies du ciel, quand on a le bonheur, comme elles, d’avoir pour guides des anges dont les pures et blanches ailes touchent à peine la terre !

Plus ces sortes de pénitentes sont tourmentées par toute espèce de tentations, et plus elles tombent souvent dans les pièges secrets de l'ennemi, plus elles prennent des airs de paix et de sainteté qui en imposent. Plus les sépulcres sont pleins de pourriture au dedans, plus les dehors en sont blanchis.

C'est alors que, si Dieu ne fait un miracle pour sauver ces âmes, leur perte est à jamais scellée. Car elles ont bu à la coupe empoisonnée que la "mère des abominations" tient à sa main, et elles ont aimé le vin de ses prostitutions.

Ces pénitentes, au lieu de pleurer sur les orgies secrètes dans lesquelles elles se consumment, s'en réjouissent. Leurs confesseurs leur ont dit qu'il n'y avait pas de péché pour elles de penser à ces choses qui souillent, et d'en parler, et elles l'ont cru ! Le pape, avec sa main menteuse et sacrilège a écrit le mot "vie" sur cette coupe de la "mort ;" et elles ont cru le pape ! Et le mystère d'iniquité s'est accompli !

"Car le mystère d'iniquité se forme dès à

présent. . . . Et alors se découvrira l'impie que le Seigneur Jésus détruira par le souffle de sa bouche, et qu'il perdra par l'éclat de sa puissance. . . . Cet impie qui doit venir accompagné de la puissance de Satan, avec toutes sortes de miracles, de signes et de prodiges trompeurs.

“ Et avec toutes les illusions qui peuvent porter à l'iniquité ceux qui périssent, parce qu'ils n'ont pas reçu et aimé la vérité pour être sauvés.

“ C'est pourquoi Dieu leur enverra des illusions si efficaces, qu'ils croiront aux mensonges.

“ Afin que tous ceux qui n'ont pas cru à la vérité, mais qui ont consenti à l'iniquité, soient condamnés.” (2. Thes.)

Oui, du jour où la grande dame, la dame bien élevée, oublie assez le respect qu'elle se doit à elle-même et à Dieu, pour fouler aux pieds les lois de la pudeur, et qu'elle donne à un homme le droit de converser librement avec elle sur des questions qui feraient rougir la femme la plus avilie de nos faubourgs, elle est perdue et dégradée, tout comme si elle n'était

que la plus pauvre et la plus humble de nos filles de service.

Je dis exprès, la grande dame, la dame bien élevée ; car je sais qu'il y a un préjugé en faveur de cette classe de personnes, qui donne à penser qu'elles sont au-dessus des misères communes à notre humanité déchue.

Aussi longtemps que cette grande dame se servira de sa haute éducation pour défendre la citadelle, quelle conservera le respect qu'elle se doit à elle-même, qu'elle refusera à son confesseur le droit de lui faire des questions et d'exiger des réponses sur des objets qui font rougir la pudeur, elle luttera à force égale avec son ennemi, et avec la grâce de Dieu, elle le vaincra.

Mais lorsqu'elle aura une fois permis à l'ennemi de s'emparer de la citadelle, et d'en ruiner les remparts de modestie que Dieu lui-même avait élevés pour la protéger, je le dis sans hésiter, la ruine de cette grande dame n'est pas moins complète que si elle appartenait à la classe la plus humble de la société.

Jetez donc une pièce d'or dans la boue, et

dites-moi si elle s'y enfonce pas plus avant qu'une pièce de bois sans valeur, et de même volume ?

Quelle femme a jamais dû avoir des sentiments d'honneur et de sainteté plus élevés qu'Ève, au sortir des mains de son Créateur ? Mais voyez quelle épouvantable chute elle fait, comme elle devient faible et misérable, du moment qu'elle prête l'oreille aux paroles séductrices de l'ennemi ?

Comme la ruine d'Ève fut soudaine et complète, après qu'elle eut consenti à regarder le fruit défendu, appuyée sur la parole mensongère du séducteur, qui lui avait dit qu'il n'y avait pas de péché à y goûter !

C'est pour m'acquitter d'un devoir solennel de ma conscience que je déclare, en la présence du grand Dieu qui va bientôt me juger, qu'après vingt-cinq ans d'expérience au confessionnal, je suis convaincu que la confession auriculaire des grandes dames offre des dangers bien plus formidables, et des tentations bien plus irrésistibles pour le confesseur et sa pénitente, que la confession des personnes moins haut placées dans la société.

Je dirai plus : lorsque cette grande dame est une fois placée, par la main de son confesseur, sur la pente du péché, sa chute est plus rapide et plus irréparable que celle des femmes moins bien partagées des avantages de la société.

Et ceux qui ont quelques connaissances de l'histoire, et les moindres notions des lois du sens commun et de la logique, comprendront la raison de ce que je dis ici.

Le Canada tout entier n'a-t-il pas été témoin que c'était dans les plus hauts rangs de la société que ce célèbre grand vicaire, supérieur d'un des premiers collèges du district de Montréal, choisissait ses victimes, lorsque le cri de l'indignation publique força les autorités ecclésiastiques de l'éloigner ? Mais le mal était fait : et il n'est cependant pas encore absolument oublié partout.

Et ce supérieur d'un des premiers séminaires de la Province de Québec, pourquoi décampa-t-il pendant une nuit obscure, pour aller se cacher derrière les murs d'un monastère de *Trappistes* de l'Iowa ? N'était-ce pas

aussi aux classes les plus élevées qu'il s'adressait pour faire ses conquêtes ?

Que d'in-folio il me faudrait écrire si je voulais publier ce que je sais des désordres causés, dans tous les siècles et les pays, par la confession des femmes du plus haut rang ?

Mais je ne citerai qu'un fait ; il suffira, j'espère, pour convaincre ceux dont l'intelligence n'est pas entièrement sourde à la voix de la vérité.

Un riche et jeune marchand s'était fixé dans une des plus charmantes paroisses des bords du St. Laurent. Il avait toutes les qualités du cœur et de l'esprit qui font les bons citoyens, et il eut le bonheur d'être marié à une des demoiselles les plus accomplies et les mieux élevées du Canada.

Peu d'années après ce mariage, l'évêque mit à la tête de cette paroisse un jeune prêtre vraiment remarquable par son zèle, son éloquence et ses aimables qualités. Le marchand et le jeune curé se trouvèrent bientôt unis par les liens de la plus sincère amitié.

La jeune femme du marchand se trouva bien

vite au premier rang des femmes de la paroisse, dont la piété faisait plaisir à voir. Comment pouvait-il en être autrement sous la conduite d'un confesseur aussi éclairé et aussi pieux ?

Elle allait souvent à confesse, et chacun admirait la piété qui la faisait rester de longues heures aux pieds de son confesseur.

Elle fut bientôt admirée parmi celles dont la piété exaltée leur permettait de recevoir la sainte communion une fois par semaine.

L'époux, qui était un catholique romain sincère, bénissait Dieu et la Sainte Vierge de lui avoir donné une femme si accomplie et si sainte.

Personne n'avait le moindre soupçon qu'il pût y avoir quelque chose d'irrégulier sous le manteau de cette haute piété. Mais personne, excepté Dieu et ses anges, n'entendait les questions que le confesseur faisait à sa belle pénitente, ni les réponses qu'il en recevait.

Non, personne, excepté le Dieu qui connaît tout, ne voyait les feux qui devorait le cœur du prêtre et de sa victime.

Pendant plus d'une année, ils purent jouir tout à leur aise, dans ces longs tête-à-tête, de tous les plaisirs qu'éprouvent deux amants, quand ils se racontent ou se témoignent l'amour qu'ils se portent.

Mais ceci leur parut bientôt insuffisant. Ils voulaient quelque chose de plus réel que cet échange de pensées et de paroles, quoique les obstacles qui s'opposaient à leurs desseins fussent presque insurmontables. Le curé avait sa mère et sa sœur avec lui ; et leurs yeux étaient pour les pieux amoureux comme des murs infranchissables. D'un autre côté, les affaires du jeune marchand ne lui occasionnaient pas des absences assez longues pour que le prêtre pût mettre le pied à terre dans sa maison.

Mais lorsqu'une des pauvres filles déchues d'Ève veut une chose, elle en trouve toujours aisément le moyen, surtout quand une haute éducation a été ajoutée à une intelligence élevée.

Dans cette circonstance, comme dans une multitude d'autres de la même nature, mais

qui n'ont pas été révélées, la pénitente et son confesseur eurent bientôt avisé aux moyens d'arriver à leur but. Le plan une fois formé, ils attendirent, avec patience, une occasion favorable.

“ Pourquoi donc, mon ange, n'as-tu pas été communier, comme de coutume, à la messe, ce matin ? demanda, un jour, le mari à sa femme. J'avais donné ordre au domestique de tenir la voiture prête.”

“ Je ne me sens pas bien, mon cher, aujourd'hui. Je souffre d'un affreux mal de tête : j'ai passé une bien mauvaise nuit ! ” répondit la jeune épouse.

“ Je vais à l'instant envoyer chercher le docteur, ” reprit le mari.

“ Oui, mon cher, répondit-elle, envoie chercher le docteur : peut-être me soulagera-t-il. ”

Une heure après, le médecin était auprès de la malade. Il lui trouva un peu de fièvre, mais déclara qu'il n'y avait rien de sérieux. Il fit quelques prescriptions, assura que la maladie serait bientôt guérie, et partit.

Mais, vers neuf heures du soir, voici que la

patiente se plaignit tout à coup d'une grande douleur dans la poitrine; puis elle tomba en pâmoison.

On envoya vite chercher le médecin. Mais quand il fut arrivé, la malade se trouvait un peu mieux : elle était assise au milieu de femmes, dont quelques-unes lui appliquaient de l'eau froide et du vinaigre sur la tête pour apaiser son mal.

Le médecin ne savait que penser de cette dernière crise, si subite. Cependant, après quelques questions faites à la patiente, il fut d'avis qu'elle avait le "ver solitaire," mais il ajouta que ce n'était pas dangereux. Il donna encore quelques petites prescriptions et partit.

Une demi-heure plus tard, une nouvelle crise, plus sérieuse que les autres, vint effrayer tout le monde. Après s'être de nouveau plaint d'une affreuse douleur à la poitrine, elle se trouva encore mal. Mais avant de défaillir tout à fait, elle avait dit à son mari :

"Mon cher, tu vois que le médecin n'entend rien à ma maladie. Ses remèdes me font plus de mal que de bien : je n'ai aucune confiance

en lui. Je te prie de ne plus le faire venir. Je suis plus malade que tu ne penses, mon cher mari. Il pourrait bien se faire que je mourusse avant qu'un jour fût écoulé.... Le seul médecin dont j'ai besoin, à cette heure suprême, c'est notre saint confesseur : lui seul peut me faire du bien.... Je t'en conjure, ne perds pas un moment : va le chercher. Je veux, avant de mourir, faire une confession générale, et recevoir le saint-viatique et l'extrême-onction.

Le pauvre marchand, hors de lui-même, fait à l'instant mettre ses chevaux à la voiture, et les pousse à toute vitesse vers le presbytère, afin d'y conjurer le bon prêtre de venir aussitôt préparer sa femme à la mort, et lui donner les derniers sacrements.

Il trouva son curé récitant pieusement son Bréviaire; et admira la charité et la promptitude qui lui donnèrent comme des ailes pour courir à l'église chercher le bon-dieu, s'habiller contre le froid de la nuit, qui était orageuse, et se jeter dans la voiture presque avec la rapidité de l'éclair.

Suivant l'usage, le marchand s'était fait accompagner par un de ses serviteurs, qui était monté sur un cheval et sonnait une grosse cloche, qu'il tenait à la main. Au bruit de cette cloche, tous les habitants, le long de la route, sortaient vite de leurs lits, avec leurs femmes et leurs enfants, et se prosternaient, le front dans la poussière, pour adorer le bon-dieu qui passait devant leurs demeures.

Arrivé auprès du lit de la malade, le curé dépose sur une table richement ornée pour la circonstance, le bon-dieu qu'il avait apporté, et se penche vers sa pénitente pour lui demander si elle désire se confesser.

“Oui, mon père, répond-elle, et c'est une confession générale que je veux faire. Ça va être un peu long; mais j'espère que vous aurez la charité et la patience de m'entendre jusqu'à la fin.”

Puis, se tournant vers son mari, qui fondait en larmes, elle lui dit d'une voix mourante :

“Mon cher, je te prie de te retirer, avec nos amis, dans les chambres voisines, et de me laisser seul avec mon confesseur; car je

veux faire une confession générale avant de mourir !”

Sa prière était un ordre, dans une heure aussi solennelle; c'est pourquoi, un instant après, l'époux et les amis s'étaient retirés, et il avait lui-même fermé la chambre, afin que sa chère épouse pût être bien seul avec son confesseur.

C'est pour cette heure de ténèbres que l'enfer avait préparé une de ces abominations dont la confession auriculaire est si souvent le voile et l'origine.

La mère des abominations, la grande enchanteresse qui est assise sur la ville aux sept collines, et qui a enivré les nations du vin de sa prostitution, avait amené là un de ses prêtres, pour commettre une des plus grandes iniquités, sous le masque sacrilège et impie de la religion.

Le grand ennemi de nos âmes, dont le chef-d'œuvre est la confession auriculaire, avait aussi là préparé tout ce qu'il lui fallait pour insulter au Dieu de la pureté.

Mais laissons à l'enfer ses secrets ténébreux.....

Après avoir achevé la ruine de sa victime et abusé si cruellement de la confiance et de l'ignorance d'un honnête homme pour l'outrager de la manière la plus horrible, le prêtre ouvre doucement la porte de la chambre et dit, d'une voix dolente :

“ Approchez, notre chère malade va recevoir les derniers sacrements.”

Après que la cérémonie fut finie, le prêtre exprima l'espoir que le pouvoir surnaturel de l'extrême-onction allait redonner la santé et la vie à la malade ; et le mari, ne sachant comment témoigner sa reconnaissance à ce bon prêtre, le reconduisit lui-même à son presbytère.

.

Dix ans plus tard, j'étais appelé à prêcher une retraite dans la même paroisse. Cette dame, qui m'avait été jusqu'alors parfaitement étrangère, vint se confesser à moi, et me confia tous les détails que je viens de donner. Elle me parut si repentante et si pleine de contrition, que je lui donnai l'absolution, comme mon église me le commandait.

Le dernier jour de la retraite, le marchand m'invita à dîner ; et c'est là, pour la première fois, que je connus la position que ma pénitente occupait dans la société. Je ne dois pas oublier de dire qu'elle m'avait confessé que sur les quatre enfants qu'elle avait eus, trois appartenaient à son confesseur. Il avait perdu sa mère, et son presbytère offrait à ses belles pénitentes toutes les facilités possibles de pratiquer les leçons qu'il donnait au confessionnal.

Je ne me suis jamais trouvé embarrassé, de ma vie, comme à l'heure où j'étais à la table de cet homme qui était si tristement la victime de la confession auriculaire.

A peine étions-nous à table, qu'il me demanda si j'avais connu leur dernier pasteur, le Rév. M.— Je lui répondis que je l'avais connu.

“ N'est-ce pas, me dit-il, que c'est un homme accompli ? ”

“ Oui, monsieur, lui répondis-je, c'est un prêtre très accompli. ”

“ Pourquoi donc, reprit le marchand, l'é-

vêque nous l'a-t-il ôté ? Il faisait tant de bien parmi nous ! Il avait su gagner l'estime de tout le monde. J'avais fait une pétition à l'évêque pour qu'il nous le laissât, que tout le monde avait signée. Non, jamais je n'oublierai son zèle et sa charité, surtout lorsque, dans une des nuits les plus noires et les plus orageuses, il vint administrer ma femme, qui se mourait."

A ce moment, j'avoue que je faillis être pris d'un fou rire irrépressible. L'idée de la reconnaissance de ce brave homme, dans une semblable affaire... l'idée que c'était lui-même qui avait été chercher le séducteur de sa femme, et l'avait reconduit chez lui avec mille et mille remerciements, me sembla d'abord si drôle, que j'eus bien de la peine à me contenir. Mais je redevins bientôt sérieux. Des centaines de cas semblables qui m'avaient été racontés au confessionnal, et dont le souvenir me revenait à l'esprit, me remplirent d'un sentiment de honte inexprimable. La dégradation morale dans laquelle la confession auriculaire tient plongés la plupart des confesseurs,

pesait sur moi comme une montagne. Je me sentis tellement confus à cette pensée, que ma langue se paralysa presque dans ma bouche, et mon sang se glaça dans mes veines.

Après le dîner, le marchand pria sa dame de me présenter ses quatre enfants. J'admirai leur beauté; mais je ne pus m'empêcher d'éprouver un sentiment inexprimable de honte et de tristesse lorsque je me rappelai que la mère m'avait confessé, la veille, que trois de ces enfants étaient les fruits de la corruption du confessionnal, dans les hauts rangs de la société.

CHAPITRE SIXIÈME.

**LA CONFESSION AURICULAIRE DÉTRUIT LES LIENS
DU MARIAGE ET TOUS LES LIENS LES PLUS
SACRÉS DE LA SOCIÉTÉ.**

Quel banquier a jamais permis à un prêtre d'ouvrir son coffre-fort, à discrétion, et d'en fouiller tous les papiers, d'en examiner tous les livres, d'en étudier tous les secrets, d'en toucher toutes les espèces ?

Comment se fait-il donc que ce même banquier permette à ce prêtre d'examiner les pensées, les secrets les plus sacrés qui soient au cœur de sa femme et de sa fille ? Comment peut-il lui donner une clef pour ouvrir toutes les portes de leurs âmes, et en étudier tous les plus saints comme les plus déplorables mystères ?

Est-ce que le cœur et l'âme, l'honneur et la pureté de son épouse et de sa fille sont pour lui des trésors moins précieux que le coffre de fer qui renferme les secrets de son commerce ?

Ou bien, serait-ce que les dangers, les tentations, les erreurs, les faiblesses du prêtre fussent moins à craindre dans le second que dans le premier cas ?

Qui a jamais vu le marchand de bijouteries permettre à son confesseur de s'introduire dans son magasin, à toute heure du jour et de la nuit, pour fureter, à son gré, dans ses bijoux, ses perles et ses diamants ?

Mais que penser de ce marchand lorsqu'il laisse le prêtre, au confessionnal, s'introduire jusque dans les replis les plus cachés du cœur de son épouse et de sa fille, en examiner tous les secrets, en toucher toutes les cordes, en tripoter de ses mains sales tous les trésors, en souiller de son souffle les perles les plus fines ?

Est-ce que l'âme et le cœur, l'honneur et la vertu de sa femme et de sa fille sont des trésors moins précieux que les bijoux d'or ou

d'argent de ses comptoirs ? Ou bien, trouverait-il que les dangers pour le confesseur de commettre des indiscretions, de succomber à certaines tentations, fussent moins grands dans le dernier de ces cas que dans le premier ?

Cet homme qui vit honorablement en louant ses chevaux et ses voitures au public, a-t-il jamais eu assez de confiance dans la sagesse et la discrétion de son confesseur pour lui permettre de venir, à toutes les heures du jour et de la nuit, prendre les plus beaux chevaux de ses écuries et ses plus belles voitures, pour les conduire où bon lui semble, sans jamais lui en rendre compte ?

Le cœur et l'âme, l'honneur et la pureté de sa fille et de sa femme n'ont-ils donc pas autant de valeur pour cet homme que ses chevaux ? Lorsqu'il ne voudrait pas, pour tout au monde, donner à son prêtre carte blanche dans ses écuries, comment peut-il lui donner le contrôle absolu de l'âme de sa fille ou de sa femme ?

Est-ce qu'il n'y a pas autant de risque pour le prêtre de se tromper, de faire fausse route, d'avoir certains accidents, en dirigeant à sa

guise et sans responsabilité l'âme de sa femme et de sa fille, qu'en conduisant ainsi ses chevaux ?

Que feriez-vous si vous aperceviez quelqu'un venir mettre son œil ou son oreille au trou de la serrure de votre porte, pour entendre et voir tout ce que vous faites et dites, jour et nuit, dans votre propre maison, même dans votre chambre à coucher ? Seriez-vous assez oublieux du respect que vous vous devez à vous-même pour tolérer un pareil outrage, subir un pareil affront ? Ne vous armeriez-vous pas de votre fouet pour chasser bien loin ce vil espion ? Ne risqueriez-vous pas même votre vie pour vous soustraire à un pareil système d'espionnage ?

Mais qu'est-ce que le confessionnal, sinon le trou de la serrure de la porte de vos maisons, par lequel le prêtre voit et entend tout ce que vous dites et tout ce que vous faites, même dans le lit où vous prenez votre repos ? Etes-vous des hommes vous qui vous soumettez à une pareille ignominie ? Méritez-vous le nom d'hommes vous qui consentez à subir un pareil affront ?

Non, jamais le monde n'a vu un acte de honteuse folie comparable à celui d'un homme qui permet à sa femme et à sa fille d'aller se confesser à un autre homme.

Il a, ce jour-là, abdiqué pour toujours la sainte et divine dignité d'époux. J'appelle cette dignité divine, parce qu'elle vient de Dieu. Cet homme a perdu sa couronne : ce n'est plus qu'un roi détrôné, son sceptre vient d'être à jamais brisé.

“Le mari, dit St. Paul, est le chef de la femme, comme Jésus-Christ est le chef de l'église.... Comme donc l'église est soumise à Jésus-Christ, que les femmes aussi soient, en tout, soumises à leurs maris.” (Eph. V, 23.)

Si ces paroles solennelles sont réellement venues du ciel, est-ce que l'époux n'est pas appointé par Dieu même pour être le conseiller, le seul guide de sa femme, comme Jésus-Christ est le seul conseiller, le seul guide et le seul époux de son église ?

Si l'apôtre Paul n'était pas un imposteur lorsqu'il disait que l'homme est à la femme ce que la tête est au corps, l'époux n'est-il pas le

confident, le conseiller, le guide naturel, divinement ordonné pour éclairer, diriger, encourager sa femme ? N'est-ce pas le devoir du mari, comme c'est son privilège et sa gloire, de consoler son épouse dans les jours d'affliction, la soutenir lorsqu'elle est faible, la relever lorsqu'elle est tombée, la guider constamment au milieu des sentiers épineux de la vie ?

Si le Christ n'est pas venu tromper le monde, est-ce que ce n'est pas à son mari que la femme doit aller pour chercher les conseils dont elle a besoin ? Est-ce que ce n'est pas de son époux, et de son époux seul, après Dieu, qu'elle doit attendre les lumières et les consolations qu'il lui faut ? Est-ce que ce n'est pas son mari qui doit la guider sur ce champ de bataille qu'on appelle la vie, s'il ne veut pas qu'elle soit vaincue ? Est-ce que les besoins mutuels qui unissent deux époux l'un à l'autre, à tous les instants de la vie, les conseils, les lumières, les secours qu'ils ont à se donner constamment, ne forment pas cette chaîne bénie qui les attache l'un à l'autre, les fait "un," et les rend forts et heureux sous le regard de Dieu ?

Oui, ôtez aux époux la sainte obligation d'être l'un pour l'autre un conseil, un appui ; détruisez la loi qui veut qu'ils soient mutuellement sagesse, force et vie, et vous rompez le charme des joies les plus pures et des plus glorieux privilèges de la vie de mariage ; vous en ignorez le but, vous en profanez l'existence. Séparez ces deux soldats l'un de l'autre, sur le champ de bataille, empêchez-les de marcher épaule à épaule contre l'ennemi, et vous les envoyez à une défaite certaine. C'est dans la parfaite union de leurs pensées, de leurs craintes, de leurs espérances, de leurs joies et de leurs douleurs que vous les rendez "un" de cœur, de corps et d'esprit. Ce n'est que dans cette unité qu'ils trouveront le courage et la force dont ils ont besoin pour traverser, sans danger, la vallée des épreuves, et arriver sûrement à la terre promise.

L'Évangile nous dit que le mari est à sa femme ce que Jésus-Christ est à son Église. La femme ne se rend-elle donc pas coupable d'une infidélité sacrilège chaque fois qu'elle s'adresse à un autre homme qu'à son mari pour avoir les lumières, la force et la vie ?

Comme la femme n'a pas le droit d'aimer un autre homme que son époux, ainsi aucun autre homme n'a droit à sa confiance absolue. De même que la femme devient adultère du moment qu'elle livre son corps à un autre homme : ainsi elle devient adultère du jour qu'elle donne son âme, son cœur, sa confiance à un autre qu'à son époux.

L'adultère de la pensée et du cœur n'est pas moins criminel que celui du corps. Chaque fois donc que la femme va aux pieds d'un autre homme que son mari pour le faire dépositaire de ses pensées, qu'elle lui met son cœur entre les mains, pour qu'il en dirige toutes les pensées et tous les mouvements, elle se rend coupable d'adultère.

Dans l'église de Rome, grâce au confessionnal, le prêtre est bien plutôt le mari de sa pénitente que l'époux que Dieu lui a donné. Le prêtre a la meilleure part de la femme : il en a la moelle ; tandis que le mari n'en possède que la peau et les os.

Le prêtre a l'âme et le cœur ; le mari n'a que le squelette.

Le prêtre a le miel; le mari n'a que les cellules de cire.

Le prêtre a l'excellente huitre; le mari n'en garde que les écailles.

Autant l'âme est au-dessus du corps, autant les pouvoirs et les privilèges du prêtre sont au-dessus de ceux de son mari, dans la pensée de la femme.

Elle consentira à regarder son mari comme maître et seigneur de son corps, qu'il doit vêtir et nourrir; mais c'est à la condition qu'elle pourra regarder le prêtre comme maître et seigneur de son cœur et de son âme, qu'il est appelé à guider et à sanctifier.

La femme qui va à confesse, a deux maîtres et deux seigneurs à aimer, à servir, à respecter. Ne donnera-t-elle pas naturellement la meilleure partie de son respect, de sa soumission, de son amour à celui qui n'est pas moins, dans sa pensée, au-dessus de l'autre que le ciel n'est au-dessus de la terre ?

Mais, comme il est impossible d'aimer et de servir deux maîtres à la fois, est-ce que le maître qui la prépare pour la vie éternelle,

n'aura pas toutes les chances de monopoliser l'amour et l'affection de la femme, tandis que le mari, qui n'est qu'un homme pécheur, et souvent bien ordinaire, sera mis dans l'oubli ?

Dans l'église de Rome, l'époux ne peut et ne doit rien savoir des pensées, des joies secrètes ou des inquiétudes de son épouse. Ces choses, qui remplissent l'existence, qui sont la vie de la femme, restent entièrement étrangères au mari. Il n'a aucun droit de connaître le cœur de sa femme ; il n'a aucun remède à appliquer aux blessures de son âme ; il n'a aucune mission de Dieu de mettre le baume sur ses plaies ; il n'est qu'un étranger pour elle !

La femme, n'espérant rien de son mari, n'a aucune faveur à lui demander, aucune marque de reconnaissance à lui donner. Elle lui fermera donc de plus en plus les portes et les avenues de son cœur. Le prêtre, et le prêtre seul, a un droit suprême à sa confiance : c'est à lui, et à lui seul, qu'elle montrera les plaies de son âme ; c'est vers lui, et vers lui seul, qu'elle tournera ses pensées, ses espérances et

son cœur, dans ses longues heures de trouble ; c'est de lui, et de lui seul, qu'elle attendra les lumières et les consolations dont elle a besoin. Ainsi, elle deviendra de plus en plus indifférente, étrangère à son mari, et celui-ci se sentira toujours plus isolé, étranger dans sa propre maison.

Oui, grâce au confessionnal, un abîme insondable a été creusé, dans l'église de Rome, entre le cœur de la femme et celui de son époux ! Leurs corps, à la vérité, restent près l'un de l'autre ; mais leurs âmes, leurs pensées, leurs affections sont plus éloignées que le pôle nord ne l'est du pôle sud.

Le confesseur est devenu le guide, le maître, le monarque suprême de l'âme de la femme. Le mari doit, comme le fossoyeur, se contenter du cadavre.

L'époux a bien la permission de voir l'extérieur du palais ; mais le prêtre seul a le privilège d'entrer à l'intérieur, d'en examiner les innombrables chambres, d'en admirer, d'en compter et toucher toutes les merveilles.

Le mari peut prendre son repos sur la

froide pierre qui sert de marche-pied pour monter au beau palais de marbre ; le prêtre seul a le droit d'en franchir le seuil, d'en ouvrir les portes, de reposer sa tête sur les oreillers si doux et si moelleux qu'on appelle la confiance, le respect, l'amour sans bornes de la femme.

Dans l'église de Rome, qu'un homme ose demander à son épouse une des faveurs qu'il a le plus de droit d'en attendre ; neuf fois sur dix, elle ne lui accordera sa prière qu'après avoir consulté son vrai maître et seigneur, le confesseur ! Et il faut bien que le pauvre mari attende avec patience que l'oracle ait parlé pour obtenir ce qu'il désire. S'il est impatient sous le joug, s'il murmure, la femme ira bientôt aux pieds de son confesseur, parler de ces impatiences, de ces murmures. Elle racontera comme elle est malheureuse avec un homme si impatient, si peu chrétien, si injuste. Elle fera comprendre à son "cher père" combien est pesante la chaîne qui l'attache à cet homme ; elle lui dira comment les seules heures de bonheur et de joie qu'elle éprouve

sont celles qu'elle passe à ses pieds, à lui ouvrir son cœur, lui raconter ses peines, et entendre ses paroles si pleines de bonté, de charité et de charme! Elle lui avouera, avec des larmes de reconnaissance, que ce n'est qu'à ses pieds qu'elle trouve de la paix pour son âme, du baume pour les blessures de son cœur, et des forces pour supporter le fardeau de la vie.

Quand cette femme est de retour du confessionnal, elle a longtemps les oreilles comme remplies des sons de la plus douce mélodie; les paroles mielleuses de son confesseur lui reviennent sans cesse à la pensée; l'image si séduisante de sa personne remplit sa mémoire; le sujet constant de ses conversations est la piété, la patience, la charité de son saint confesseur. Oh! comme elle a hâte de voir revenir l'heure où elle pourra encore aller, aux pieds de cet ange de la terre, raconter ses peines, révéler ses ennuis, confier ses désirs, parler de ses tentations, confesser ses péchés! Elle lui dira, cette fois, combien elle regrette de ne pas le voir plus souvent, afin de recevoir les saints conseils de sa piété.

Comme on le voit, l'abîme creusé sous les pieds de cette femme par toutes les illusions du pauvre cœur humain, devient, d'un jour à l'autre, et avant même qu'elle ne s'en doute, plus profond et plus ténébreux. La distance qui sépare son cœur de celui de son époux s'agrandit toujours davantage. Le temps est bientôt arrivé où, l'esprit plein des saintes et admirables qualités de son confesseur, ravie d'admiration à la vue de sa patience, de son affabilité, de sa douceur, elle se dit, en soupirant, à elle-même : " Ah ! si j'avais le bonheur d'avoir pour époux un homme aussi saint, aussi bon ! Ah ! si Alors elle s'arrête, rougit ou sourit, puis fredonne, toute pensive, quelque air favori.

Je le demande, qui est le vrai maître dans cette maison ? Pour qui ce cœur de femme bat-il le plus fort ?

C'est ainsi que cette grande imposture moderne, la confession auriculaire, détruit les joies les plus saintes, les liens les plus sacrés du mariage, et le change en une véritable vie d'adultère, qui, quoique déguisée, n'en est pas

moins criminelle et déplorable dans ses suites. Dans l'église de Rome, il est à peu près impossible au mari d'être "un" avec sa femme, comme il est impossible à la femme d'être "une" avec son époux. Un être monstrueux, appelé "le confesseur," est venu se mettre entre eux pour les séparer, les rendre étrangers l'un à l'autre.

Né dans les siècles de ténèbres, cet être monstrueux a reçu de l'enfer la mission de flétrir et souiller toutes les joies du mariage, de rendre la femme esclave, d'outrager le mari et de perdre le monde.

Plus la confession auriculaire est pratiquée, dans un pays, plus les saintes lois de la morale et de l'honneur sont outragées, foulées sous les pieds.

C'est une conséquence de notre nature que quand un homme prend une épouse, il entend qu'elle soit à lui : il ne saurait consentir à partager avec qui que ce soit les droits et l'autorité que toutes les lois divines et humaines lui donnent sur elle ; il veut seul posséder sa confiance, son amour et son cœur.

Aussi, du moment que le jeune homme aperçoit l'ombre du confesseur s'avancer, comme un noir fantôme, pour prendre place entre lui et la femme qu'il avait désirée pour compagne, il se retire un silence et renonce à l'idée de se marier. Les saintes joies de la famille ont, dès-lors, pour lui, perdu tout leur charme. Il aime mieux passer sa vie dans les ennuis et les hontes d'un célibat forcé que de jouir des honneurs d'une paternité douteuse.

La France, l'Espagne, tous les pays catholiques-romains, en général, voient ainsi augmenter le nombre des célibataires, et celui des mariages et des naissances diminuer dans la même proportion. Et si Dieu ne fait un miracle pour empêcher ces nations de continuer à s'enfoncer dans l'abîme que le confesseur creuse sous leurs pieds, il est facile de calculer le jour où elles ne devront leur existence qu'à la pitié et à la modération des puissantes nations protestantes, qui partout marchent à la tête de la civilisation à pas de géant.

Pourquoi cette partie de l'Irlande qui est sous la tutelle des prêtres de Rome, est-elle

descendue au dernier point de dégradation et de misère. Pourquoi ses habitants sont-ils, pour la plupart, pauvres, déguenillés, malgré la fertilité de son sol et la douceur de son climat? Pourquoi ce peuple, à qui Dieu a pourtant donné d'admirables qualités, aime-t-il ses chaînes? Pourquoi se glorifie-t-il de ce qui fait sa honte? Pourquoi cette terre de l'Irlande est-elle la terre classique des meurtres, des assassinats les plus lâches qui aient jamais épouvanté le monde? Pourquoi ce pays est-il sans industrie, sans paix, sans vie?

N'en cherchez pas la cause ailleurs que dans le confessionnal. Chacun connaît le pouvoir exercé par le prêtre sur la femme de l'Irlande. Depuis des siècles, elle y est réduite, au moyen de la confession auriculaire, au dernier degré de l'esclavage moral. Et la femme, ainsi enchaînée, dégradée par le prêtre, enchaîne et dégrade, à son tour, son époux et ses enfants aux pieds de son idole, le prêtre.

L'Irlande continuera d'être un objet de pitié et de terreur tout à la fois; son peuple, couvert de guenilles, jouera le rôle d'assassin et

restera ignorant, dégradé, lâche, sans énergie, aussi longtemps que le pape le gouvernera par ses confesseurs.

Qui ne s'est pas senti accablé de tristesse et d'étonnement à la chute de notre chère et belle France ? Comment se fait-il que ses armées, si nombreuses, aient si tôt disparu ; que ses vaillants guerriers aient été si promptement désarmés et conquis ? Comment se fait-il que la France, tombée, sans force, aux pieds de l'ennemi, ait épouvanté le monde par l'affreux spectacle des orgies, des folies et des crimes de la Commune ?

C'est en vain que vous chercherez ailleurs que dans le confessionnal la vraie cause des malheurs de cette nation. Pendant des siècles, ce beau, mais bien malheureux pays, n'a-t-il pas obstinément repoussé l'Évangile, pour rester prosterné aux pieds des idoles de Rome ? La France n'a-t-elle pas fait couler le sang de ses plus nobles enfants, et n'a-t-elle pas condamné à l'exil ceux qu'elle ne pouvait pas faire périr par le fer et le feu, et tout cela pour obéir aux lois cruelles et aux sanguinaires

instincts du romanisme ? La France entière n'a-t-elle pas jeté ses femmes et ses filles aux pieds des prêtres, qui, sous prétexte de les confesser, les ont asservies et dégradées ? D'un bout de la France à l'autre, la femme n'est-elle pas, depuis des siècles, devenue l'esclave des prêtres, par le confessionnal ? Comment cette femme pouvait-elle enseigner à ses enfants à devenir libres, leur apprendre à aimer la liberté, à combattre et à mourir pour ses drapeaux, lorsqu'elle était elle-même esclave, et qu'elle aimait ses chaînes ? Comment cette femme pouvait-elle donner à sa patrie des hommes pleins d'héroïsme, lorsqu'elle était elle-même enchaînée aux pieds des prêtres ?

Oui ! la femme, en France, avait consenti à porter des chaînes ; elle avait cessé de défendre la citadelle de son intelligence, du respect qu'elle se devait à elle-même, de son honneur ; elle s'était rendue, sans conditions, à son conquérant, le confesseur, bien longtemps avant que son époux et ses enfants eussent mis bas les armes devant les soldats de l'Allemagne. **La première reddition avait préparé la seconde ;**

la chute de la femme au confessionnal avait préparé la chute de la France à Sedan et à Paris.

L'asservissement de la femme par le confesseur, en France, a été une œuvre longue et difficile : il a fallu des siècles d'efforts et de ruses aux prêtres de Rome pour subjuguier complètement ces nobles filles de la France. Mais ceux qui ont étudié ce pays savent que la conquête de la femme par le prêtre y est aussi complète qu'elle est déplorable. La chute de la femme en France et sa dégradation par le confessionnal, sont des faits accomplis et que personne ne peut nier. Les plus hautes intelligences ont reconnu ces faits et les ont déplorés. Un des plus profonds penseurs de la France, Michelet, vient de le démontrer, dans un ouvrage que personne n'osera jamais réfuter : " Le Prêtre, la Femme et la Famille."

Or, ceux qui connaissent quelque chose de la philosophie de l'histoire, savent que la dégradation de la femme est partout suivie de la dégradation de toute la nation, et que cette dégradation amène bientôt la chute et la ruine du pays tout entier.

Dieu avait fait le peuple français pour être une race de géants : ils étaient nobles et braves, ces fils de notre belle France ; ils étaient doués de l'intelligence la plus brillante ; ils avaient des cœurs généreux, des bras forts et une vaillante épée.

Mais, de même que le bloc de granit le plus dur finit par s'amollir et se briser sous la goutte d'eau qui tombe, sans jamais s'arrêter : ainsi cette grande nation française devait être amollie et brisée, non pas sous les gouttes, mais sous les torrents impurs de faux principes, d'hypocrisie, de mensonges, d'esclavagisme et d'immoralités qui ont coulé du confessionnal sur elle depuis des siècles.

Voyez cette Espagne, si pauvre, si faible, si dégradée ! Dans son incompréhensible folie, il semble que son unique tâche, depuis longtemps, soit d'armer ses enfants les uns contre les autres, et de se baigner dans leur sang. Son commerce est anéanti, ses écoles fermées, ses trésors épuisés. Cette Espagne si grande, si peuplée, si riche et si forte, lorsqu'elle était sous le joug de Mahomet, comme la voilà

dépouillée de sa gloire, de son intelligence, de sa vie depuis qu'elle est sous l'empire du pape ! De quelle source empoisonnée ont donc coulé les eaux noires et fangeuses qui ont souillé, détruit l'Espagne ! Du confessionnal, qui est la principale, sinon l'unique cause de la décadence de ce beau pays.

C'est en Espagne surtout que le prêtre est un oracle, un dieu pour la femme. C'est là, plus que partout ailleurs, que du fond du confessionnal, les prêtres du pape gouvernent la femme, et par elle, les destinées de la nation. C'est au confessionnal que la femme va chercher les principes d'immoralités, d'irréligion, d'ignorance et de ténèbres, d'abjecte servitude, qu'elle sème à pleine main sur sa malheureuse patrie. La femme espagnole, dégénérée, abruti, souillée, dans le confessionnal, en sort tous les jours, pour répandre autour d'elle le contagion et la peste morale dont le confesseur l'a inoculée.

Mais, pendant que vous voyez toutes les nations dont la femme va à confesse, descendre et tomber, sans une seule exception, et sans

jamais savoir où s'arrêter, n'est-ce pas quelque chose de merveilleux que de voir avec quelle rapidité les nations qui ont détruit ce grand foyer de corruption et d'avilissement, le confessionnal, s'élèvent au sommet de l'échelle sociale.

Qui peut voir sans étonnement le frappant contraste que les nations papistes et les nations protestantes offrent au monde ? D'un côté, vous voyez la France, l'Espagne, l'Irlande, le Mexique, etc., dont la femme est enchaînée au confessionnal, tombés dans la poussière, se roulant dans le sang, se meurtrissant le sein de leurs propres mains et se débattant, sans force, comme le faible oiseau sous la serre du vautour ; de l'autre côté, vous voyez les nations dont la femme va aux pieds de Jésus seul, chercher le pardon, la force et la vie, s'élever, comme des aigles, aux plus hautes régions des lumières, du progrès, de la liberté !

Si les législateurs comprenaient mieux leurs devoirs envers les nations qu'ils gouvernent ; s'ils savaient mieux ce qu'ils doivent de respect et de protection à la femme, ils défendraient la

confession auriculaire avec le même soin qu'ils défendent la prostitution publique. Car, que l'on ne s'y trompe pas, quoiqu'à force d'art, de prudence et de finesse, on soit parvenu, dans bien des lieux, à aveugler le public sur cette question, en faisant accroire que le confessionnal était un moyen de moraliser les peuples, la confession auriculaire n'est rien autre chose qu'une école publique de prostitution et de dégradation pour tous, mais surtout pour la femme et le prêtre.

Je dirai plus que cela : après avoir pendant vingt-cinq ans entendu la confession des pauvres et des riches, des grands et des petits, des évêques, des prêtres et des moines, je déclare, sans hésiter, que l'immoralité qui découle du confessionnal est d'une nature bien plus dangereuse et incurable que celle qui a sa source dans les maisons les plus mal famées de nos villes.

L'infortunée qui a perdu et enseveli son honneur derrière les murs d'une maison de péché, comprend sa profonde misère. Souvent elle rougit et pleure sur sa dégradation : elle entend,

de tous côtés, des voix qui lui crient de sortir de cet abîme. A toutes les heures du jour et de la nuit, sa conscience alarmée lui montre, d'un côté, les régions éternelles de ce beau ciel dont elle va à jamais être séparée ; et de l'autre, ces feux dévorants, ces ténèbres éternelles, ce ver qui ne meurt jamais, et qui seront son partage pour l'éternité, si elle persévère dans ses iniquités. Toutes ces pensées, ces voix secrètes, avec la grâce de Dieu, peuvent à la fin, la sauver, et lui faire crier avec l'Enfant prodigue : " Il faut que je sorte d'ici."

Mais dans le confessionnal, le poison qui donne la mort est offert comme un breuvage qui donne la vie, le glaive qui blesse mortellement est si bien huilé, que l'on ne sent pas le coup mortel qu'il porte ; les pensées les plus impures, les images les plus corruptrices sont présentées sous forme de questions et de réponses qui souillent et perdent souvent l'âme pour toujours, sous le prétexte de la sauver et de la purifier. Dans le confessionnal, toutes les notions les plus communes de modestie, de respect les uns pour les autres, comme de res-

pect pour soi-même ; toutes les idées de crainte de Dieu sont oubliées, mises de côté pour obéir au pape.

Dans le confessionnal, la femme se laisse dire, et elle finit par le croire, qu'il n'y a pas de mal pour elle, de parler avec son confesseur sur des questions qui feraient rougir la plus débauchée des femmes perdues. On lui assure qu'elle peut écouter, sans pécher contre la pudeur, et répondre à des questions qui feraient pâlir le plus vil roué de nos rues et de nos faubourgs ; qu'elle peut, en un mot, en tout bien, tout honneur, entendre et dire des choses qui ont fait condamner, il n'y a pas longtemps, un homme à la pénitencière, à Londres, pour les avoir écrites !

Oui ! la dégradation de la femme au confessionnal est une dégradation sans remède. La perte qu'elle y fait de sa pudeur est une perte irréparable. Car, ne connaissant pas la blessure mortelle faite à son âme, elle n'ira jamais au médecin pour être guérie. Ne comprenant pas l'abîme dans lequel on l'a jetée, elle n'élèvera jamais ses mains suppliantes vers le Sauveur

pour lui crier : “ Sauvez-moi, car je vais périr ! ” Nul doute que le Fils de Dieu avait dans sa pensée les maux irréparables que la confession auriculaire devait faire aux âmes, quand, pour les prévenir, il disait : “ Si un aveugle en conduit un autre, ils tomberont tous les deux dans l’abîme. ”

L’enfant de la lumière, le disciple de Jésus-Christ, qui voit sortir la femme du confessionnal, peut, sauf quelques rares exceptions, lui dire : “ Vous paraissez vivante, mais vous êtes morte. ” (Apo. III, 1.)

Personne n’a encore pu, et personne ne pourra jamais réfuter ce que j’ai écrit, il y a déjà quelque temps, au Rév. M. Bruyère, prêtre de Rome, et grand-vicaire de Londres, Haut-Canada :

“ Avant d’aller plus loin, je dois confesser devant Dieu et devant les hommes, le rouge au front et le regret dans le cœur, d’avoir été, comme vous et avec vous, pendant vingt-trois ans, plongé dans cette mer d’iniquités sans fond, dans laquelle les pauvres prêtres aveugles de Rome ont à nager jour et nuit.

“ J’ai dû, comme vous, apprendre par cœur les questions infâmes que l’église de Rome force tous ses prêtres d’étudier. J’ai dû, comme vous, poser ces questions impures, immorales, aux femmes, vieilles et jeunes, qui venaient me confesser leurs péchés !! Ces questions, vous le savez, sont d’une telle nature, qu’aucune prostituée n’oserait les faire à une autre prostituée ! Ces questions et les réponses qu’elles exigent sont si avilissantes, que pas un homme au Canada,—excepté un prêtre de Rome,—n’a, vous le savez, suffisamment perdu le sens de l’honneur et de la honte pour les faire à une femme.

“ J’étais obligé, en conscience, comme vous l’êtes aujourd’hui, de jeter dans l’oreille, l’esprit, l’imagination, le cœur et l’âme des femmes des questions dont la nature, la tendance immédiate et directe, vous le savez, est de remplir l’esprit, la mémoire et le cœur tout ensemble du prêtre et de la femme, de pensées, d’images et de tentations si dégradantes, que je n’ai pas de paroles pour les exprimer. L’antiquité païenne n’a jamais connu d’institu-

tion aussi corruptrice, du corps et de l'âme, que le confessionnal. Je ne sache rien de plus dégradant, de plus infâme que la loi qui force une femme ou une fille à révéler à un célibataire ses pensées, ses désirs, ses actions, ses misères les plus secrètes. Le confessionnal est une école de perdition ! Vous pourrez nier cela devant les protestants ; mais vous n'oserez jamais le nier devant moi.

“ Mon cher M. Bruyère, si vous m'appellez un homme dégradé, un prêtre avili, parce que j'ai respiré, pendant vingt-trois ans, l'atmosphère empoisonnée du confessionnal, vous avez raison, mille fois raison. J'étais dégradé, justement comme vous l'êtes, et comme le sont tous les prêtres, malgré vos dénégations. Si vous dites que je suis un prêtre dégradé parce que mon cœur, mon âme, ma pensée étaient plongés, comme vous l'êtes encore aujourd'hui, dans les eaux profondes et impures qui découlent du confessionnal, comme de leur source, je me déclare coupable. J'étais dégradé, souillé, corrompu par le confessionnal, précisément comme je suis en mesure de prouver

que vous et tous les prêtres de Rome le sont. Il a fallu tout le sang versé par la grande victime sur le Calvaire pour me purifier des souillures du confessionnal. Je prie le même Sauveur de vous laver, vous et tous les prêtres, de vos souillures, dans ce même sang répandu pour tous les pécheurs.”

Comme nous l'avons déjà dit, un imprimeur, en Angleterre, a été condamné à la prison, pour avoir publié, en anglais, les questions que les prêtres font à leurs pénitentes, au confessionnal. Et la sentence était juste; car quiconque lira ces questions, avouera qu'aucune fille ou femme ne peut les entendre sans souiller sa mémoire et son cœur pour toujours, et sans fouler sous ses pieds les saintes lois de la pudeur.

Mais que font les prêtres au confessionnal? N'y passent-ils pas la plus grande partie de leur temps à adresser ces mêmes questions à leurs pénitentes? Ne les y forcent-ils pas constamment à répondre à ces questions, et, par conséquent, à fixer le regard de leur âme sur ces souillures?

Si c'est un crime punissable par la loi d'offrir ces questions, dans un livre, aux femmes de l'Angleterre, des États-Unis ou du Canada, n'est-ce pas un crime également grand, également digne de la sévérité des lois de dire ces mêmes choses à l'oreille de ces femmes, au confessionnal ?

Je le demande, au nom du sens commun, qu'elle différence y a-t-il, pour une fille, d'apprendre ces choses dans un livre ou de la bouche d'un homme, qui prend la liberté de lui en parler dans le plus grand détail ?

Est-ce que ces horreurs et ces détestables impuretés de la pensée ne se fixeront pas bien plus fortement dans la mémoire et l'imagination si elles y sont jetées par un homme haut placé, parlant avec autorité, au nom de Dieu, que si elles sont apprises dans un livre ?

Qu'on y réfléchisse sérieusement ; que les législateurs de l'Europe et de l'Amérique lisent et étudient ces abominations, que la plume se refuse à reproduire, que l'oreille ne peut entendre ; et qu'ils se rappellent qu'il n'y a pas moins, dans le monde, de cent mille hommes

non mariés dont la principale occupation est de remplir la mémoire et l'intelligence des femmes de ces choses. Supposons que chaque prêtre ne confesse que cinq femmes ou filles par jour (le nombre ordinaire est dix) : voilà donc cinq cent mille femmes dont les confesseurs s'arrogent le droit et la mission de souiller la pensée, la mémoire, le cœur et l'âme, tous les jours !

Le confessionnal est pour le démon ce que West Point et Woolwich sont pour les Etats-Unis et l'Angleterre : le lieu où les armées apprennent à combattre l'ennemi et à le vaincre. C'est dans le confessionnal que cinq cent mille femmes tous les jours, et cent quatre-vingt-deux millions cinq cent mille tous les ans, sont instruites, par les prêtres, à combattre contre Dieu, et à détruire en elles-mêmes toutes les barrières de la modestie et de la pudeur !

Oui, je le demande au nom de Dieu, au nom de la morale publique : que tous les législateurs, les époux et les pères de famille lisent dans Dens, Liguori, Debreyne, Kenrick, etc.,

les questions que les confesseurs ont le droit et l'obligation de poser à leurs femmes, à leurs filles et à leurs sœurs; et qu'ils voient pour eux-mêmes s'ils peuvent consentir plus longtemps à les laisser souiller et perdre par les prêtres du pape.

Nous allons examiner quelques-unes des principales raisons que les prêtres donnent au public pour justifier les infamies de la confession auriculaire.

“ Les médecins, disent-ils, ne sont-ils pas autorisés à faire certaines opérations délicates sur leurs patientes? Vous y opposez-vous? Non. Eh bien, pourquoi donc trouver tant de mal à ce que le médecin des âmes, le prêtre, s'occupe de certains maux spirituels, afin d'y appliquer des remèdes convenables? ”

Je reponds: 1. L'art du médecin est approuvé de Dieu, et même loué, dans l'Ancien et le Nouveau Testament. Mais où trouve-t-on que Dieu ait jamais loué la science du confesseur, qu'il en ait seulement parlé? La thérapeutique est un don de Dieu, un présent du ciel. Mais la grande médecine du pape, la

confession auriculaire, n'est qu'une odieuse imposture. Les dégoûtantes questions du confesseur et les impures réponses qu'elles provoquent, furent mises au rang des grandes iniquités de la terre, le jour où l'Esprit Saint laissa tomber dans le monde les paroles : "Que nuls mauvais discours ne sortent de votre bouche." (Eph. IV, 19.)

2. Le médecin est tenu, par sa profession, de connaître les maladies qu'il sera de son devoir de traiter chez ses patientes. Mais le prêtre de Rome est lié, par un serment aussi impie que ridicule (le vœu du célibat), à rester ignorant des choses mêmes dont il aura à s'occuper constamment, dont il aura à parler et à instruire ses pénitentes!! Ses pensées, ses recherches, ses observations auront pour principal objet les matières et les actions auxquelles il est obligé de rester étranger toute sa vie!!!

Le médecin est un honnête homme quand il traite sa malade ; mais le prêtre de Rome est un misérable parjure et un charlatan, chaque fois qu'il entre au confessionnal pour faire des questions sur lesquelles il n'entend rien et qui

rendent son vœu de chasteté parfaite une impossibilité morale et physique.

3. Si une femme a un léger mal au petit doigt, et qu'elle aille le montrer à son médecin, il examine seulement le doigt malade, y applique un remède, et la femme s'en va sans plus de trouble. Ce docteur n'est nullement autorisé, par la loi de Dieu ou des hommes, de dire à sa patiente : "Il est de mon devoir de craindre et de soupçonner que vous n'ayez un mal secret ailleurs. Je suis obligé, en conscience et sous peine de mort, de vous examiner de la tête aux pieds, afin de sauver votre précieuse existence des dangers de cette maladie. Car si vous veniez à en mourir, je serais coupable de votre mort ! Cette maladie, madame, est d'une nature si secrète et si honteuse, que vous n'avez peut-être pas osé vous l'avouer, que vous ne savez même pas comment m'en parler. Il me faut donc faire un examen rigoureux de votre personne. C'est une chose bien pénible, pour vous et pour moi, sans doute ; mais c'est une enquête que nos législateurs m'obligent de faire. Vous n'avez rien à crain-

dre, d'ailleurs, de ma part : je suis un saint homme ; j'ai fait vœu de célibat perpétuel ; ainsi il n'y a aucun danger de ma part. En outre, tout va rester parfaitement secret entre vous et moi : personne, pas même votre époux, ni votre père, ni vos enfants, ne sauront rien des maladies secrètes que cette enquête peut me faire découvrir."

Nous le demandons, y a-t-il un médecin qui se crût autorisé ou qui fût capable de tenir un pareil langage à ses patientes ? Et si un semblable médecin était possible, serait-il toléré, une fois connu ? Ne serait-il pas plutôt chassé avec ignominie ?

Mais n'est-ce pas là, à la lettre, ce que le grand charlatan moderne, le confesseur, se dit autorisé à faire ? N'est-ce pas là ce qu'il fait tous les jours et à toute heure du jour avec ses pénitentes ?

Lorsque cette belle patiente morale, Mme*** ou cette charmante malade spirituelle, Mademoiselle— est venue le trouver pour lui montrer seulement le léger mal qu'elle avait au petit doigt de son âme, le confesseur ne

s'est-il pas dit autorisé à chercher un autre mal, secret et mortel, dans cette âme ? Tous les théologiens de Rome ne sont-ils pas là, pour souffler dans l'oreille du confesseur qu'il lui est toujours permis de soupçonner que la belle, jeune et timide pénitente a un mal secret, caché, qui va la faire mourir, si son médecin spirituel ne le découvre en la mettant à nu pour mieux l'examiner. Le confesseur ne reçoit-il pas de son église l'autorisation, l'ordre même de chercher dans les replis les plus cachés de l'âme, les coins les plus secrets du cœur, pour y trouver ces choses secrètes, humiliantes, inexprimables ?

Il me faudrait citer tous les théologiens de Rome, si je voulais nommer tous ceux qui conseillent au confesseur cette infernale et diabolique enquête. Pour n'être pas trop long, je n'en citerai que trois des principaux et des plus connus :

“ De peur que, par paresse ou négligence, le confesseur ne soit tenté d'omettre de questionner ses pénitentes sur toutes les circonstances des péchés, nous allons lui donner, dans un

vers, le résumé des points sur lesquels les interrogations doivent se faire :

“ Quis, quid, ubi, quibus auxiliis, cur, quomodo, quando.”

Qui, quoi, où, avec qui, pourquoi, comment et quand.

(Dens, vol. VI, p. 123. Liguori, vol. II, p. 464.)

Le “Miroir du Clergé,” p. 357, dit : “ Oportet ut confessor sciat cognoscere quidquid debet judicare. Diligens igitur inquisitor et subtilis investigator sapienter, quasi astutè, interrogat a peccatore quod ignorat, vel verecundiâ volit occultare.”

“ Il est nécessaire que le confesseur connaisse bien toutes les choses sur lesquelles il aura à prononcer. Qu’il interroge donc avec sagesse et finesse les pénitents sur les péchés qu’ils ignorent, comme sur ceux qu’ils peuvent être tentés de cacher par honte.”

Ainsi, voilà la femme honnête, la fille timide jetées, sans protection aucune, aux pieds du confesseur ! Il est autorisé à les interroger non seulement sur les péchés qu’elles connaissent, mais même sur ceux qu’elles ignorent, et qu’elles seraient tentées de cacher par honte. Dans quel océan d’infamies le prêtre n’a-t-il

donc pas le droit de nager avec sa pénitente ! Dans quel abîme de hontes et de souillures n'a-t-il pas le droit de descendre avec cette jeune fille, qui tremble, qui pleure à ses côtés, et qui souvent le conjure, au nom de Dieu, d'avoir pitié d'elle, de respecter sa pudeur ! Qui pourra jamais dire les sentiments de surprise et de confusion de cette jeune femme, de cette fille honnête, lorsque leur confesseur, obéissant à son église, les interroge même sur les péchés qu'elles ne connaissent pas, et qu'elles se voient entraînées dans des souillures monstrueuses de la pensée et de l'imagination, et dont elles ignoraient même l'existence !

Voilà pourtant, sans exagération, les devoirs du confesseur ! Ce médecin spirituel du pape a reçu l'ordre d'interroger "avec sagesse et finesse" sa pénitente, même sur les péchés qu'elle ne connaissait pas !!

4. Un médecin ne consentira jamais à être seul avec sa patiente, lorsqu'il aura une opération délicate à faire sur elle : l'époux, le père, la mère ou la sœur seront appelés, et leur présence rendra impossible la moindre infraction aux lois de la pudeur.

Mais lorsque la malheureuse victime des illusions de la confession auriculaire vient montrer la plaie de son âme à son médecin spirituel, n'est-elle pas seule, honteusement seule avec lui ? Où sont les oreilles, les regards protecteurs d'un père, d'une mère, d'un époux ou d'une sœur, pour rendre toute indiscretion impossible ? Où est la barrière posée entre ces deux cœurs qui sont si près l'un de l'autre, que les battements en sont souvent entendus par l'un et l'autre ?

Le prêtre ferait-il telle ou telle question à cette jeune femme, s'il savait que l'époux entend tout ce qu'il demande ? Non, assurément ; car il sait bien que le mari, furieux, briserait le crâne au misérable qui souille l'oreille, la pensée, le cœur et l'âme de sa femme par ces infamies !

5. Lorsqu'un médecin fait une opération d'une nature un peu difficile et délicate, cette opération est accompagnée de souffrances, de douleurs aiguës. Le sang coule ; des larmes amères sont versées ; l'honnête médecin souffre presque autant que sa patiente. Ces cris, ces

douleurs, ces larmes, ce sang rendent moralement impossible tout attentat aux lois des convenances et de l'honneur.

Mais quant à la vue de la plaie morale de cette belle pénitente, le pauvre cœur humain sera-t-il réellement triste en la contemplant ? Ah ! non ; ce sera tout le contraire.

Les anges de Dieu sont désolés, le Sauveur verse des larmes sur cette plaie de l'âme. Mais le cœur si pervers de l'homme ne trouvera-t-il pas plutôt du plaisir dans le spectacle de misères et de faiblesses qui ne lui sont peut-être pas assez étrangères ?

Le cœur de David sera-t-il bien triste à la vue de la belle et trop faible Bath-shéba ? Un seul regard imprudent ne renversera-t-il pas ce prophète dans la boue du péché ? Et le géant Sampson ne se trouvera-t-il pas trop faible pour résister aux charmes de Dalila ? La vue des belles femmes de l'Égypte ne rendit-elle pas le plus sage des hommes un sujet de honte, d'opprobre et de scandale à toutes les nations ?

Qui sera assez insensé pour croire que les

confesseurs du pape resteront debout, et ne tomberont pas devant les tempêtes qui ont renversé les géants des armées du Seigneur ?

Qui osera dire que les prêtres de Rome soient plus forts que Sampson, plus saints que David, plus sages que Salomon ?

Croire que le confesseur aura toujours assez de force, de sainteté et de sagesse pour ne pas succomber à des tentations qui renverseraient des anges, ce n'est pas de la charité, c'est simplement de la folie.

A Dieu ne plaise que je prétende dire que tous les prêtres et leurs pénitentes tombent également ou sans exceptions dans la boue du péché. Grâce aux miséricordes infinies du Seigneur, j'en ai connu qui ont noblement combattu jusqu'au bout, et qui n'ont pas péri sur ce champ de bataille si souvent couvert de blessés et de morts. Mais ce sont des cas exceptionnels.

Lorsque le feu ravage les grandes forêts de l'Amérique, combien de nobles et beaux arbres sont consumés et tombent devant l'élément destructeur ! Cependant le voyageur qui traverse

ces forêts, après que l'incendie les a dévastées, a toujours à admirer quelques-uns de ces arbres magnifiques, qui ont échappé à la destruction générale.

Le monde n'a-t-il pas été frappé d'épouvante à la nouvelle de l'incendie qui a récemment détruit la ville de Chicago ? Mais ceux qui ont visité les ruines des 16,000 maisons que le feu avait détruites, n'avaient-ils pas à s'arrêter, frappés d'étonnement, à la vue de plus d'un édifice que l'élément destructeur avait respectés, quoiqu'ils se fussent trouvés comme au milieu d'un océan de feu ?

C'est ainsi que, par une protection merveilleuse de Dieu, il y a, çà et là, dans l'église de Rome, des âmes privilégiées, qui échappent à la corruption du confessionnal.

Le confessionnal est comme la cellule où l'araignée se cache, après avoir filé sa toile.

Parmi les mouches que cette belle mais trompeuse toile attire, combien peu échappent à l'insecte perfide qui les guette ? Et quelle lutte de la part de celles qui se sauvent ! Quelle apparence inoffensive que celle de l'araignée !

Combien peu dangereux paraissent ses filets ! Mais voyez avec quelle rapidité, quelle irrésistible énergie elle se jette sur sa proie et la dévore ! Comme le perfide insecte suce et pompe vite tout ce qu'il y a de vie en elle ! Que reste-t-il bientôt de cette mouche si agile, mais si imprudente ? Rien qu'un squelette !

Pères et époux, apprenez à être prudents par l'histoire de l'araignée et de la mouche ! Autrement, il ne restera plus dans vos épouses et vos filles qu'un squelette d'honneur et de vertu ! Le prêtre du pape est l'araignée ; la belle toile, ce sont les questions du confesseur ; et le confessionnal est la demeure de l'araignée perfide.

Que ceux qui pensent que j'exagère lisent avec attention l'extrait suivant des mémoires d'un des plus savants et des plus vénérables prélats de l'Italie, Scipio de Ricci, évêque de Pistoïa et Prato.

Ces mémoires furent, dans le temps, publiés par le gouvernement italien pour montrer au pape la nécessité d'une réforme parmi ses moines et ses religieuses. Ces mémoires sont

de la plus parfaite authenticité, et personne n'a jamais osé en contester la vérité.

A la page 115, voici comment la sœur Flavia Parriccini, supérieure du couvent de Ste-Catherine, s'exprime dans sa lettre au Dr. Thomas Comparini, président du séminaire épiscopal de Pistoia.

“ Pour obéir à vos ordres, je vais vous écrire quelque chose de ce que j'ai connu ; mais je ne sais réellement pas comment le faire.

“ Je ne dirai rien de ceux qui sont morts. Je ne parlerai que des moines qui sont vivants, et qui ont perdu toute idée de pudeur et de réserve. Parmi les principaux, sont : l'ex-provincial, le Père Ballendi, Calvi, Zoratti, Bigliaci, Guidi, Miglieti, Verdo, Bianchi, Ducci, Séraphini, Bolla, Nera dit Luca, Quaretti, etc., etc., etc. Mais pourquoi en nommer d'autres ? A l'exception de trois ou quatre, tous ceux que je connaisse ressemblent : ils ont tous les mêmes maximes, les mêmes principes, et la même conduite.

“ Ils vivent tous avec les religieuses avec beaucoup plus de familiarité que s'ils étaient mariés avec elles.

“ Je vous le répète, il me faudrait bien du temps pour vous dire ce que je sais à ce sujet. Lorsqu'un de ces moines vient visiter une religieuse malade, pour la confesser, il couche généralement dans le couvent ; après y avoir soupé, ils s'y livrent aux jeux, etc. Une de leurs maximes favorites est que Dieu a défendu la haine, mais qu'il n'a jamais défendu l'amour ! Ils ajoutent : ‘ L'homme est créé pour la femme, et la femme pour l'homme ! ’

“ Je ne crains pas de le dire : ils peuvent corrompre et perdre les plus sages et les plus prudentes ! Il faut un vrai miracle pour parler avec eux sans tomber dans le péché.

(Page 117) “ Les prêtres sont les maris des religieuses, et les religieuses sont les femmes des prêtres. Il y a quelque temps, on en découvrit un caché dans la chambre d'une des sœurs : il prit la fuite. Mais, peu de temps après, on nous le donna pour notre confesseur extraordinaire !

“ Combien d'évêques dans les États du pape qui connaissent parfaitement cet état de choses : qui ont appris tous ces détails dans les en-

quêtes et les visites qu'ils ont faites ! Mais ils semblent impuissants pour y porter remède.

“ Pauvres jeunes filles ! elles viennent ici pour échapper aux pièges du monde : mais elles y en rencontrent de bien plus dangereux ! Nos pères et nos mères nous avaient donné une bonne éducation ; ils nous avaient appris les lois de la modestie et de l'honneur Mais il semble que nous ne soyons ici que pour oublier ce qu'ils nous ont montré ! ”

(Page 118) “ N'allez pas croire que notre couvent soit le seul théâtre de ces désordres . Les mêmes choses ont lieu à Ste. Lucia, Prato, Pise, Pengio, etc., etc. Je connais des choses qui vous épouvanteraient si je vous les disais. Les mêmes désordres règnent partout. Oui, partout vous voyez les mêmes abus. Je le sais et je le répète : que les supérieurs s'imaginent les choses les plus déplorables, et ils seront encore bien loin des désordres qui règnent entre les moines et les religieuses qu'ils confessent.

“ Tous les religieux qui passent par ici, pour aller assister au chapitre, cherchent à avoir le

privilège de confesser quelques-unes de nos religieuses qui sont malades ; et alors.....!

(Page 119) “ Quant au Père Bazachini, il est semblable aux autres....Il y a bon nombre de religieuses qui ont eu des aventures d'amour avec lui....La principale s'appelle Odaldi, de Ste. Lucia. Il entretient aussi des relations d'amour avec la fille de notre économiste, dont les religieuses sont très jalouses ici. Il a perdu cette pauvre Cancielleri, notre portière. Les moines, en un mot, sont partout les mêmes avec leurs pénitentes.

“ Il n'y a que peu de temps, les religieuses de St. Vincent étaient si passionnées pour leurs deux confesseurs Lupi et Borghiani, qu'elles se divisèrent comme en deux camps. Les unes s'appelaient Lupiennes, les autres Borghiennes.

“ Mais celui qui a donné les plus grands scandales est le Père Donati. Je crois qu'il est à Rome, en ce moment. Le couvent de St. Vincent passe pour bien réglé, mais les religieuses y ont aussi, là, leurs amants. (“ Mémoires de Mgr. Scipio de Ricci,” vol. I, page 115-119.)

Ma plume se refuse à retracer tout ce que cet évêque nous rapporte dans ses mémoires touchant la manière dont les prêtres Italiens vivent avec leurs pénitentes. Mais ce que j'en cite ici, suffira, j'espère, pour convaincre les plus incrédules que la confession auriculaire n'est rien autre chose qu'une école de perdition, même pour les plus vertueux, les plus forts, les plus éclairés, les plus saints d'entre eux : les moines et les religieuses.

Si, à présent, nous passions de l'Italie à l'Amérique n'aurions-nous pas aussi à parler des effroyables désordres enfantés au confessionnal ? Que de volumes il nous faudrait écrire !

Pour n'être pas trop long, nous ne citerons qu'un fait, mais un fait qui en révèle des milliers d'autres.

Pendant que j'étais curé de Beauport, je fus invité à prêcher une retraite à St. Antoine, dont le Rév. M. Proulx était curé, et une dizaine d'autres prêtres furent invités pour entendre les confessions.

Après le premier jour de notre travail, que nous étions tous à souper, nous éprouvions un

certain malaise les uns vis-à-vis des autres, mais surtout avec notre hôte, M. le curé. Il ne fut pas longtemps sans s'en apercevoir, et, avec les bonnes manières qui lui étaient naturelles, il nous dit :

“ Mes amis, je vois que vous êtes tous plus ou moins sous le poids d'une impression pénible, qui vous fatigue. Je sais la cause de votre trouble, et j'espère que vous ne trouverez pas mauvais que je vous en débarrasse.

“ Vous avez, je le sais, tous entendu, dans les confessions d'aujourd'hui, l'histoire de crimes bien graves. Mais j'espère que ce n'est pas ce qui vous occupe. Vous avez tous assez de pratique du confessionnal, pour n'être pas effrayés par les récits de toutes les misères humaines. . . . Sans un plus long préambule, je vais donc vous dire toute ma pensée.

“ Ce n'est pas un secret dans cette paroisse qu'il y ait passé un prêtre qui a perdu presque toutes ses pénitentes, femmes et filles. Je ne mentionnerais pas ce fait si je ne le connaissais que par le secret de la confession ; mais il m'est arrivé de bien d'autres manières.

A présent, voici ce que je suppose être la cause de votre embarras : Plusieurs de ces femmes perdues au confessionnal sont venues vous raconter leur triste histoire ; et vous avez peut-être oublié de leur demander combien il y avait de temps que ces choses leur étaient arrivées. En conséquence, plusieurs d'entre vous êtes tentés de croire que je suis le coupable. De grâce, lorsque ces mêmes histoires vous reviendront à l'oreille, informez-vous combien de temps s'est écoulé depuis qu'elles ont eu lieu, et vous verrez que je suis innocent ; vous pouvez donc me regarder sans gêne, me parler comme on parle à un honnête homme."

Ces paroles nous firent du bien à tous et dissipèrent notre malaise. Plusieurs lui dirent : " Nous vous remercions ; car nous ne vous cachons pas que nous n'osions pas trop questionner nos pénitentes, dans la crainte d'apprendre d'elles que vous n'eussiez eu des moments de faiblesse avec quelques-unes de vos belles paroissiennes."

Le lendemain matin, j'avais à peine commencé à entendre les confessions, qu'une de

ces nombreuses victimes de la corruption du confessionnal vint, avec des torrents de larmes, me conter, bien longuement, ce que je vais dire ici en abrégé :

“ Je n'avais que neuf ans lorsque mon premier confesseur fit avec moi des choses bien criminelles pendant que j'étais à ses pieds. Je fus d'abord accablée de honte et de confusion par l'action de ce prêtre ; mais je me trouvai bientôt si pervertie que je cherchais toutes les occasions possibles de le rencontrer chez lui, et même dans son jardin, lorsqu'il était nuit. Cependant, ce prêtre ne resta pas longtemps ; il mourut bientôt. Le curé qui lui succéda me parut d'abord être un saint homme ; et j'espérais que, sous sa conduite, j'allais changer de vie et me convertir. Mais après que j'eus été me confesser à lui un certain nombre de fois, il me fit une proposition criminelle, que j'acceptai.

J'ai ainsi vécu six ans dans le péché avec ce prêtre ; alors mes parents vinrent s'établir dans cette paroisse. J'étais heureuse de ce changement, parce que j'étais réellement

honteuse de ma vie criminelle, et que j'espérais me réformer dans la nouvelle paroisse où nous venions nous établir.

“ Mais la quatrième fois que je fus à confesse à notre nouveau curé, il me pria d'aller chez lui après la messe; et là, il me fit commettre des crimes si honteux que je ne sais comment vous les confesser. C'était deux jours avant mon mariage, et l'unique enfant que j'ai eu est le fruit de cette heure de péché.

“ Après mon mariage, je continuai de vivre ainsi dans le désordre avec mon confesseur. Il était l'ami intime de mon mari, et rien n'était plus facile que de nous rencontrer. Je savais cependant que plusieurs autres femmes vivaient aussi criminellement que moi avec ce prêtre. C'est ainsi que j'ai longtemps vécu j'usqu'au moment où Dieu m'arrêta dans mes désordres par un coup de foudre.

“ Ma fille avait été à confesse, et avait communiqué. Mais elle avait bien retardé à revenir de l'église. Je lui en demandai la raison. Pour réponse, elle se jeta dans mes bras, en poussant un cri déchirant: “ Chère maman, ne me par-

lez plus d'aller à confesse à ce prêtre ! Ah si vous saviez..... !

“ Mon enfant ne pût en dire plus long, elle tomba sans connaissance.

A peine fut elle revenue à elle-même, que je m'habillai ; et, hors de moi-même de colère, je me dirigeai vers le presbytère. Mais, avant de partir, je m'armai d'un long couteau de boucherie bien aiguisé, pour en percer la poitrine du monstre qui avait déshonoré ma fille. Heureusement que Dieu changea ma résolution avant que je rentrasse dans sa chambre. En le voyant, je lui dis : “ Vous êtes un monstre ! Vous n'êtes pas satisfait de m'avoir perdue et déshonorée ; vous avez encore perdu et déshonoré mon unique enfant, dont, vous le savez, vous êtes le père ! Misérable ! J'avais pris avec moi ce poignard pour mettre fin à vos infamies ; mais une mort si prompte serait un trop doux châtiment pour un pareil monstre. Je veux que vous viviez avec la malédiction des victimes de votre scélératesse écrite sur votre front. Je veux que vous viviez avec la honte de savoir que vous êtes connu pour un des

plus vils scélérats qui aient jamais souillé la terre.

“ Mais sachez que si vous n’êtes pas parti dans huit jours de cette paroisse, je vais tout révéler à mon mari. Et il saura bien comment venger l’honneur de sa fille ; car il croit qu’elle lui appartient. De plus, je vais à l’instant chez l’évêque lui dire ce que vous êtes, et ce qui va vous arriver, s’il ne vous ôte pas tout de suite du milieu de cette paroisse, que vous avez trop longtemps souillée par votre abominable vie.

“ Le curé se jeta à mes pieds, et me conjura avec larmes de lui pardonner, de ne pas le dénoncer à l’évêque, me promettant qu’il allait se corriger. Mais je restai inflexible. Je me rendis chez l’évêque, à qui je contai tout. Voyant qu’il hésitait à retirer son prêtre de notre paroisse, je l’avertis des terribles conséquences qui allait suivre, vu que j’allais tout révéler à mon époux, s’il ne l’ôtait pas.

“ Mais huit jours plus tard, il était parti.”

Peut-être que le lecteur aimera à savoir ce qu’est devenu ce prêtre.

L'évêque l'envoya prendre possession de la belle cure de *** où il continua, pendant plusieurs années, à entendre les confessions et à ruiner ses pénitentes.

Il y mourut, quelques années plus tard, laissant après lui la réputation d'un bon prêtre et d'un saint confesseur !

Confession auriculaire ! voilà quelques-uns de tes fruits !

CHAPITRE SEPTIÈME.

LA CONFESSION AURICULAIRE DEVRAIT-ELLE ÊTRE
TOLÉRÉE CHEZ UN PEUPLE CIVILISÉ ?

Cette question serait bientôt décidée, si les législateurs, les époux et les pères de famille voulaient se donner la peine de lire, dans les théologies de Dens, Liguori, Debreyne, Kenrick, etc., les questions que les confesseurs ont non seulement le droit, mais l'ordre formel de faire à leurs femmes et à leurs filles.

Ils verraient, là, de leurs propres yeux, que les vieilles nations payennes de l'Égypte, de la Grèce, de la Perse, etc., n'ont jamais connu d'institutions aussi propres à corrompre les mœurs et perdre la femme que la confession auriculaire. Ils comprendraient pourquoi toutes les nations catholiques-romaines, sans exceptions, sont dans un état de décadence dont rien ne peut les sauver.

Si jamais le monde a entendu proclamer une absurdité impie et monstrueuse, c'est bien le jour où Rome a dit que la confession auriculaire était ordonnée de Dieu, comme moyen de purifier l'âme et de sanctifier les peuples.

Dire que la confession auriculaire purifie l'âme est, à peu près, aussi logique que de soutenir que de l'encre noire, versée sur la robe blanche de la fiancée, va en rendre la blancheur et la beauté plus éclatantes.

Avant de se présenter au confessionnal, le prêtre, malgré son vœu de chasteté parfaite, n'est-il pas obligé de souiller son intelligence, en remplissant sa mémoire des choses les plus obscènes, les plus capables de salir, de damner l'âme? Avant d'avoir la permission de confesser, le prêtre de Rome n'a-t-il pas été forcé (oui, forcé) d'étudier des questions et des livres d'une obscénité si dégoûtante, qu'ils n'auraient pas été tolérés dans Sodome!

Au milieu de ces livres, d'où s'exhalent la peste et la mort, l'âme, le cœur, l'intelligence du prêtre ne deviennent-ils pas imprégnés de ces émanations de l'enfer?

La mémoire remplie des choses honteuses qu'il lui a fallu non seulement lire en passant, mais apprendre par cœur ; l'esprit troublé par les fantômes impurs qui couvrent son intelligence comme une fumée noire et pestilentielle ; le front rougi par la honte naturelle qu'il éprouve à la pensée de ce qu'il lui faudra demander à cette femme honnête, à cette jeune fille timide, comment le prêtre peut-il purifier les âmes ? Comment peut-il soutenir celles qui chancellent, relever celles qui sont tombées ?

Hélas ! lui-même, pendant qu'il lisait ces obscénités révoltantes, qu'aucune plume, excepté celle d'un prêtre, ne voudrait reproduire, qu'aucune langue, excepté celle d'un prêtre, ne voudrait répéter, lui-même, le pauvre prêtre, ne s'est-il pas senti faillir et tomber !

Comment donc, lorsqu'il vient de faillir et tomber, pourra-t-il relever les autres ?

Il est vrai que son église lui dit que ces choses qui seraient des souillures pour d'autres, n'en sont pas pour le prêtre. Mais combien de fois sa conscience parle plus haut que Rome, et lui montre sa dégradation sous des couleurs trop vives pour n'être pas vues !

Les idolâtres des bords du Gange pensent qu'un des moyens les plus efficaces pour se purifier de leurs péchés, est de boire l'eau qui vient de laver les pieds de leurs prêtres ?

Quelle monstrueuse doctrine ! dira-t-on. Les âmes purifiées en buvant de l'eau dont on a lavé les pieds d'un prêtre, qui n'est lui-même qu'un vil et méprisable pécheur ! En vérité, peut-il y avoir une religion plus ridicule et plus monstrueuse ?

Oui, il y a une religion plus ridicule et plus monstrueuse que celle-là : c'est la religion qui dit qu'un misérable et vil pécheur, dont le cœur vient d'être inondé par le torrent d'impuretés qui coule des casuistes romains, peut purifier les péchés des autres avec quelques paroles magiques !

Si le pauvre Indien n'est pas purifié de ses péchés lorsqu'il boit l'eau dont il vient de laver les pieds de son prêtre, au moins il ne souille pas son âme en buvant cette eau. Mais peut-on en dire autant de ceux ou celles qui boivent les questions impures tombées de la bouche du prêtre ?

Qui ne s'est pas senti ému d'une immense compassion en apprenant que les malheureux idolâtres de l'Hindoustan croient que le moyen le plus certain de faire une sainte mort et de s'assurer une place au ciel, est de tenir la queue d'une vache avec leurs mains lorsqu'ils rendent le dernier soupir !

Eh bien, il y a un homme encore plus digne de pitié que l'Hindou : c'est le catholique-romain, qui croit que le plus sûr moyen d'aller au ciel, est d'obtenir qu'un misérable pécheur comme lui vienne à son lit de mort prononcer quelques paroles magiques, appelées absolution !

La queue de la vache des Hindous et les paroles magiques du prêtre de Rome, pour effacer les péchés du monde, sont également des inventions de Satan. Ces deux religions sont également idolâtres : l'une et l'autre attribuent à l'action des créatures ce qui ne peut venir que du sang de Jésus-Christ, versé sur la croix, le pardon des péchés.

Oui, la confession auriculaire est un acte d'idolâtaie : c'est aller demander à un homme

ce que Dieu seul peut faire, par son Fils Jésus, pardonner au pécheur !

Le Sauveur du monde a-t-il, quelque part, dit aux pécheurs : “ Allez à tel ou tel de mes disciples, et vous en recevrez le pardon et la paix ? ” Non ; mais il a dit : “ Venez à moi ! ” Et jusqu'à la fin des siècles, tous les échos du ciel et de la terre diront : “ Venez à moi ! ”

Quand le Fils de Dieu donna ce qu'on appelle le “ pouvoir des clefs ” à ses disciples, par ces paroles : “ Tout ce que vous lierez sur la terre sera lié dans le ciel, et tout ce que vous délierez sur la terre sera aussi délié dans le ciel, ” (Matthieu XVI, 18) il venait, dans sa sagesse infinie, de dire : “ Si votre frère a péché contre vous... ” (v. 15) Dans cette heure solennelle, il est évident qu'il voulait protester et nous mettre en garde contre la grande imposture de Rome ; puisqu'il nous dit que ce pouvoir de pardonner et retenir les péchés, dont il parle, n'a rapport qu'aux péchés que notre frère a commis contre nous. Saint Pierre comprit parfaitement la pensée de Jésus-Christ, puisqu'il demanda, à l'instant : “ Combien de fois par-

donnerai-je à mon frère, lorsqu'il aura péché contre moi?" (v. 21) Et le Sauveur montra que son disciple l'avait très bien compris, en répondant : " Vous pardonnerez non pas seulement sept fois, mais septante fois sept fois." Il confirma encore ses disciples dans cette vérité par l'admirable parabole qui suit, qu'il termine par ses paroles, si remarquables et si aisées à comprendre : " C'est ainsi que mon père qui est dans le ciel, vous traitera, si chacun de vous ne pardonne, du fond de son cœur, à son frère les fautes qu'il aura commises contre lui." (Matthieu XVIII, 35)

Peu de temps auparavant, l'adorable Sauveur, prévoyant l'étrange et sacrilège abus que Rome ferait de ce " pouvoir des clefs," avait encore dit toute sa pensée sur la puissance qu'il donnait à ses disciples de pardonner les péchés des autres : " Si vous pardonnez aux hommes les fautes qu'ils font contre vous, votre Père céleste vous pardonnera aussi vos péchés ;

" Mais si vous ne pardonnez pas aux hommes leurs fautes, votre Père ne vous pardonnera point, non plus, vos péchés." (Mat. VI, 14)

“Soyez donc pleins de miséricorde comme votre Père est plein de miséricorde.”

“Ne jugez pas, et vous ne serez pas jugés; ne condamnez point, et vous ne serez point condamnés; pardonnez, et on vous pardonnera.” (Luc VI, 36, 37)

La confession auriculaire, comme l'a si bien dit le Rév. Wainright, dans son éloquent opuscule : “La Confession non Auriculaire,” est une caricature du salut par le sang de Jésus-Christ; comme le monstrueux dogme de la transubstantiation est une hideuse moquerie du salut du monde par sa mort sur la croix.

Les prêtres romains font sonner bien haut, en faveur de la confession auriculaire, les paroles de Jésus-Christ : “Les péchés seront remis à ceux à qui vous les remettrez, et ils seront retenus à ceux à qui vous les retiendrez.” (Jean XX, 23)

Mais, encore une fois, notre Seigneur s'était clairement expliqué sur la nature des péchés dont il parlait. Dans St. Matthieu, il avait dit : “Si ton frère a péché contre toi, pardonne-lui;” dans St. Luc : “Pardonnez, et l'on

vous pardonnera.” (Ch. VI) Et pour que ses vrais disciples ne pussent, en aucun temps, être trompés par les sophismes de Rome sur la nature des péchés qu'ils devaient pardonner, et l'étendue de leurs pouvoirs, il obligea chacun de ceux qu'il enrôlait sous sa bannière de dire, tous les jours, à leur Père céleste : “ Pardonnez-nous nos péchés, comme nous pardonnons à ceux qui ont péché contre nous.”

De plus, dans le chapitre XXIV, v. 46, 47, de St. Luc, le Saint-Esprit lui-même explique les paroles rapportées par St. Jean, en disant qu'elles signifiaient : “ Ils prêcheront la pénitence et la rémission des péchés dans toutes les nations, en commençant par Jérusalem.”

Mais, pour comprendre plus aisément les paroles du Sauveur, mettons en regard les faits et les discours rapportés par St. Luc et par St. Jean :

LUC XXIV.

JEAN XX.

33 Et se levant à l'instant, ils [les disciples d'Emmaus] retournèrent à Jérusalem, et trouvèrent que les onze apôtres, et ceux qui demeuraient avec eux étaient assemblés.

34 Et disaient : Le Seigneur est vraiment ressuscité, et il est apparu à Simon.

36 Pendant qu'ils s'entretenaient ainsi, Jésus se présenta au milieu d'eux, et leur dit : La paix soit avec vous !

37 Mais, dans la frayeur, ils crurent que c'était un fantôme.

38 Et Jésus leur dit : Pourquoi vous troublez-vous ?

39 Voyez mes mains et mes pieds : et considérez qu'un esprit n'a ni chair ni os, comme vous voyez que j'en ai.

40 Et après avoir dit cela, il leur montra ses mains et ses pieds

44 Et il leur dit : Voilà ce que je vous disais, étant encore avec vous, qu'il était nécessaire que tout ce qui a été écrit de moi dans la loi de Moïse.... fût accompli.

45 En même temps, il leur ouvrit l'esprit, afin qu'ils entendissent les Écritures.

46 Et il leur dit : C'est ainsi qu'il est écrit ; et c'est ainsi qu'il fallait que le Christ souffrit.....

47 Et qu'on prêchât en son nom la pénitence et la rémission des péchés, dans toutes les nations, en commençant par Jérusalem.

18 Marie-Magdeleine vint donc dire aux disciples, qu'elle avait vu le Seigneur.

19 Sur le soir du même jour... les portes du lieu où les disciples étaient assemblés étant fermées, Jésus vint, et se tint au milieu d'eux, et leur dit : La paix soit avec vous.

20 Ce qu'ayant dit, il leur montra ses mains et son côté. Les disciples eurent donc une grande joie de voir le Seigneur.

21 Et il leur dit une seconde fois : La paix soit avec vous ; comme mon Père m'a envoyé, je vous envoie aussi de même.

22 Ayant dit ces mots, il souffla sur eux, et leur dit : Recevez le Saint-Esprit.

23 Les péchés seront remis à ceux à qui vous les remettrez, et ils seront retenus à ceux à qui vous les retiendrez.

En comparant ainsi les évangiles de St. Luc et de St. Jean, trois choses deviennent évidentes :

Premièrement, il est clair qu'ils racontent le même fait, quoique l'un donne quelques circonstances omises par l'autre, comme le cas se présente assez souvent avec les différents évangélistes.

Deuxièmement, les paroles de Jésus, dans Saint Jean : " Les péchés que vous pardonnerez, seront pardonnés; et les péchés que vous retiendrez, seront retenus," sont traduites dans St. Luc par ces paroles : " Vous prêcherez, en mon nom, la pénitence et la rémission des péchés, dans toutes les nations." C'est ce que le Sauveur dit encore à ses apôtres dans St. Matthieu, IX. 13 : " Allez et apprenez ce que veut dire cette parole, " J'aime mieux la miséricorde que le sacrifice. Car je ne suis pas venu pour appeler les justes, mais les pécheurs à la repentance."

Voilà ce que Saint Pierre avait très bien compris.

Quand, répondant à ceux qui lui deman-

daient : “ Que faut-il que nous fassions pour être sauvés ? ” Il leur disait : “ Repentez-vous, et que chacun de vous soit baptisé au nom de Jésus-Christ, pour la rémission de vos péchés : et vous recevrez les dons du St. Esprit. ”

Paul avait aussi compris ces paroles dans le même sens, lorsqu’il disait au peuple d’Antioche : “ Sachez donc, mes frères, que c’est par lui que la rémission des péchés est annoncée. ” (Acts XII. 38) ; et lorsqu’il écrivait aux Collossiens : “ Supportez-vous les uns les autres, chacun remettant à son frère tous les sujets de plainte qu’il pourrait avoir contre lui, et vous entre-pardonnant, comme le Seigneur vous a pardonné. ” (Col. III, 13.)

La troisième vérité qui ressort de la comparaison de ces deux chapitres de St. Luc et de St. Jean, est que lorsque Jésus-Christ dit : “ Tous les péchés que vous pardonnerez seront pardonnés, et tous les péchés que vous retiendrez seront retenus, ” les Apôtres n’étaient pas seuls ; mais qu’il y avait avec eux plusieurs autres disciples et même des femmes, à qui ces paroles furent adressées.

Si donc les prêtres de Rome pouvaient prouver (ce qu'ils ne seront jamais capables de faire) que le Sauveur donna le pouvoir de confesser, et d'accorder l'absolution à ceux à qui il parlait dans cette circonstance, ils s'ensuivrait que tous les disciples de Jésus-Christ, même les femmes, ont le droit de confesser et d'absoudre. Car Notre Seigneur ne promettait pas son Saint Esprit qu'à ses Apôtres, mais à tout le monde. Les Actes des Apôtres sont un témoin irrécusable que l'Esprit Saint descendit, sous forme de langues de feu, sur tous ceux qui étaient dans le Cénacle, au nombre de cent vingt hommes et femmes.

Que d'efforts les prêtres de Rome ont faits, depuis cinq siècles, pour persuader le monde que le Sauveur avait fait d'eux une caste privilégiée ; qu'il les avait plus élevés au-dessus du reste des hommes que le ciel ne l'est de la terre, le jour où il avait dit : " Tout ce que vous lierez sur la terre sera lié dans le ciel ; et tout ce que vous délierez sur la terre sera délié dans le ciel. (Matthieu XVIII, 18.) Mais le Sauveur, qui connaissait parfaitement l'étrange abus

que ces prêtres devaient faire de ses paroles, voulaient, d'avance, les confondre à jamais, en ajoutant tout de suite : “ Si deux d'entre vous s'unissent pour demander quelque chose à mon Père qui est dans le ciel, il le leur sera accordé. Car en quelque lieu que se trouvent deux ou trois personnes assemblées en mon nom, je m'y trouve au milieu d'eux. (Matth. XVIII, 19, 20.)

Les prêtres de Rome oseront-ils jamais dire que les paroles du Sauveur : “ Quand vous serez deux ou trois réunis en mon nom, je serai au milieu de vous ; et tout ce que vous demanderez vous sera accordé, ne s'adressent qu'à eux ? Non : ils n'ont jamais osé porter leurs prétentions si loin ; ils sont forcés d'avouer que le “ vous ” des versets 19 et 20 s'applique à tout le monde. Mais Jésus-Christ lui-même nous fait comprendre que le premier “ vous ” du verset 18 s'adresse aux mêmes personnes que le second “ vous ” des versets 19 et 20. Donc c'était à tous les disciples que Jésus-Christ disaient : “ Tout ce que vous lierez sur la terre sera lié dans le ciel ; et tout ce que vous délie-

rez sur la terre sera délié dans le ciel ;” comme c’était à tous ses disciples qu’il disait : “ Lorsque vous serez deux ou trois réunis en mon nom, pour prier mon Père, je serai au milieu de vous ; et tout ce que vous demanderez en mon nom, vous sera accordé.”

Il devient donc évident que ce pouvoir de lier et délier est donné à tous ceux qui, étant offensés par leurs frères, leur pardonnent pour l’amour de Jésus-Christ ; que le Sauveur n’a pas élevé, parmi ses disciples, une caste d’hommes au-dessus des autres, en leur donnant un pouvoir surnaturel, pour en faire une espèce de divinités aux pieds desquelles tout le reste des humains devaient se prosterner.

Les prêtres de Rome sont donc des imposeurs lorsqu’ils prêchent qu’ils ont exclusivement le pouvoir de lier et de délier les pécheurs.

Au lieu d’aller aux pieds des prêtres, les disciples du Christ doivent demander à Dieu seul leur pardon, en disant : “ Notre Père qui êtes aux ciel ! Pardonnez-nous nos péchés comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés.”

Sans doute, cette doctrine ne vient pas du Vatican ; mais elle vient du Calvaire, où toutes nos dettes seront payées et nos péchés pardonnés, à la seule condition du repentir, de la foi, de l'amour des rachetés pour leur Sauveur.

Dans quel but donc les papes et les évêques de Rome ont-ils inventé ce dogme impie de la confession auriculaire ? Dans le seul but de lier les hommes à leurs pieds, comme un vil troupeau d'esclaves. C'est par le confessionnal seul que Rome règne et gouverne ses peuples ; c'est par le confessionnal qu'elle forme ou détruit les empires ; quelle élève ou renverse les royaumes. C'est au confessionnal qu'elle choisit les représentants qu'il lui faut dans les conseils de la nation, pour asservir cette nation et détruire toutes ses libertés ; c'est au confessionnal qu'elle met le poignard aux mains de l'assassin, pour frapper ceux dont elle veut se débarrasser.

Le monde entier n'a-t-il pas frémi à l'ouï de la sentence de mort si souvent prononcée par les vieillards malfaisants du Vatican contre la liberté : En vérité, on a peine à en croire ses propres oreilles, lersqu'on entend, tous les ans,

arrivant de Rome, la sentence de mort de la liberté. On se dit à soi-même : “ Les papes sont-ils réellement sérieux lorsqu'ils dénoncent et maudissent la liberté ? Ont-ils donc oublié les rivières de sang versées par les nations modernes pour conquérir cette liberté ? Ne lisent-ils pas sur toutes les bannières des peuples modernes : “ Mieux vaut mourir libre que de vivre esclave. ” “ La liberté, ou la mort ! ”

Nos oreilles ne nous trompent-elles pas lorsque nous croyons entendre l'église de Rome maudire la liberté et la condamner à mort !

Peuples de l'Amérique et de l'Europe ! peuples du monde entier ! il n'y a pas d'illusions chez vous lorsque vous croyez entendre, des quatre vents de la terre, la sentence de mort de toutes vos libertés. Car qu'est-ce que l'église de Rome ? L'église de Rome est la plus vaste conspiration que la terre ait jamais vue contre toutes les libertés. Oui, depuis des siècles, Rome a juré de détruire toutes vos libertés, dût-elle marcher jusqu'aux genoux dans votre sang....

Oui, la sentence de mort contre la liberté est

tombée, sans appel, des lèvres du pape ! Mais sur quel échafaud la liberté est-elle destinée à périr ? Quel est le bourreau qui la frappera à mort ?

L'échafaud, c'est le confessionnal ! Le bourreau, c'est le confesseur ! C'est dans le confessionnal que, jour et nuit, les cent mille confesseurs de Rome frappent au cœur toutes les libertés de la terre, tous les droits les plus sacrés des nations !

C'est en vain que la noble France a chassé ses vieux tyrants ; c'est en vain qu'elle a versé son sang le plus noble, pour être libre. La liberté n'existera jamais en France tant que les confesseurs que le pape y tient, la frapperont au cœur dans leurs cinquante mille confessionnaux.

C'est en vain que la chevaleresque Espagne appelle ses enfants autour des drapeaux de la liberté pour combattre : chaque fois que la liberté s'avancera au milieu de l'Espagne pour la régénérer, elle y périra, percée par les poignards du confesseur !

La liberté et la confession auriculaire ne peu-

vent vivre sur le même sol : ce sont deux ennemies irréconciliables. Il faut que l'une des deux tombe sous les coups de l'autre.

La liberté en Amérique détruira le confessionnal, comme elle a détruit l'esclavage des Nègres du Sud, ou elle périra sans ressources sur l'échafaud dressé pour elle par le pape, le confessionnal !

Osez-vous dire que cet homme-là est libre dans sa maison, lorsque sa femme et ses enfants, conduits par le prêtre, sont autant d'espions qui rapportent au confesseur toutes ses paroles, ses actions, ses démarches les plus privées ? Cet homme peut-il se vanter d'être libre et maître chez lui, tant que le confesseur gouvernera non seulement les actions, mais les pensées de sa femme et de ses enfants ?

N'est-ce pas celui qui règle, gouverne les pensées, les paroles, les actions des habitants de cette maison, qui en est le véritable maître ? Les gouvernés ne sont-ils pas les serviteurs, les esclaves (c'est le mot) de ceux qui les dirigent en tout et partout ?

Que ceux qui croient que nous exagérons

lorsque nous disons que le confesseur est le maître le plus absolu, et que la pénitente est l'esclave la plus abjecte que le monde ait jamais vus, lisent l'histoire de Ste-Elizabeth de Hongrie, par le comte de Montalembert : ils y verront comment le confesseur de cette princesse la battait souvent à coups de fouet et de bâton, et même à coups de poing, jusqu'à ce que le sang coulât !! Ils y verront comment la sainte (?) se laissait ainsi déchirer, ensanglanter les épaules par son saint (?) confesseur Conrad, sans jamais murmurer!!! Oui, que ceux qui trouvent que nous exagérons lorsque nous disons que la confession auriculaire est le système d'esclavage le plus dégradant que le monde ait jamais connu, lisent les pages 309-315 de ce livre remarquable, écrit par un des défenseurs les plus éloquents que Rome ait jamais eus en France ; et ils verront que Montalembert lui-même était si complètement ensorcelé par cette grande enchanteresse que, malgré son grand génie, sa science profonde, ses nobles qualités de l'esprit et du cœur, il n'a pas une parole pour flétrir cet esclavage de la

pensée, de l'âme et du corps, dont les chaînes sont forgées au confessionnal !

Encore une fois, la femme, la fille, et l'enfant qui vont à confesse, sont les esclaves de leur confesseur. . . . L'époux, le père de famille qui laisse le confesseur conduire les pensées, les affections, les actions de son épouse et de ses enfants; l'homme qui abandonne sa famille à la puissance absolue du confesseur, n'est qu'un vil et méprisable esclave dans sa propre maison.

Et une nation composée de pareils hommes est une nation de vils, de méprisables esclaves !

Un des plus étranges phénomènes que présentent les nations modernes est bien assurément l'inconcevable stupidité avec laquelle elles permettent à l'église de Rome de renverser et détruire toutes leurs libertés, au nom de cette même liberté !

Je conçois que l'on donne à tous la plus parfaite liberté de servir Dieu suivant sa conscience; mais lorsque les prêtres de Rome, qui dénoncent et maudissent la liberté, les prêtres de Rome, qui sont les ennemis jurés de toutes les

libertés, s'avancent au milieu des peuples, sous l'égide de cette liberté, pour réduire ces mêmes peuples, par la femme, à l'état du plus dégradant esclavage ; lorsque je vois ces prêtres forger des chaînes, pour attacher à leurs pieds les épouses et les mères, sous prétexte que les principes de la liberté leur donnent ces pouvoirs, je ne comprends pas comment les nations ne frémissent pas de colère à une pareille impudence.

Quoi ! au nom de la liberté de conscience, vous voyez cet ambassadeur du pape apporter dans votre maison les chaînes les plus honteuses ; vous le voyez attacher votre femme et vos enfants à ses pieds, et en faire de vils esclaves ; et non-seulement vous laissez faire, mais vous baisez ces chaînes avec respect !

Quel peuple au monde a jamais montré plus de dévouement pour la liberté que le peuple des Etats-Unis ? Mais ce respect pour la liberté a-t-il empêché le noble Etat de l'Illinois de briser les chaînes avec lesquelles Joe Smith et son successeur, Brigham Young, voulaient dégrader la femme ? Non ! partout on sentit que

c'était un devoir d'aller au secours de la femme, de briser ses chaînes et de paralyser les bras qui voulaient la réduire en servitude. Joe Smith tomba frappé à mort, lorsqu'il combattait, au nom de la liberté de conscience, pour dégrader la femme ! Et Brigham Young fut obligé de fuir dans le désert, loin des limites de la civilisation chrétienne, avec les malheureuses qu'il tenait dans ses chaînes.... Mais voilà que le nouveau prophète est troublé jusque dans sa solitude par le bruit de l'orage qui gronde et qui va bientôt effacer les dernières traces d'infamie dont il voulait à jamais flétrir le front de la femme Américaine.

Qui blâmera le peuple américain d'avoir ainsi fait entendre sa voix puissante, pour protester contre la dégradation de la femme prêchée et pratiquée par ces prétendus " saints des derniers temps," au nom de la liberté de conscience !

Mais le confessionnal est-il autre chose qu'une haute tour, une puissante citadelle élevée pour soutenir un système de dégradation non moins hideux pour la femme que le mormonisme ?

A quelques exceptions près, qu'est-ce que le confesseur, sinon un heureux Brigham Young ?

Nous ne demandons pas à être cru sur notre parole : ce que nous demandons aux penseurs sérieux, c'est qu'ils lisent les lettres des papes Grégoire XVI, Benoit XIV, Pie VI, etc., etc., "De Sollicitantibus," et ils apprendront de la bouche de Rome même que la plupart de ses prêtres ont plus de femmes à leur service que le grand-prêtre des Mormons. Qu'ils lisent les mémoires du vénérable évêque Scipio de Ricci, et ils verront, de leurs propres yeux, que les confesseurs, en général, sont plus libres avec leurs pénitentes, même lorsque ce sont des religieuses, que les époux ne le sont avec leurs femmes !

Qu'ils écoutent le témoignage d'une des plus grandes princesses de l'Italie, Henriette Carracciolo, qui vit encore, et ils verront que les Mormons ont plus de respect pour la femme que beaucoup de confesseurs n'en montrent à leurs pénitentes.

Qu'ils prêtent l'oreille aux cris de désolation de Baronius, St. Bernard, Savonarole,

Pie VI, Grégoire XVI, Ste. Thérèse, St. Ligouri, etc., etc., qui, comme des témoins de Dieu, font connaître au monde, chacun dans son siècle, que le confessionnal a, dans tous les temps, été la source d'abominations qui auraient fait pâlir les habitants de Sodome et de Gomorrhe.

Que les législateurs, les époux et les pères de famille interrogent les Pères Gavazzi, Ilyacincthe et mille autres prêtres qui, comme eux, et comme moi-même, ont été arrachés d'une servitude plus honteuse et plus cruelle que celle de l'Égypte, et ils apprendront que le confessionnal est, pour le plus grand nombre des prêtres et de leurs pénitentes, un abîme de perdition. Tous vous diront que là votre femme est purifiée, votre fille sanctifiée, à peu près, comme l'Hindou l'est en buvant l'eau qui a lavé les pieds de son prêtre, ou en tenant la queue d'une vache lorsqu'il rend le dernier soupir.

Etudiez l'histoire de France, d'Angleterre, d'Italie, d'Espagne, et vous verrez que tous leurs historiens y ont découvert, découlant du

confessionnal, des mystères d'iniquité que leurs plumes n'ont osé retracer.

En présence de ces faits lamentables, et que personne n'osera nier, est-ce que les nations civilisées n'ont pas un devoir à remplir ?

Est-ce qu'il n'est pas grand temps que tous les enfants de la lumière, tous les disciples de l'Évangile, tous les soldats de la liberté volent au secours de la femme, et l'arrachent à la corruption et à la servitude du confessionnal ?

La femme est à la société ce que les racines sont à l'arbre. Si vous saviez que des milliers de vers sont à dévorer les racines des arbres de vos vergers ; si vous aperceviez que déjà les feuilles se fanent, les fruits se dessèchent et tombent avant d'être mûrs, ne chercheriez-vous pas un remède ; ne déchausseriez-vous pas les racines pour atteindre les vers qui les dévorent ?

Le confesseur est le ver rongeur qui s'attache aux racines des arbres et les détruit, en souillant et avilissant la femme.

Comme les Israélites ne pouvaient pénétrer dans la terre promise et s'y établir sans dé-

truire Jéricho : ainsi les chrétiens ne pourront s'emparer de la terre et en sauver les habitants qu'en détruisant le confessionnal, cette insolente Jéricho qui, depuis des siècles, brave les efforts faits par les disciples de l'Évangile pour sauver le monde. Que le peuple de Dieu se rallie donc partout autour des étendards du Christ, et qu'il marche contre cette nouvelle Jéricho ! Que toutes les trompettes d'Israel sonnent et proclament la vérité autour de ses murailles ! Que des prières ardentes s'élèvent de tous les cœurs vers le trône de l'agneau immolé pour sauver tons les pécheurs ! Que partout on entende retentir un tel cri d'indignation et de guerre à mort contre cette grande imposture, que la terre tremble sous les pieds des confesseurs ! Que partout et sous toutes les formes, on attaque ce dogme impie avec tant de force et d'unité, que ses plus ardents défenseurs pâlisent sur la brèche et s'enfuient ! Alors les murs de Jéricho, ébranlés de toutes parts, tomberont dans la poussière !

Alors les multitudes que Rome tient dans l'esclavage seront rendues à la liberté : elles

iront chercher leur salut aux pieds de l'Agneau, qui les rendra libres par sa parole, et purs par son sang.

Alors, les nations, délivrées de la servitude, chanteront l'hymne du triomphe et de l'allégresse :

“Babylone la grande, la mère des fornications et des abominations de la terre, est tombée !”

CHAPITRE HUITIÈME.

LA CONFESSION AURICULAIRE PEUT-ELLE DONNER
LA PAIX DE L'ÂME ?

Le plus cruel sarcasme que le langage humain ait jamais exprimé, est assurément le mot paix appliqué aux terreurs et aux hontes du confessionnal.

L'homme assez insensé pour admirer le calme de la mer lorsqu'une furieuse tempête en soulève jusqu'aux nues les flots écumants, sera seul capable de parler de la paix de l'âme à propos de la confession auriculaire.

Je sais que les prêtres de Rome crient sur tous les tons, à leurs pauvres dupes : " Paix ! paix ! " Mais tous les échos du ciel répondent : " Il n'y a pas de paix pour l'impie. "

Le fait est qu'il n'y a pas de paroles assez énergiques pour dire les inquiétudes, les an-

goisses, les terreurs de l'âme avant, pendant et après la confession.

Que ceux qui n'ont jamais bu à la coupe amère que l'on met aux lèvres du pénitent, lisent le récit de la première expérience que j'ai faite de cette paix ; et ils sauront à quoi s'en tenir sur les merveilleuses fables inventées à ce sujet par l'église de Rome : car ce que j'ai éprouvé n'est qu'une répétition de ce qui se passe dans l'âme de tous ceux que les prêtres de Rome tiennent enchaînés à leurs pieds.

En 1819, mes parents, qui demeuraient à la Mal-Baie (Murray Bay) m'envoyèrent à Saint Thomas, où il y avait une excellente école. J'avais alors environ dix ans ; je demeurais chez un oncle qui, quoique catholique romain de nom, ne croyait pas un mot de la religion de Rome. Mais son épouse, la sœur de ma mère, avait la réputation d'être très dévote. Notre maître d'école, John Jones, était un Anglais très instruit et protestant sincère. Cette dernière circonstance n'était pas ignorée du curé, qui se permettait, bien souvent, du haut de la chaire, de dénoncer, en termes

amères, le maître et les écoliers, comme des hérétiques. Cependant si le prêtre ne nous aimait pas, il me faut avouer que nous le payions bien de la même monnaie.

Mais revenons à la première expérience que j'ai faite de la paix de l'âme qui découle de la confession auriculaire.

Qui pourra jamais dépeindre le trouble d'un enfant qui entend, pour la première fois, son curé, du haut de la chaire, dire : " Cette semaine, vous enverrez vos enfants à confesse. Faites-leur bien comprendre toute l'importance et la sainteté de cette action, dont dépendra pour plusieurs le salut ou la perte éternelle. Rappelez-leur que le prêtre tient la place de Jésus-Christ même, et que le plus grand malheur pour eux serait de ne pas dire la vérité à leur confesseur; car s'ils commencent par mentir dans cette première confession, il n'y aura que trop à craindre que tout le reste de leur vie, leurs confessions ne soient qu'une suite de sacrilèges, qui finiraient par les conduire en enfer. Apprenez-leur donc à s'examiner, pour qu'ils puissent se confesser de tous

les péchés de pensées, de paroles et d'actions dont ils pourraient être coupables."

J'étais là, dans l'église de St. Thomas, lorsque ces paroles tombèrent sur moi comme un coup de foudre. J'avais souvent entendu ma mère me dire que le bonheur ou le malheur éternel de l'homme dépendait souvent de la manière dont il faisait sa première confession. Cette semaine allait donc décider à jamais de mon éternité !

Je retournai à la maison, pâle et tremblant. A peine fus-je monté à ma petite chambre, que je m'agenouillai devant une image de la Sainte Vierge, pour la prier de m'aider à faire une bonne confession. Mais j'étais tellement absorbé par la peur d'en faire une mauvaise, que je récitai mes prières sans presque savoir ce que je disais. Mais mon trouble devint encore plus grand quand je commençai à compter mes péchés : quoique ma mémoire fût excellente, il me sembla absolument impossible de me rappeler le nombre exact des pensées, des paroles et des actions coupables qu'il me fallait confesser.

Ma tête se troublait ; mon cœur battait avec une force qui me faisait mal, et les sueurs inondaient mon front. Après un temps considérable, passé en efforts inutiles à trouver le nombre de mes péchés, une affreuse pensée de désespoir traversa mon âme, et glaça mon sang dans mes veines : il me sembla impossible de faire une bonne confession !

La nuit suivante fut pour moi une nuit d'insomnie : car je ne puis appeler du nom de sommeil l'affreux cauchemar qui faillit m'étouffer. Au milieu d'un songe épouvantable, il me semblait que j'étais condamné à l'enfer, pour n'avoir pas dit tous mes péchés au prêtre. Quand je m'éveillai, le matin, j'étais tout brisé par les frayeurs de cette terrible nuit. Et les jours suivants ne purent diminuer mes inquiétudes et mes frayeurs.

J'avais constamment dans ma pensée ce prêtre avec sa figure grave et sévère, digne ministre d'un Dieu qui ne me paraissait plus qu'armée de la foudre pour me punir. On m'avait bien promis que le confesseur me pardonnerait mes péchés, si je faisais une bonne

confession ; mais l'on m'avait aussi montré l'enfer, avec ses feux éternels, pour me punir, si j'en faisais une mauvaise. Or, il me semblait que, sur cent chances, il y en avait quatre-vingt-dix-neuf contre la possibilité de donner à ma confession toutes les conditions requises : dire exactement le nombre de mes péchés, et avoir la contrition, dont on m'avait dit tant de choses auxquelles je ne pouvais rien comprendre.

Enfin arriva le jour si redouté de la confession, ou plutôt du jugement et de la condamnation. Je me mis aux pieds de mon confesseur, le Rév. M. Beaubien. Il avait alors un léger bégaiement, dont il s'est corrigé plus tard, mais qui le rendait l'objet journalier de nos plaisanteries. J'étais, malheureusement, doué du talent de contrefaire les défauts des autres, à un degré remarquable, et je passais bien peu de jours sans faire rire mes camarades aux dépens de notre curé. Je répétais ses sermons non seulement devant les écoliers, mais même devant les habitants de la campagne, qui venaient souvent d'assez loin pour s'amuser à

entendre les parodies que je faisais de leur curé. Et plus d'une fois, l'on m'avait payé ces mauvais passe-temps en me chargeant de petits pains de sucre d'érable.

Ces caricatures de mon confesseur, dont je m'étais si souvent rendu coupable, me paraissaient, en ce moment, comme de grands péchés dont il fallait absolument m'accuser ; et leur souvenir n'était pas de nature à diminuer les difficultés de ma position. Comme on m'avait dit qu'il valait mieux commencer sa confession par les plus gros péchés, je me décidai, en tremblant, à dire :

“ Mon père, je m'accuse de m'être moqué d'un prêtre.”

A peine les mots “ moqué d'un prêtre ” se furent échappés de mes lèvres, que le prétendu représentant de l'humble Jésus, se tournant brusquement vers moi, pour me regarder en face, afin de mieux me reconnaître, me demanda, d'un ton sévère : “ De quel prêtre vous êtes-vous moqué, mon petit garçon ? ”

J'aurais assurément préféré me couper la langue avec les dents que de lui dire, en face,

de qui je m'étais moqué. Je demeurai muet et comme pétrifié de terreur et de honte.

Mais mon silence ne fit qu'irriter sa curiosité, et avec un ton d'autorité qui me foudroya, il me dit : " De quel prêtre avez-vous ainsi pris la liberté de vous moquer, mon petit bonhomme ? Je vis qu'il fallait répondre. Heureusement que son ton grossier m'avait donné plus de nerf. Je lui répondis donc."

" C'est de vous, monsieur, que je me suis moqué !

" Combien de fois vous êtes-vous ainsi moqué de moi, mon petit bonhomme, me demanda-t-il brusquement ?

" J'ai cherché à en connaître le nombre, lui répondis-je ; mais je n'en ai jamais été capable.

" Cependant, reprit-il, il faut que vous me confessiez combien de fois vous avez commis ce péché ; car c'est un grand péché que de se moquer de son curé.

" Il m'est impossible de vous en dire le nombre, lui répondis-je. J'ai essayé de m'en souvenir, mais je n'ai pu réussir.

" Eh bien, mon enfant, je vais aider votre

mémoire, en vous interrogeant ; dites-moi, vous êtes-vous moqué de moi dix fois ?

“ Bien plus souvent que cela, ” lui répondis-je.

—“ Vous êtes-vous moqué de moi cinquante fois ?

—“ Oh ! bien plus souvent encore ! ”

—“ Cent fois ?

“ Mettez cinq cent fois ; et peut-être plus, ” répondis-je.

“ Eh bien, mon petit garçon, vous passez donc tout votre temps à vous moquer de moi, ” répliqua-t-il.

“ Je ne passe pas tout mon temps à cela, ” lui répondis-je, mais ça m'arrive bien souvent, par malheur ! ”

“ Vous faites bien de dire : “ par malheur, ” reprit le prêtre ; car c'est un grand malheur de se moquer de son curé : il tient la place du bon Dieu. Se moquer des prêtres, c'est donc se moquer du bon Dieu. Mais, dites-moi, mon petit garçon, pour quoi vous moquez-vous de moi ainsi constamment ? ”

Dans mon examen de conscience, il ne m'était pas venu à la pensée qu'il me faudrait dire

pourquoi je m'étais moqué du curé, et sa question me paralysa presque de honte. Je ne savais comment répondre. Je restai longtemps muet. Mais il me pressait de parler avec une si impitoyable persévérance, qu'à la fin je lui dis : " Je me suis moqué de vous pour plusieurs raisons."

" Eh bien, dites-moi la première raison pour laquelle vous vous moquez ainsi de moi," reprit-il avec vivacité.

" J'ai ri de vous parce que vous parlez du bout de la langue, et que vous bégayez. Il m'est souvent arrivé de contrefaire votre manière de prêcher, devant les enfants de l'école, et devant les habitants, et ça nous faisait rire aux éclats.

" A présent, dites-moi pour quelles autres raisons vous vous êtes moqué de moi." ajouta le prêtre.

Je restai bien longtemps sans oser répondre. Plus d'une fois, je fus tenté de sortir du confessionnal et de me sauver, plutôt que de répondre à cette question. Le cœur me défaillait, chaque fois que j'ouvrais la bouche pour

satisfaire mon confesseur. Mais il insistait avec tant d'autorité et de persévérance pour me faire parler, qu'à la fin je lui dis :

“ Le bruit court, dans le village, que vous aimez les filles. On dit que vous allez voir les Demoiselles R.—tous les soirs ; et ça nous fait rire à vos dépens.

Il me parut évident que ma réponse avait frappé le pauvre curé comme d'un coup de tonnerre : il resta lui-même, à son tour, silencieux, pendant un temps assez considérable. Quand il commença à me parler, il avait bien perdu de son ton d'autorité ; et sa voix tremblait. Il me demanda donc, avec beaucoup de douceur : “ Avez-vous d'autres péchés à confesser ? ”

Je lui confessai ce qui me vint à la mémoire.

Mais le sentiment de la honte qui m'accablait pendant que je racontais mes péchés à cet homme, était bien au-dessus du sentiment de regret d'avoir offensé Dieu. Pour dire la vérité, ce sentiment de honte humain m'absorbait tellement, qu'il ne laissait aucune place à la pensée religieuse, qui seule pouvait me rapprocher de Dieu. Et après vingt-cinq ans

passés à écouter les confessions des autres, je suis convaincu qu'il en est ainsi chez la plupart de ceux qui se confessent.

Après que j'eus fini de dire tout ce dont j'avais pu me souvenir, le confesseur se mit à me faire les plus étranges questions sur des matières que ma plume se refuse à retracer. Je restai d'abord muet de surprise et de honte ; mais il insista pour avoir ma réponse. Je lui dis : " Mon père, je ne comprends pas ce que vous me demandez." Mais, me faisant entendre qu'il soupçonnait que je lui cachais quelques péchés par honte, il me dit : " Il faut que je vous interroge sur les péchés du sixième commandement de Dieu.

Et là-dessus, il traîna ma pensée dans un cloaque d'infamies et d'ordures, auxquelles, grâce à Dieu, j'étais resté jusqu'à cette heure, parfaitement étranger. Je lui disais : " Je ne comprends pas ce que vous me demandez," ou bien : " Je n'ai jamais fait ces choses."

Alors, changeant un moment la nature de ses questions, il revenait bientôt adroitement à son sujet favori, " les péchés honteux."

Quelquefois il se servait de mots suffisamment chastes ; mais souvent ses expressions étaient tellement ordurières, que je n'avais rien autre chose à faire qu'à rougir. J'avais fréquenté des enfants bien peu sages ; mais aucun d'eux n'avaient jamais mis devant les yeux de mon intelligence des images pour les souiller comme ce prêtre en mettait en ce moment. J'avais beau lui dire que je ne m'étais jamais rendu coupable de ces péchés, il persistait à me tourmenter par ces détestables questions. Il semblait s'attacher sur mon âme comme un vautour s'attache au faible oiseau qu'il tient dans ses griffes, et dont il déchire les entrailles.

A la fin, il me fit une question qui révolta tellement tous les sentiments de pudeur que la main de Dieu avait mis dans mon cœur, et que ma mère y avait cultivés, qu'je me sentis comme frappé par un choc électrique. Un sentiment d'horreur me fit frémir ; je fus tellement indigné que je lui dis : " Je suis bien misérable et méchant ; mais j'ai plus appris de mal depuis que je suis ici à confesse, que je n'en ai appris dans toute ma vie. Je vous prie de cesser de me parler de ces choses."

Le reste de ma confession fut bien court. L'énergie de ma réponse l'avait probablement fait rougir, si elle ne l'avait pas effrayé. Il cessa tout-à-coup de me questionner, et se mit à me donner des conseils qui auraient pu m'être utiles, si les profondes blessures qu'il venait de faire à mon âme ne les avaient pas rendus superflus.

Je sortis du confessionnal avec un sentiment d'irritation et de honte impossible à décrire. J'étais si rempli de confusion, par ce que je venais d'entendre, que je n'osais lever les yeux. Je m'en allai dans un endroit solitaire de l'église, faire ma pénitence et répéter les prières qu'il m'avait ordonné de dire. Je restai aussi longtemps qu'il me fut possible dans cette église. J'avais besoin de calme après la terrible épreuve du confessionnal. Mais rien ne put calmer le trouble de mon âme. Les infâmes questions qui m'avaient été faites résonnaient à mon oreille comme un glas de mort ; les honteux mystères d'iniquité auxquels je venais d'être initié, passaient sur mon âme comme les sombres nuages, dans un jour de tempête, pas-

sent sur le soleil pour l'obscurcir. Je ne pouvais plus résister aux émotions de ma profonde tristesse et de ma honte. Je me mis à pleurer ; et mes larmes ne cessèrent de couler que lorsqu'il commençait à faire nuit et que le bedeau me pria de sortir de l'église.

Je revins chez mon oncle, comme quelqu'un qui vient de faire une mauvaise action et qui a peur que l'on ne connaisse le mal qu'il a fait.

A peine de retour, cet oncle redoubla mon embarras et ma honte quand il me dit :

“ Eh bien, à présent, que tu as été à confesse, tu vas être un bon garçon. Si tu n'es pas meilleur, tu vas toujours être un peu plus savant, si ton confesseur peut t'avoir instruit dans les belles choses que le mien m'a apprises, la première fois que je fus à confesse !”

Je rougis et gardai le silence. Ma tante me dit : “ Tu dois te trouver heureux après que tu as fait une bonne confession ? Ne te sens-tu pas l'âme bien soulagée ?”

Je lui fis une réponse évasive ; mais je ne pus lui cacher entièrement la peine qui m'ac-

cablait. J'espérais trouver du repos dans le sommeil de la nuit ; mais le sommeil refusa de me donner le soulagement dont j'avais pourtant tant besoin.

Je pensais être le seul à qui le prêtre avait fait ces questions immorales ; et ma surprise fut grande lorsque, le lendemain, j'appris à l'école que pas un de mes compagnons n'avait échappé à ces détestables questions. Je me sentis réellement triste lorsque je m'aperçus qu'au lieu de rougir de ces choses, les enfants de l'école, à quelques exceptions près, en faisaient un sujet de criminels badinages.

“ Le curé t'a-t-il demandé telles et telles choses ? ” me disait-on, de tous côtés.

“ N'avez-vous pas honte de parler de cela ? ” leur répondais-je.

— “ Bah ! te voilà bien saint et bien scrupuleux ! Si ce n'est pas péché pour M. le curé de parler de ces choses, comment serait-ce péché pour nous d'en rire ! ”

Je restai confus, et ne sus que dire.

Mais ma confusion devint bien plus grande quand je m'aperçus que les jeunes filles qui

venaient à l'école avec nous avaient été torturées et souillées par les mêmes questions. Quelles se tinsent assez éloignées de nous pour nous empêcher de comprendre tout ce qu'elles disaient, elles étaient assez proches pour faire arriver à nos oreilles bien des choses qu'il nous eût été mieux de ne jamais savoir. Quelques-unes d'entre elles semblaient pensives, tristes et honteuses de ce que le prêtre leur avait demandé ; mais le plus grand nombre en riaient à cœur joie.

J'étais bien en colère contre mon confesseur, et je pensais en moi-même qu'il devait être un bien méchant homme pour nous avoir fait de pareilles questions. Mais j'avais tort : ce prêtre était un honnête homme ; son seul malheur était d'être la victime et l'esclave d'un système de corruption tel que le monde païen même n'en a jamais connu. Le Rév. M. Beaubien était un vrai gentilhomme ; s'il eût été laissé libre de suivre les instincts de son honnête nature et de sa conscience, je suis persuadé qu'il n'aurait jamais souillé nos jeunes cœurs par les questions qu'il nous fit.

Mais qu'est-ce que la conscience et l'honneur d'un prêtre ont à faire dans le confessionnal, sinon se taire et mourir ? Le prêtre de Rome est un automate : c'est une machine vivante attachée par le cou avec une chaîne que le pape tient dans sa main, et qu'il dirige à droite et à gauche, comme il lui plaît. Le prêtre ne peut penser que comme le pape lui permet de penser. Le prêtre doit appeler bien ou mal, vrai ou faux non pas ce que sa conscience lui dit être ainsi, mais ce que son dieu infallible, le pape, lui dit être bien ou mal, vrai ou faux. Le prêtre ne peut connaître la pensée de son dieu moderne, le pape, que par ses théologiens. Il lui faut donc étudier les théologiens et les suivre, sous peine d'excommunication et de damnation.

Je le confesse, la honte au front, j'ai eu à apprendre par cœur moi-même ces dégradantes questions ; j'ai été obligé de les faire à d'autres ces questions infames des théologiens de Rome.

Quelques jours plus tard, un certain nombre de jeunes gens, pendant une nuit obscure, guettèrent M. le curé Beaubien, lorsqu'il revenait

de veiller chez les Demoiselles R——, et le fouettèrent bien cruellement. Le jour suivant, les conspirateurs s'étant réunis chez le docteur Etienne Taché, qui était leur chef, pour donner le rapport des opérations de la nuit précédente, je fus secrètement invité par mon ami Louis Cazeault, depuis mort principal de l'Université Laval, à entendre ce qui devait se passer et se dire.

Voici ce que je trouve à ce sujet dans le volumineux "Mémoire de mes jeunes années." C'est un M. Dubord, de St. Thomas, qui a la parole et dit :

"Monsieur le président, je n'étais pas, la nuit dernière, parmi ceux qui ont donné à notre curé l'expression énergique de l'opinion publique avec la voix éloquente du fouet. Mais j'aurais voulu y être, et j'approuve tout ce qui s'y est fait. Il me semble qu'il est grand temps que les confesseurs et les prêtres sachent ce que l'on pense d'eux au Canada. Et je vais vous dire pourquoi.

"Ma chère petite fille, qui n'a guère plus de dix ans, a été à confesse, comme les autres jeu-

nes filles du village, il y a quelques jours. C'était contre ma volonté. Je sais, par expérience, qu'il n'y a rien au monde de plus dégradant que la confession auriculaire. Rien n'a jamais été inventé pour détruire si vite et si complètement le respect que l'on se doit à soi-même. Or, qu'est-ce que c'est qu'une femme ou une fille quand une fois elle a perdu le respect qu'elle se doit ? Est-ce que tout n'est pas perdu pour elle ?

“ Dans la confession auriculaire tout est corruption du plus bas étage. Là, les lèvres, le cœur, la pensée, l'oreille, l'imagination, la mémoire, l'intelligence sont corrompus pour toujours et sans ressources. Ai-je besoin de vous le prouver ? Non ! Car, quoiqu'il y ait longtemps que vous ayez cessé d'aller à confesse, vous n'avez pas oublié les leçons de corruption que vous y avez reçues. Le souvenir humiliant de ces leçons est resté gravé dans votre âme, comme les cicatrices que l'on met sur le front des esclaves, avec un fer rouge, pour leur rappeler leur éternelle servitude.

“ Dans le confessionnal, nos femmes et nos

filles sont initiées, par le prêtre, à des mystères d'iniquité qui feraient rougir des femmes de mauvaises vie.

“ Pourquoi les nations catholiques sont-elles partout si inférieures aux nations protestantes ? C'est dans les ténébreux mystères du confessionnal que l'on doit chercher la solution de ce problème. N'est-ce pas un fait public que les peuples baissent dans l'échelle de la morale et de l'intelligence à proportion de la soumission aveugle avec laquelle ils obéissent aux prêtres ?

“ Je viens d'avoir dans ma maison un affreux exemple de la dépravation morale du confessionnal, et de l'incurable immoralité des confesseurs.

“ Comme je vous l'ai dit, il n'y a qu'un instant, j'étais opposé à ce que mon enfant allât à confesse ; mais sa pauvre mère, entièrement sous la puissance du prêtre, voulait absolument qu'elle s'y rendît. Et pour n'avoir pas à déplorer une scène désagréable dans ma maison, j'ai dû céder aux larmes de ma femme.

“ Le jour après la confession, j'étais dans mon bureau, lorsque mon épouse et mon enfant

causaient dans le salon voisin, me pensant sorti et bien loin d'elles. Mais la porte n'était qu'à demi fermée. Voici ce que j'entendis :

“ ‘Ma chère Lucie, pourquoi donc parais-tu si pensive et si triste depuis que tu as été à confesse : il me semble que tu devrais te trouver heureuse depuis que tu as eu le bonheur de te confesser ?’

“ Mon enfant ne répondit pas un mot. Après deux ou trois minutes de silence, ma femme reprit : ‘ Pourquoi pleures-tu, ma Lucie ? Es-tu malade ?’

Mais mon enfant ne répondit encore rien.

“ Vous comprenez que j'avais l'oreille attentive à ce que cette chère enfant allait répondre. Un affreux soupçon du mystère d'iniquité que j'allais apprendre, planait dans mon esprit. Le cœur me battait d'inquiétude et de colère.

“ Après un silence de quelques secondes, ma femme parla avec assez d'autorité pour avoir une réponse ; et, d'une voix tremblante, mon enfant lui dit :

“ ‘ Ah ! chère maman, si tu savais les questions que le curé m'a faites, tu serais peut-être aussi triste que moi. ’

“ ‘ Mais que peut-il t’avoir demandé ? C’est un saint prêtre : il faut que tu ne l’aies pas bien compris, si tu penses qu’il t’a demandé des choses qui ne convenaient pas. ’

“ Mon enfant, se jetant alors dans les bras de sa mère, lui dit, avec une voix entrecoupée de sanglots : ‘ Ne me force pas, je t’en conjure, de te dire ce que le prêtre m’a demandé : c’est si honteux que je ne puis le répéter ; ses paroles se sont attachées sur mon cœur comme les sangsues qui furent mises l’autre jour sur le bras de ma jeune amie Louise. Qu’est-ce que ce prêtre pense donc de moi, pour me demander de pareilles choses ? ’

“ Ma femme répondit : ‘ Je vais aller trouver le curé et lui donner une bonne leçon. C’est vrai que je me suis aperçue quelquefois qu’il allait trop loin dans ses questions avec moi. Mais je pensais que ta jeunesse te mettrait à l’abri de ses interrogations. Je te demande seulement de garder cela secret ; surtout, n’en dis rien à ton pauvre père : il n’a pas trop de religion ; ceci lui ôterait le peu qui lui en reste. ’

“ Je ne pus me contenir plus longtemps. Je sortis brusquement de ma chambre, et m'élançai dans le salon. Mon enfant se précipita dans mes bras ; et, ma femme, saisie d'une crise nerveuse, se mit à crier, et tomba sans connaissance. Je dis à mon enfant : ‘ si tu m'aimes, mets ta main sur mon cœur, et promets-moi de ne jamais retourner à confesse. Crains Dieu, mon enfant ; mais surtout aime-le de tout ton cœur, parce qu'il est bon, et marche en sa présence, car ses yeux sont constamment sur toi. Mais rappelle-toi qu'il est toujours prêt à te pardonner et te bénir, chaque fois que tu l'invoques. Ne vas 'plus jamais aux pieds d'un homme, pour faire souiller ton cœur et ton âme.’

“ Mon enfant me le promit.

“ Lorsque ma femme fut revenue à elle-même, je lui dis : ‘ Il y a longtemps que je le sais, Madame ; le prêtre est toute chose pour vous, et votre mari n'est rien. Il y a un pouvoir terrible et ténébreux qui dirige toutes vos actions, toutes vos pensées : c'est le pouvoir du prêtre ! Vous me l'avez toujours nié ; mais vous ne

pouvez plus me le cacher. La providence de Dieu a décrété que ce pouvoir de ténèbres soit brisé, dès ce jour, dans ma maison. Désormais je veux gouverner ma famille seul et sans rival. Si vous allez encore porter votre cœur et vos hommages aux pieds du prêtre, ayez la bonté, ce jour-là, de cesser de vous regarder comme mon épouse, et ne remettez plus les pieds dans ma maison.”

Cet exemple est choisi entre des milliers de faits semblables, arrivés à ma connaissance et sous mes yeux, pour faire connaître l'espèce de paix que la confession auriculaire apporte aux pauvres esclaves du romanisme. Je pourrais en rapporter bien d'autres ; mais, pour ne pas dépasser les bornes d'un court chapitre, je me contenterai de citer le témoignage d'une des dames les plus respectables et les plus intelligentes de l'Angleterre, Miss Eliza Richardson, qui de protestante embrassa les doctrines de l'église romaine, voulut ensuite se faire religieuse, passa plusieurs années dans un couvent, où Dieu lui fit connaître son erreur et la remena au culte de l'Évangile. C'est elle-

même qui va parler dans les passages que je me permettrai d'extraire de son livre admirable : "Personal Experience of Roman Catholicism."

(Page 34) "Je surmontai donc ce qui me semblait de folles répugnances, et j'acceptai l'épreuve la plus difficile qui puisse s'offrir au nouveau converti, la confession. C'est là que je rencontrai une nouvelle source d'inquiétudes et de peines plus difficiles à surmonter que ce que j'avais jamais éprouvé.

"La théorie m'en avait paru tout-à-fait honnête et raisonnable. Mais combien la réalité, dans tous ses détails, est affreuse !

"La confession auriculaire, telle qu'on la présente aux yeux du public, dépouillée de ses ténébreux mystères, et revêtue du manteau de déception dont l'embellissent les théologiens, semble calculée à exercer une influence bienfaisante et moralisatrice. Mais combien ces apparences sont trompeuses et opposées à la vérité !

"Ici, je remarquerai, en passant, combien je me sentis blessée et honteuse de certaines choses qu'on me donna à lire dans une ancienne

édition du "Jardin des Ames." Tout ce qu'il y avait en moi de sentiments de pudeur se révolta..... Mais quelle page humiliante de ma triste existence que celle où je m'agenouillai, pour la première fois, aux pieds d'un homme pécheur, pour laisser tomber dans son oreille des choses que Dieu seul devait entendre ! Ma pensée refuse de se fixer sur cette heure d'humiliation et de honte. Quoique mon confesseur fût, en général, aussi prudent et charitable qu'il pouvait l'être, je me trouvai plus d'une fois confondue par ce qu'il avait à me dire.

"Les sentiments d'honnêteté dans lesquels j'avais été élevée, ne m'avaient pas préparée à ce qui devait se passer dans cette confession. Ma sincérité et la peur que j'avais de faire une confession sacrilège, augmentaient de beaucoup mes souffrances morales. Je ne ferai mention que d'une seule chose que ma conscience, chargée de chaînes, me forçait d'exprimer avec plus de détail. Probablement que la terreur et la honte qui m'accablaient m'empêchèrent de parler avec toute la clarté que je désirais mettre dans ce que je voulais confesser. Ce

fut alors que les questions qui me furent faites et les images immondes dont ces questions remplirent ma pensée, révoltèrent tellement tous mes sentiments d'honneur et de pudeur, qu'oubliant le respect que je devais à mon confesseur, je ne m'occupai plus si j'allais recevoir l'absolution ou non ; je lui répondis : " Je suis incapable de vous dire un mot de plus à ce sujet." C'est alors que je commençai à croire que tout le mal qui se dit des prêtres est vrai. Cependant la prudence de mon confesseur l'empêcha de pousser plus loin ses questions sur cette matière ; et j'avoue que le ton de douceur, j'oserais dire de respect, avec lequel il se mit, à l'instant, à me parler, diminua les mauvaises impressions que j'en avais d'abord reçues.

" Lorsque je me levai de ses genoux, j'aurais voulu fuir bien loin, et j'éprouvais comme une répugnance invincible à le regarder et à être vue de lui ; mais il se mit à me parler de la manière la plus familière et la plus indifférente ; quoique la honte dont j'étais accablée absorbât tellement mon être, que je ne pouvais

donner aucune attention à ce qu'il me disait. Tout ce que je me rappelle de ce pénible moment, c'est que la confusion que je ressentais m'étouffait presque, et que mes regards restaient cloués à la poussière du pavé que nous foulions sous nos pieds.

“Ici, qu'on ne pense pas que je veuille jeter le moindre louche sur le caractère privé de mon confesseur, et donner à mal penser des prêtres en général. Ce ne sont pas tant les hommes, que le système qui est souverainement pervers. Ce qu'il y a d'infiniment mauvais et corrompu, c'est la pratique du confessionnal, qui force les femmes à révéler aux oreilles d'un homme, faible et pécheur, des choses dont notre humanité déchue doit rougir devant les anges de Dieu. Car le prêtre qui entend le récit de ces choses, n'est-il pas aussi faible et pécheur, n'est-il pas aussi assailli de tentations que celle qui lui révèle ses misères ? Que pourrais-je dire de la femme qui va ainsi aux pieds d'un homme.... ? Mais, ô sainte modestie ! ô pureté et honneur de la femme ! jetez un voile épais sur les terribles et tristes

mystères dont vous êtes les victimes au confessionnal !”

(Pages 37, 38) “ Ah ! il y a des choses que la plume se refuse à reproduire, et qui ne peuvent se dire devant le public ! Mais l'âme peut rougir dans le silence, lorsque la pensée se reporte, avec horreur et malgré elle-même, sur les mystères ténébreux auxquels elle a été initiée ! J'en appelle hardiment à tous ceux qui se sont faits catholiques-romains. J'en appelle surtout aux femmes bien élevées qui, comme moi, ont été trompées et séduites jusqu'au point de se confesser. Quelles ont été les premières impressions que vous avez reçues au confessionnal ? Je ne demande pas ce que vous en avez pensé après qu'une longue habitude vous a comme endurcies et familiarisées jusqu'au point de vous empêcher d'en sentir le poison. Mais qu'avez-vous éprouvé la première fois que vous en avez fait l'expérience ? Je n'adresse pas cette question à la femme déjà flétrie et souillée ; car pour elle il est bien évident que le confessionnal devient un nouveau piège, et une source intarissable de

désordres et de péchés; mais j'en appelle à la femme qui s'est conservée pure des souillures du monde, et qui a conservé le respect qu'elle se doit à elle-même. Vos premières impressions de la confession auriculaire n'ont-elles pas été des impressions d'horreur, de honte et de surprise inexprimables?"

(Page 39) "Le souvenir de ce jour—ma première confession—a laissé dans mon âme un sentiment de tristesse et d'horreur qui ne s'effacera jamais, quoique plusieurs des événements qui l'ont suivie fussent d'une nature bien plus grave et scandaleuse. Mais ce jour-là, je fus initié, pour la première fois, à des mystères d'iniquité qui n'auraient jamais dû être présentés à la pensée d'une fille honnête."

(Page 61) "Je fis bientôt la connaissance de quelques catholiques-romains, qui se mirent à me parler avec une liberté, un manque de réserve auquel je n'étais pas habituée. Il me racontèrent plusieurs choses que j'avais peine à croire, mais que j'appris plus tard à connaître par moi-même. Ce qu'ils me disaient des moines et des religieuses me semblait quelque-

fois exagéré. Mais ce que j'ai appris plus tard ne m'a que trop confirmé la vérité de leurs récits. Car le temps n'était pas éloigné où j'allais moi-même être témoin d'infamies si honteuses, de sacrilèges si détestables, d'abus si horribles de ce qu'il y a de plus saint sur la terre, de la part d'une personne qui, par sa position, semblait ne devoir vivre que pour donner l'exemple de toutes les vertus, que je fus quelque temps en danger de perdre tout ce que j'avais de sentiments religieux. Les sacrements les plus vénérables furent profanés, les vœux les plus sacrés foulés sous les pieds, le secret si vanté du confessionnal publiquement violé, des visites qui ne semblaient faites que pour édifier et porter à la piété, transformées en pièges pour séduire. L'effet de ce scandale sur moi fut bien funeste; et le trouble qu'il apporta dans mon intelligence et toutes mes facultés est inexprimable. Il m'est impossible d'entrer dans des détails à ce sujet : le respect qu'une femme se doit à elle-même lui défend de parler de ces choses. Tout ce que je puis dire, c'est que je crus devoir m'unir à deux

jeunes amies, pour aller raconter à un confesseur qui vivait, à une certaine distance, dans un autre couvent, ce que nous savions de ces choses scandaleuses, pensant qu'il pourrait y apporter quelque remède. Après nous avoir entendues, il feignit d'être bien en colère contre le coupable, et nous commanda, tout de suite, d'écrire tous les détails à l'évêque ; ce que nous fîmes, sans pourtant en avoir connu aucun résultat.

“ Le souvenir de ces jours de scandales est resté dans ma pensée comme un songe affreux. C'était comme une initiation à ce qu'il y a de plus souillé sur la terre.”

(Page 63) “ La religion de Rome assure que la confession est nulle et sacrilège, si le pénitent a omis de confesser, clairement, les moindres détails de choses si honteuses, que l'honnêteté nous fait une loi de n'en jamais parler. Si, dans la suite de votre vie, il vous vient quelque crainte de ne vous être pas bien expliqué à ce sujet, vous êtes obligé d'en parler à votre confesseur, malgré la répugnance invincible et la honte que vous éprouvez. Il

arrive aussi très souvent que ce qu'un confesseur vous dit n'être qu'un péché véniel et léger, dont il n'est pas même nécessaire de parler en confession, un autre confesseur vous déclare être un péché grave et mortel ; et il vous assure que toutes vos confessions passées sont nulles et sacrilèges, à cause de l'omission que vous avez faite de dire ce péché à confesse. J'essayerais en vain de faire connaître quelle horrible chaîne est ainsi rivée au cou de la plupart des pénitentes par une foule de confesseurs. Mais il n'y a pas de paroles humaines pour raconter ces horreurs.

“ Qu'il me suffise de dire que je tombai, un jour, sous le joug d'un ces prêtres, qui m'assura que je n'avais jamais fait une bonne confession, pour la raison citée plus haut. Je me trouvai, accablée de remords, le cœur plein d'épouvante, forcée de faire une confession générale au prêtre dont j'ai parlé plus haut. Il m'assura que plusieurs des péchés que d'autres prêtres m'avait dit être véniels, et dont j'avais oublié de me confesser, étaient mortels ! La terreur qui me saisit à la pensée que toutes

mes confessions et mes communions avaient été sacrilèges, devint comme une chaîne pesante que ce prêtre aurait mise autour de mon cou pour me tenir à ses pieds et me forcer de lui dire de nouveau toutes les pensées, les paroles, les actions coupables de ma vie !

“ Si les jours consacrés à ma première confession avaient été des jours de trouble, de honte inexprimable, que dirai-je de ceux que je donnai à cette seconde confession ? Non, le langage humain ne pourrait jamais dire les tortures et les hontes de cette seconde confession générale.

“ Mon confesseur s'aperçut que je ne savais guère comment m'exprimer sur certaines actions, que j'étais désolées d'avoir commises. Ça lui servit de prétexte pour se permettre de me questionner. Mais que ne donnerais-je pas pour pouvoir effacer de ma pensée les noirs mystères d'iniquité dont il souilla ma mémoire par ses interrogations !

Plus j'avais dans cette seconde confession générale, plus mon esprit se troublait, jusqu'à ce qu'enfin mon intelligence et ma mémoire

se trouvèrent si remplies de confusion et de ténèbres qu'il me semblait absolument impossible de réussir à en faire une bonne. Mon âme était réellement torturée par la frayeur où j'étais constamment que, malgré tous mes efforts, cette confession générale ne serait pas meilleure que les autres; car à tout moment mon nouveau confesseur me donnait comme péchés graves et mortels des fautes que mes autres confesseurs m'avaient assurée n'être que des péchés véniels et légers. C'est ainsi que, jour après jour, j'étais enchaînée aux genoux de cet homme, forcée de répondre à des questions et d'écouter des choses si honteuses et si humiliantes, qu'il me semblait que je n'oserais plus jamais lever les yeux."

Voilà la paix tant vantée que donne la confession auriculaire! Je le déclare solennellement, en la présence de Dieu, qu'à l'exception d'un très petit nombre de cas, dans lesquels l'intelligence du pénitent s'élève bien peu au-dessus de la brute, et où le sentiment moral a été absolument tué, asphyxié dans l'atmosphère pestilentiel du confessionnal, les neuf dixièmes

des pénitents ont à subir les hontes et les tortures morales dont parle si éloquemment Mlle. Richardson.

Les plus fanatiques apôtres de la confession auriculaire ne peuvent nier que les heures qui précèdent, passées dans l'examen de conscience, sont des heures d'inquiétudes, de hontes et de tortures mentales. Cet examen, au lieu de calmer l'esprit, soulager l'âme, les bouleverse plus profondément que la tempête ne trouble les eaux amères de l'Océan. Car qui sera jamais certain de s'être suffisamment examiné? Qui pourra jamais se rassurer contre la crainte d'avoir oublié, faute d'un examen suffisant, des choses graves?

N'ai-je pas vu le plus saint et le plus vénérable des prêtres de l'église de Rome au Canada, M. Léprohon, aller deux ou trois fois, avant la messe, se jeter aux pieds de son confesseur, plein des terreurs que lui inspiraient la pensée d'avoir manqué de s'être bien examiné ou confessé, le moment d'auparavant? N'ai-je pas vu l'excellent M. Gabourry, devenir complètement fou par les épouvantements et les ter-

reurs causés par l'idée qu'ils ne s'était jamais suffisamment bien examiné. Et combien d'autres je pourrais nommer, parmi les plus intelligents, les plus vertueux, les plus saints prêtres de Rome que j'aie connus, dont l'existence toute entière n'a été qu'une longue suite de tortures, par la crainte continuelle où les tenait l'idée qu'ils ne s'étaient pas suffisamment examinés.

Mais si le temps donné à l'examen de conscience est un temps de tortures mentales pour ceux qui se confessent, que dirai-je de l'heure qu'ils passent, à genoux, aux pieds d'un homme pécheur, occupés à lui dire toutes leurs pensées, leurs actions, les désirs les plus coupables de leur pauvre vie ? Qui aura l'impudence de soutenir que cette heure est une heure de paix et de repos pour l'âme ! C'est précisément tout le contraire que tous les auteurs ascétiques de Rome proclament, dans les ouvrages écrits sur cette question. Ils avouent que la confession auriculaire est l'action la plus humiliante, la plus pénible qui existe au monde, et ils en concluent que c'est l'action la plus méritoire,

par le principe que plus une chose est pénible, plus elle est méritoire. Mais il y aura toujours un obstacle invincible à cette paix illusoire et si vantée qui suit la confession auriculaire : c'est que le pénitent est obligé de confesser non seulement toutes les actions mauvaises qu'il a commises, mais encore toutes les pensées coupables qui ont passé sur son âme et l'ont souillée. Or, qui pourra jamais compter ses pensées et les confesser ? Compter ses pensées ! N'est-ce pas une tâche à peu près aussi aisée que de peser et compter les sombres nuages qui passent sur le soleil dans un jour de tempête ? Est-il possible de présenter à l'intelligence humaine une tâche plus absurde et plus difficile que de compter ses propres pensées d'une année, d'un mois, d'une semaine, d'un jour, même d'une heure ? Mais il est absolument impossible d'avoir la paix de l'âme après la confession, si le pénitent n'est pas moralement certain d'avoir compté toutes ses pensées et de les avoir détaillées à son confesseur !

Si la loi qui dit au pécheur, dans l'église de Rome : " Tu confesseras toutes tes pensées,"

n'était si évidemment diabolique, elle serait la plus absurde des lois.

Qu'on me nomme le voyageur qui, ayant passé trois mois d'été sur les bords marécageux du Mississipi, puisse nous dire le nombre de moustiques et de maringouins qui l'ont piqué pendant ce temps ; et je lui montrerai l'homme qui pourra compter les pensées mauvaises qu'il a eues pendant ces trois mois.

Je sais bien qu'on dit que le pénitent n'est obligé de confesser les choses et les nombres que "au meilleur de sa connaissance." Mais je sais aussi qu'on le précipite dans un enfer éternel s'il omet, faute d'examen suffisant, "de dire une seule de ses actions ou de ses pensées coupables. Or, les prêtres savent fort bien que les plus respectables, les plus sincères, comme les plus éclairées de leurs pénitentes, ont l'esprit constamment torturé par la crainte de n'avoir pas toujours donné le temps et l'attention suffisants, à compter et à examiner les actions et les pensées les plus secrètes et les plus coupables de leur vie.

Mais je me suis trompé lorsque j'ai dit que

la confession auriculaire ne pouvait donner la paix à l'âme. Car, dans bien des cas, le pénitent y trouve la paix. Et si le lecteur veut savoir quelque chose de cette paix, qu'il se rende au cimetière, qu'il en ouvre les tombeaux, et qu'il contemple ce qui s'y passe. Grand Dieu ! quel affreux silence ! Quel profond repos ! Quelle épouvantable paix au fond de ces cercueils !

Vous n'entendez pas même le bruit des vers qui achèvent de dévorer le cadavre ! . . . Oh ! comme ils sont silencieux ces vers qui vont et viennent, et fourmillent au fond de la tombe !

Voilà la paix du confessionnal ! L'intelligence, l'âme, la conscience, l'honneur sont là sacrifiés, immolés, ensevelis au fond du tombeau ! Oui, le confessionnal est le tombeau de l'intelligence et de la conscience humaines.

Dans le confessionnal, l'homme, créé à l'image de Dieu, est forcé de s'abaisser au-dessous de la brute.

La femme, que Dieu avait donné à l'homme pour être sa force, sa joie, sa gloire et sa vie, perd le divin héritage de sa dignité, de sa

grandeur, de sa sainteté, de son pouvoir surhumain, pour n'être plus l'abjecte et vile esclave du prêtre.

Dans le confessionnal, l'homme et la femme arrivent à la suprême perfection du romanisme. Ils deviennent comme des roseaux que la main du maître fait plier comme il le veut ; ils deviennent comme des cadavres qui n'ont plus de volonté, de puissance, de pensée et de vie que ce que le prêtre veut bien leur communiquer.

Leur intelligence est détruite, leur conscience enchaînée, leur liberté à jamais perdue. Dans le confessionnal l'âme est morte ; car elle ne vit plus de sa propre vie. C'est le souffle du prêtre qui la fait mouvoir, comme ce sont les vers du tombeau seuls qui conservent la vie, et remuent les chairs qui y tombent en pourriture !

Oui, après la confession, il se fait comme un silence au fond de l'âme, la paix y règne ; mais c'est le silence, c'est la paix du tombeau !

CHAPITRE NEUVIÈME.

LE DOGME DE LA CONFESSION AURICULAIRE EST
UNE IMPOSTURE.

Les protestants, de même que les catholiques-romains, se sont singulièrement trompés sur les paroles de Jésus-Christ : "Tous les péchés que vous pardonnerez seront pardonnés, et tous les péchés que vous retiendrez seront retenus." (St. Jean XX, 23.) Ces derniers en concluent que le pouvoir de pardonner et de retenir les péchés, qui est un des attributs les plus inaliénables de la souveraineté de Dieu, a réellement été donné aux hommes ; tandis que les premiers n'ont que trop confirmé cette erreur par la manière dont ils l'ont combattue.

Un peu plus d'attention non seulement à l'original (l'hébreu), mais à la traduction des

versets 3, 6, 11 et 13 du chapitre XIII du Lévitique par les Septante, aurait empêché les catholiques-romains de soutenir les blasphèmes qu'ils prêchent à ce sujet ; et les protestants ne se seraient pas tant donné de peine pour réfuter des erreurs et des sophismes qui se réfutent d'eux-mêmes.

Chacun sait que la Bible en usage du temps de notre Seigneur Jésus-Christ, était la version des Septante. C'était cette traduction que le Sauveur lisait, et dont il avait dû adopter le langage pour être compris du peuple. Lorsque le Fils de Dieu instruisait ses apôtres sur les devoirs qu'ils auraient à remplir envers les lépreux spirituels à qui ils allaient prêcher les voies du salut, il se servait constamment des expressions et des figures de la Bible des Septante pour leur parler. C'était à cette Bible qu'il en appelait toujours, comme un témoin irrécusable de la divinité de sa mission, de la vérité et de la sainteté de sa doctrine. Cette version, lue non seulement par les prêtres, mais par Jésus-Christ même, dans le temple, au peuple qui s'y rassemblait de tous les coins du

monde, était regardée comme le trésor le plus précieux de la nation juive.

Or, ne l'oublions pas, d'un bout à l'autre de l'Ancien Testament, la lèpre corporelle, dont les prêtres de l'ancienne loi avaient à s'occuper, est donnée comme la figure de la lèpre spirituelle, nos péchés, dont le Sauveur du monde venait se charger lui-même, afin de les effacer de son sang et nous en délivrer par sa mort. La guérison de cette lèpre spirituelle, le péché, était la seule cause pour laquelle le Fils de Dieu s'était fait homme. C'était cette lèpre qu'il voulait détruire dans nos âmes, par sa vie, ses souffrances et sa mort. C'était couvert de cette lèpre qu'il voulait se présenter devant son Père, et qu'il allait attirer sur lui le poids de son courroux, être frappé, meurtri, brisé, afin que nous fussions guéris par ses plaies et ses meurtrissures. (Esaïe LIII) C'était de cette lèpre, les péchés du monde, qu'il voulait que ses apôtres eussent à s'occuper, et que ceux qui devaient en être guéris sussent comment ils en seraient délivrés.

Nos modernes traductions de la Bible, par-

lant des devoirs du prêtre juif à l'égard des lépreux, disent : " Il le déclarera impur," (v.11) ou : " Il le déclarera pur." (v. 13) Mais cette action du prêtre est exprimée d'une manière bien différente dans l'original grec. Dans la Bible des Septante, dont Jésus-Christ se servait, et dont il empruntait constamment les expressions et les figures, au lieu de dire : Le prêtre déclarera le lépreux pur, ou impur, il est dit : Le prêtre "purifiera" (*katharei*), ou, le prêtre "souillera" (*mianeï*), ou couvrira de lèpre le lépreux.

Personne n'a jamais fait la folie, parmi les Juifs, de dire ou de penser que leurs prêtres avaient réellement le pouvoir surnaturel d'ôter la lèpre, parce que Dieu, par Moïse, leur disait : " Vous ôterez la lèpre" (*katharei*). Et nous ne voyons nulle part, non plus, que les prêtres de l'ancienne loi aient jamais eu l'effronterie de chercher à faire accroire au monde qu'ils étaient revêtus du pouvoir surnaturel et divin d'ôter ou de donner la lèpre, en s'appuyant sur les paroles qui leur étaient adressées : " Vous ôterez la lèpre" (*katharei*), ou : " Vous remet-

trez la lèpre" (*mianei*). Il y avait trop d'honnêteté chez les prêtres juifs et trop d'intelligence chez le peuple pour rendre possible une pareille imposture.

Prêtres et peuples, chez les Hébreux, comprenaient parfaitement que lorsque Dieu disait à ses ministres : "Vous ôterez la lèpre," ou "vous mettrez, ou vous laisserez la lèpre," cela signifiait seulement qu'ils auraient le droit légal d'examiner si la lèpre était guérie ou non, et de le constater. Le lépreux, ainsi guéri par la miséricorde de Dieu, avant de se présenter au prêtre, devait obtenir de ce même prêtre un certificat attestant sa guérison. Et cette action du ministre du Seigneur était appelée : "souiller ou mettre la lèpre." (Lévitique XIII, 3, 6, 11, 13)

Pour mieux saisir la vérité, dans toute sa simplicité, sa beauté, sa grandeur, mettons ce que notre Dieu disait à ses anciens prêtres, par Moïse (Bible des Septante, suivie par Jésus-Christ) en regard avec ce que ce même Dieu nous dit, à tous, par son Fils :

LEV. XIII, 3-13.

JEAN XX, 23.

Si le prêtre voit que la lèpre paraisse sur la peau... il souillera (*mianei*), ou établera la lèpre sur le lépreux.....

Mais si la lèpre ne s'est pas répandue sur la peau, le prêtre ôtera la lèpre, il purifiera (*katharisei*) le lépreux, et il sera pur.

Les péchés seront remis à ceux à qui vous les remettrez, ils seront retenus à ceux à qui vous les retiendrez.

L'analogie des lèpres dont les ministres de l'ancienne et de la nouvelle loi ont à s'occuper est frappante. Mais l'analogie des expressions dont Dieu se sert pour définir les devoirs de ses ministres au sujet de la lèpre, dans l'un et l'autre Testaments, n'est pas moins admirable et frappante. "La lèpre que vous ôterez sera ôtée, et la lèpre que vous mettrez sur le lépreux demeurera sur lui," disait Dieu, par Moïse, aux ministres de l'ancienne loi. "Les péchés que vous pardonneriez seront pardonnés, et les péchés que vous retiendrez seront retenus," a dit le même Dieu, par son Fils Jésus-Christ, aux ministres de la loi nouvelle.

"Vous purifierez le lépreux, et il sera pur," disait le Dieu du Sinaï, à ses prêtres. "Vous

pardonnerez aux pécheurs, et ils seront pardonnés," a dit le dieu du Calvaire.

Mais quand le Seigneur disait à ses anciens prêtres : " La lèpre sera ôtée à ceux à qui vous l'ôterez," leur donnait-il le pouvoir miraculeux de guérir la lèpre ? Non ; cela signifiait seulement que si le lépreux avait été guéri par Dieu, avant de se présenter au prêtre, ce prêtre avait le droit et le devoir de déclarer le fait de cette guérison.

Ainsi, lorsque Jésus disait à ses apôtres : " Les péchés que vous pardonnerez, seront pardonnés," il ne faisait que renouveler, en faveur de ses apôtres et de son église, pour la lèpre spirituelle, les pouvoirs et les privilèges donnés, pour la lèpre corporelle, aux prêtres de l'ancienne loi, par Moïse. Il leur donnait la sainte et glorieuse mission d'annoncer aux pécheurs que l'Agneau avait été immolé ; que son sang avait effacé les péchés du monde ; que tous étaient appelés à accepter ce pardon, offert gratuitement, à la seule condition de la foi et de l'amour. Ils avaient ordre de dire à tous ceux qui croiraient : " Vos péchés vous

sont pardonnés,” ou, “Ta foi t’a sauvé; vas en paix.” (Luc VII, 50)

Il est vrai que les prêtres de l’ancienne loi avaient reçu de Dieu, par Moïse, des règles qu’ils devaient étudier et suivre pour savoir quand ils pourraient dire au lépreux : “Va; ta lèpre est guérie;” ou, “Retourne-t’en, car ta lèpre est encore sur toi.” Voici ces règles :

“Si la plaie de la lèpre se trouve en un homme, on l’amènera au prêtre;

“Et il le considèrera : et lorsqu’il paraîtra sur la peau une couleur blanche,.... qu’on verra paraître la chair vive,

“On jugera que c’est une lèpre invétérée. Le prêtre le souillera [le fera impur ou lépreux, *Mianei*].

“Mais si la lèpre paraît comme en fleur, en sorte qu’elle coure sur la peau,

“Le prêtre le considèrera, et il jugera que la lèpre qu’il a est la plus pure de toutes : c’est pourquoi cet homme sera purifié,” [*kathariei*, sa lèpre ôtée] (Lév. XIII, 11, 13)

Ainsi le Christ a donné à ses apôtres et à son église des marques certaines, des règles

infaillibles, afin qu'ils pussent, jusqu'à la fin des siècles, savoir quand ils devraient dire au pécheur : " Tes péchés sont pardonnés," ou, " tes péchés sont retenus."

Je t'ôte ta lèpre,

ou

Je te déclare lépreux.

Je te pardonne tes péchés,

ou

Je te laisse avec tes péchés.

Il nous faudrait reproduire une grande partie de l'Ancien et du Nouveau Testament, si nous voulions indiquer toutes les marques infaillibles que le Seigneur a présentées lui-même comme moyen de connaître si la lèpre est guérie, si les péchés sont effacés et si le salut est entré dans une âme. Nous n'en choisirons qu'un petit nombre, pour n'être pas trop long.

Première marque : " Allez par tout le monde, prêcher l'Évangile à toutes les créatures.

" Celui qui croira et sera baptisé, sera sauvé ; celui qui ne croira pas, sera condamné." (Marc XVI, 15, 16.)

Combien Jésus-Christ a manqué ici de mémoire, si la confession auriculaire est d'institution divine ! Voici qu'il l'a entièrement oublié, dans ce moment pourtant si solennel,

et où il était si nécessaire d'en dire au moins un mot. N'est-ce pas bien étrange qu'il dise : "Celui qui croira et sera baptisé, sera sauvé ?" Oui, sauvé, sans aller à confesse.... Que le pécheur donc croie à l'amour de Jésus et à sa mort pour le salut du monde ; et les Apôtres et l'église de Christ, jusqu'à la fin des siècles, sont autorisés à lui dire que ses péchés sont pardonnés : qu'il est sauvé.

Deuxième marque : "Entrant dans la maison, saluez-la, en disant : "Que la paix soit dans cette maison.

"Si cette maison en est digne, votre paix reviendra sur elle ; et si elle n'en est pas digne, votre paix reviendra sur vous.

"Lorsque quelqu'un ne voudra point vous recevoir, ni écouter vos paroles, secouez, en sortant de cette maison, ou de cette ville, la poussière de vos pieds.

"Je vous le dis, en vérité, au jour du jugement, Sodome et Gomorrhe seront traitées moins rigoureusement que cette ville." (Matthieu X, 12-15.)

Ici encore, le grand Médecin des âmes dit à

ses disciples par quelle marque infaillible ils connaîtront si la lèpre est guérie, et si la santé, le salut, la vie sont entrés dans l'âme, la maison, la cité. Ce sera à l'heure même où ses ambassadeurs ont été reçus avec respect, écoutés avec docilité. Le Fils de Dieu oublie encore de nous parler de la confession auriculaire, comme moyen de salut. N'est-il pas évident que le Sauveur du monde ne connaissait rien des vertus merveilleuses de cette panacée des papes ?

Troisième marque : " Si vous pardonnez aux hommes les fautes qu'ils font contre vous, votre Père céleste vous pardonnera aussi vos péchés.

" Mais si vous ne pardonnez point aux hommes leurs fautes, votre Père céleste ne vous pardonnera point non plus vos péchés. (Matthieu VI, 14, 15.)

Était-il possible de donner une règle plus simple et plus à la portée de tous, pour connaître quand la lèpre du péché serait guérie, ou non ? Avec cette règle merveilleuse et divine donnée à son église, rien n'est plus aisé que de savoir quand on peut dire à un pécheur : " Tes

péchés te sont pardonnés,” ou, “ Tes péchés sont sur ton âme pour la souiller.” Ici, le Christ donne publiquement les doubles clefs du Paradis à tous ceux qui croiront en lui. Avec ces clefs merveilleuses, chacun de ceux qui croiront au Sauveur pourront, à l’avenir, ouvrir les portes du ciel à leurs frères et à eux-mêmes. Le dogme d’un Dieu au ciel et du salut du monde par le Christ n’est pas plus certain que le dogme du pardon de mes péchés, si je pardonne à mon frère. Jusqu’à la fin des siècles donc, le disciple de Jésus est autorisé à dire aux pécheurs qui pardonnent à leurs frères : “ Vos péchés vous sont pardonnés : non pas parce que vous êtes venus vous dégrader à mes pieds, en me révélant toutes les souillures de votre âme ; mais parce que, pour l’amour de Jésus, vous avez pardonné à ceux qui vous ont offensés.”

Quatrième marque : “ Alors un docteur de la loi s’étant levé, lui dit, pour le tenter : Maître ! que faut-il que je fasse, pour posséder la vie éternelle ? ”

“ Jésus lui répondit : Qu’y a-t-il d’écrit dans la loi ? Qu’y lisez-vous ? ”

“ Il lui répondit : “ Vous aimerez le Seigneur votre Dieu de tout votre cœur, de toute âme, de toutes vos forces et de tout votre esprit ; et votre prochain comme vous-même.”

“ Jésus lui dit : Vous avez fort bien répondu : faites cela, et vous vivrez.” (Luc X, 25-28.)

Quelle belle occasion le Sauveur du monde n'avait-il pas de nous parler de la confession auriculaire comme moyen de salut ? On lui demande : “ Que faut-il faire pour être sauvé ? ” Mais voici que, dans sa réponse, Jésus oublie encore ce grand remède que le pape allait trouver pour guérir toutes les plaies de l'âme et sauver le monde ! Jésus, parlant exactement comme les protestants de nos jours, promet la paix, le pardon des péchés, le salut et la vie éternelle, non pas à ceux qui iront à confesse, mais seulement à ceux qui aiment Dieu de tout leur cœur, et leur prochain comme eux-mêmes. Et c'est à ceux-là seuls que ses disciples et son église, jusqu'à la fin des siècles, sont autorisés de dire : “ Vos péchés sont pardonnés : votre lèpre est guérie ! ”

Cinquième marque : “ Enfin [l'Enfant pro-

digue], étant rentré en lui-même, il dit : “ Je meurs ici de faim.

“ Il faut que je parte et que j’aie trouver mon père, et que je lui dise : Mon père, j’ai péché contre le ciel et contre vous : je ne suis plus digne d’être appelé votre fils... Traitez-moi comme l’un de vos serviteurs qui sont à vos gages.

“ Il partit donc, et vint trouver son père. Lorsqu’il était encore bien loin, son père l’aperçut, et en fut touché de compassion, et courant à lui, il se jeta à son cou, et il le baisa.

“ Son fils lui dit : Mon père, j’ai péché contre le ciel et contre vous : je ne suis plus digne d’être appelé votre fils.

“ Alors le père dit à ses serviteurs : Apportez promptement la plus belle robe et l’en revêtez ; mettez-lui un anneau au doigt, et des souillers à ses pieds.

“ Amenez aussi le veau gras et le tuez : mangeons et faisons bonne chère,

“ Parce que mon fils, que voici, était mort, et il est ressuscité ; il était perdu, et il est retrouvé.” (Luc XV, 17-24.)

Apôtres et disciples du Christ ! chaque fois que dans cette vallée de larmes, de misères et de péchés, vous entendrez la voix de l'Enfant prodigue criant : " Je vais m'en retourner vers mon père " ; chaque fois que vous le verrez, non pas à vos pieds, mais aux pieds de son véritable Père, et que vous l'entendrez crier : " J'ai péché, " unissez vos hymnes de joie aux chants joyeux des anges du ciel ; courez à cet enfant, et répétez sans crainte à ses oreilles les paroles miséricordieuses que l'Agneau vient de faire tomber du ciel dans son âme : " Tes péchés te sont pardonnés ! "

Sixième marque : " Venez à moi, vous tous qui êtes fatigués et qui êtes chargés, et je vous soulagerai. "

" Prenez mon joug sur vous, et apprenez de moi que je suis doux et humble de cœur ; et vous trouverez le repos de vos âmes. "

" Car mon joug est doux et mon fardeau est léger. " (Matth. XI, 28--30.)

Il y a dix-neuf siècles que le Sauveur du monde fit entendre pour la première fois ces merveilleuses paroles de miséricorde et d'a-

mour. Mais il ne s'est pas passé une heure depuis sans qu'elles soient descendues de son cœur, dans l'âme de ceux qu'il a purifiés avec son sang et sauvés par sa mort. Oui, à tous les instants du jour, il crie à tous ses rachetés : " Venez à moi. . . . et vous aurez la paix, vous tous qui êtes fatigués, écrasés sous le poids de vos iniquités, venez à moi, et vous serez soulagés ! "

Jamais Jésus n'a dit, jamais il ne dira aux pécheurs : " Allez à tel ou tel de mes disciples, et vous aurez la paix. . . . vous serez soulagés du joug pesant de vos péchés. " Non ; mais il a dit : " Venez à moi ! " Or, " venez à moi, " dans la bouche de Jésus, n'a jamais signifié : " allez à votre confesseur. "

C'est donc à ceux-là seuls qui vont à Jésus que les Apôtres et l'église pourront dire : " Vos péchés sont pardonnés ; vous avez trouvé la paix, le salut et la vie ; votre lèpre est guérie ! "

Si le Christ eût établi la confession auriculaire, aurait-il pu dire : " Mon joug est doux et mon fardeau léger ? " Non, jamais ; car, de l'aveu même de tous les prêtres de Rome, la

confession auriculaire est le joug le plus pesant, le plus humiliant et le plus dégradant qui puisse exister.

Septième marque : " Et comme Moïse éleva dans le désert le serpent d'airain, il faut de même que le Fils de l'homme soit élevé en haut ;

" Afin que tout homme qui croit en lui ne périsse point, mais qu'il ait la vie éternelle." (Jean III, 14, 15.)

Dieu exigea-t-il que ceux que le serpent avait si cruellement blessés, dans le désert, fissent quelque confession auriculaire, pour être guéris ? Non ; une seule chose fut exigée d'eux : c'est qu'ils levassent leurs yeux en haut et regardassent à ce serpent d'airain que Moïse avait fait élever par ordre du Seigneur. Ainsi Jésus n'exige aucune confession auriculaire pour guérir aujourd'hui ceux que l'inférieur serpent a blessés. Le Sauveur du monde ne demande qu'une seule chose du coupable : c'est qu'il regarde à Celui qui, élevé entre le ciel et la terre, souffre d'horribles tortures, verse son sang jusqu'à la dernière goutte, et meurt pour effacer ses péchés !

Huitième marque : “ Car Dieu a tellement aimé le monde qu’il a donné son Fils unique, afin que tout homme qui croit en lui ne périsse point, mais qu’il ait la vie éternelle.

“ Car Dieu n’a pas envoyé son Fils dans le monde pour juger le monde, mais afin que le monde soit sauvé par lui.

“ Celui qui croit en lui n’est point condamné ; mais celui qui ne croit pas, est déjà condamné, parce qu’il ne croit pas au nom du Fils unique de Dieu.

“ Et le sujet de cette condamnation est, que la lumière est venue dans les ténèbres, et que les hommes ont mieux aimé les ténèbres que la lumière ; parce que leurs œuvres étaient mauvaises.

“ Car quiconque fait le mal hait la lumière, et ne s’en approche pas, de peur que ses œuvres ne soient condamnées :

“ Mais celui qui fait ce que la vérité lui prescrit, s’approche de la lumière, afin que ses œuvres soient découvertes, parce qu’elles sont faites en Dieu.” (Jean III, 16--21.)

Dans la religion de Rome, le pécheur ne peut

se réconcilier avec Dieu que par la confession de ses péchés au prêtre. Celui-ci doit absolument avoir entendu l'histoire bien circonstanciée de toutes les pensées, les désirs, les omissions et actions de son pénitent avant de lui accorder son pardon. Mais dans la religion de Jésus-Christ, la réconciliation du pécheur avec son Dieu est absolument et uniquement l'œuvre de Jésus-Christ. Ce merveilleux pardon est un pardon de la miséricorde de Dieu, offert au nom et pour l'amour de son Fils. Le pécheur n'a rien à faire, excepté se repentir, croire et aimer. Que le pécheur ait le repentir, la foi, l'amour; qu'il élève ses pensées, son cœur, le regard de son âme vers la victime qui est là sur le Calvaire, suspendue entre le ciel et la terre; qu'il croie à l'amour manifesté, par le sang qui ruisselle de toutes les plaies de la victime expiatoire; et qu'il aime en retour de son pardon: il a toutes les marques que sa lèpre est passée, ses péchés pardonnés. L'église du Christ n'a rien à lui demander de plus pour lui dire: "Tes péchés sont pardonnés: tu es délivré de ta lèpre."

Neuvième marque: "Deux hommes montèrent au temple, l'un pharisien, l'autre publicain.....

"Et ce publicain, se tenant éloigné, n'osait pas même lever les yeux au ciel: mais il frappait sa poitrine en disant: Mon Dieu, ayez pitié de moi, qui suis un pécheur.

"Je vous déclare que celui-ci s'en retourna justifié." (Luc XVIII, 10-14.)

Oui, il s'en retourna justifié, pardonné; et cela sans confession auriculaire. C'est le bon, le grand Maître, le vrai Sauveur des pécheurs qui nous l'assure.

Ministres et disciples du Christ, chaque fois donc que vous verrez le pécheur repentant se frapper la poitrine, que vous l'entendrez crier: "O Dieu! ayez pitié de moi, car je suis un grand pécheur!" fermez votre oreille aux sophismes de Rome: ne forcez pas cet homme racheté par le Christ à se dégrader à vos pieds, et à vous dégrader aussi, en vous faisant le monstrueux récit de toutes ses pensées, ses désirs, ses actions coupables. Courez à lui, et délivrez lui vite le message de paix, d'amour et de

miséricorde dont le ciel vous a chargés : “ Tes péchés te sont pardonnés : ta lèpre est guérie.”

Dixième marque : “ Or, l’un des deux voleurs qui étaient crucifiés avec lui, le blasphémait, en disant : Si tu es le Christ, sauve toi toi-même, et nous avec toi.

“ Mais l’autre, le reprenant, lui disait : “ N’avez-vous donc pas de crainte de Dieu, non plus que les autres, vous qui vous trouvez condamnés au même supplice ?

“ Encore, pour nous, c’est avec justice ; puisque nous souffrons la peine que nos crimes ont mérité : mais celui-ci n’a fait aucun mal !

“ Et il disait à Jésus : Seigneur, souvenez-vous de moi, lorsque vous serez dans votre royaume.

“ Et Jésus lui répondit : Je vous le dis, en vérité, vous serez avec moi, aujourd’hui, dans le Paradis.” (Luc XXIII, 39-43.)

Oui, un larron, dans le Paradis, dans l’éternel et beau royaume de Jésus-Christ, et cela sans confession.

Jésus-Christ était sur la croix ce qu’il fut toute sa vie, ce qu’il sera jusqu’à la fin des siècles : l’ami, le Sauveur des pécheurs.

“ Or, depuis qu’il est monté au ciel, le Christ n’exige rien de plus du pécheur, pour lui pardonner, que ce qu’il exigeait pendant sa vie, que ce qu’il exigea à sa mort : le repentir, la foi et l’amour. Non, le Christ n’a pas changé sa religion depuis qu’il est monté au ciel ; surtout, il n’a pas ajouté le monstrueux dogme de la confession auriculaire. Les portes du ciel sont ouvertes aujourd’hui, comme elles le furent au jour de sa mort, sur le Calvaire, à tous les pécheurs qui croient, qui se repentent et qui aiment.

Apôtres du Christ ! partout où vous entendrez le pécheur repentant crier vers la grande victime qui mourut sur le Calvaire : “ Seigneur Jésus, ayez pitié de moi ! ” allez porter le message de réconciliation, de paix, et de miséricorde dont vous êtes chargé ; essuyez les larmes du repentir qui coulent. Répétez sur la terre, la sentence du pardon que les anges et les séraphins chantent sur leurs harpes d’or, au ciel : “ Tes péchés sont pardonnés, ta lèpre est guérie ! ”

Onzième marque : “ Cherchez le Seigneur

pendant qu'on peut le trouver : invoquez-le pendant qu'il est proche.

“ Que l'impie quitte sa voie, et l'injuste sa pensée, et qu'il retourne au Seigneur, et il lui fera miséricorde : qu'il retourne à notre Dieu, parce qu'il est plein de bonté pour pardonner.

“ Car mes pensées ne sont point vos pensées, et mes voies ne sont pas vos voies, dit le Seigneur.” (Esaïe LV, 7, 8.)

“ Otez de devant mes yeux la malignité de vos pensées, cessez de faire le mal.

“ Apprenez à faire le bien : recherchez ce qui est juste ; assistez l'opprimé : faites justice à l'orphelin, défendez la veuve. !

“ Et après cela, venez, et défendez votre cause, dit le Seigneur. Quand vos péchés seraient comme l'écarlate, ils deviendront blancs comme la neige : et quand ils seraient rouges comme le vermillon, ils seront blancs comme la laine la plus blanche.” (Esaïe I, 16-18.)

Voilà les limites et les bornes de la miséricorde de Dieu, posées partout, par sa main toute puissante. Qui osera toucher à ces limites, les reculer, les rapprocher ou les ôter, pour en mettre d'autres à leur place ?

Le Sauveur du monde a-t-il jamais osé lui-même toucher à ses bornes pour en mettre de nouvelles ? Y a-t-il une seule parole dans son Evangile pour nous donner à penser qu'il y ait quelque chose, à part la foi, le repentir et l'amour, demandé au pécheur comme condition de son pardon ?

Les prophètes de l'Ancien Testament, comme les apôtres du Nouveau, ont-ils dit un seul mot pour nous faire même supposer qu'ils avaient ordre de changer les limites des miséricordes de Dieu, d'en modifier les conditions, pour y ajouter le monstrueux dogme de la confession auriculaire ? Si ce mot a jamais été écrit, qu'on nous le montre donc.

Que nous dit David ? “ O Seigneur, mon Dieu ! je vous ai confessé mon péché, et je n'ai point caché mon iniquité.

“ J'ai dit : Je déclarerai au Seigneur et confesserai contre moi-même mon injustice, et vous m'avez aussitôt remis l'impiété de mon péché.” (Ps. XXXI, 5, 6.)

Que nous dit l'Apôtre Jean ? “ Si nous disons que nous avons société avec Dieu, et que nous

marchions dans les ténèbres, nous mentons, et nous ne pratiquons pas la vérité.

Mais si nous marchons dans la lumière, nous avons ensemble une société mutuelle, et le sang de Jésus-Christ son Fils, nous purifie de tout péché." (I Jean, 6, 7.)

"Mes petits enfants, je vous écris ceci, afin que vous ne péchiez pas : mais que si quelqu'un pèche, nous avons pour avocat, envers le Père, Jésus-Christ, qui est juste.

"Car c'est lui qui est la victime de propitiation pour nos péchés ; et non seulement pour les nôtres, mais aussi pour ceux de tout le monde." (I Jean II, 1, 2.)

Les prophètes de l'ancienne loi, comme les apôtres de la nouvelle, n'ont donc qu'une pensée, qu'une parole à l'égard du pécheur : que c'est à Dieu seul qu'il doit confesser ses iniquités, comme c'est de lui seul qu'il peut attendre son pardon.

L'apôtre Paul écrit quatorze épîtres, dans lesquelles il entre dans les plus minutieux détails de la vie chrétienne. Il s'adresse à tous les états, à toutes les conditions de la vie. Il parle

aux pécheurs pour les inviter à revenir à Dieu, et à se convertir ; il parle aux justes pour les encourager à persévérer ; il dit aux uns et aux autres tout ce que la science la plus éclairée, tout ce que la charité la plus sincère, le zèle le plus ardent peuvent lui suggérer. A-t-il jamais dit un mot de la confession auriculaire, cette grande médecine à tous les maux ? Non ; pas une seule parole. Or, Paul ne serait-il pas un misérable de n'avoir rien dit aux pécheurs de la confession, si elle avait été donnée par Christ comme seule planche de salut après le naufrage ? Comment Paul, écrivant aux prêtres de son temps sur tous leurs devoirs, aurait-il pu oublier de leur parler de la sublime (?), terrible et dangereuse fonction du confesseur ? Le silence absolu de Paul au sujet de la confession auriculaire n'est-il pas une preuve évidente que ce dogme n'est qu'une imposture moderne ?

Les apôtres Pierre, Jean, Jude, adressent six épîtres aux chrétiens dispersés par toute la terre. Dans ces épîtres, ils parlent, avec le plus grand soin, de tout ce qui concerne les devoirs des disciples de l'Évangile, dans toutes

les circonstances de la vie. Mais, comme dans les écrits de St. Paul, il est impossible d'y trouver un seul mot qui ait rapport à la confession auriculaire. Encore une fois, ces apôtres n'auraient-ils pas été des prévaricateurs, en négligeant de parler de la confession auriculaire, si elle avait été donnée par le Christ, comme nous l'assure le pape, comme la seule planche de salut après le naufrage ?

St. Jacques nous dit bien : "Confessez vos fautes les uns aux autres." Mais cette parole a si peu de rapports avec la confession auriculaire, que les plus raisonnables des théologiens de Rome avouent qu'ils ne peuvent s'en servir pour établir ce dogme.

Mais si nous cherchons en vain dans l'Ancien et le Nouveau Testament pour trouver un seul appui en faveur du dogme de la confession auriculaire, sera-t-il possible de trouver quelque autorité respectable qui nous donnât à penser que ce dogme était cru, prêché et pratiqué dans les premiers siècles du christianisme ? Non ! Plus on étudie l'histoire des premiers siècles de l'église, plus on reste convaincu que

la confession auriculaire est une des grandes impostures que nous ont léguées les siècles de ténèbres.

Nous avons la vie de St. Paul l'ermite, du 3ème siècle, écrite par un des plus anciens pères de l'Eglise. Mais quoique cette vie nous donne les détails les plus minutieux de ses actions, il n'y a pas un seul mot au sujet de son habitude d'aller, souvent ou rarement, à confesse. Il est évident que ce premier ermite a vécu, et est mort sans confession.

Il en est ainsi de Ste. Marie d'Egypte. Nous y voyons bien la triste histoire des désordres et des scandales de sa jeunesse ; nous avons le récit édifiant de sa conversion, de ses ferventes prières, de ses longs jeûnes, dans le désert ; on nous y parle de sa dernière maladie, de sa mort ; mais de ses confessions à un homme, on ne dit pas un seul mot. Ste. Marie d'Egypte a évidemment vécu et est morte sans jamais avoir pensé à aller à confesse !

Le diacre Pontius a écrit la vie de St. Cyprien, qui vivait au 3ème siècle. Mais s'il y a une chose bien évidente dans cette vie, c'est

que ce célèbre évêque n'a jamais confessé personne. De plus, on lit dans cette vie un fait bien remarquable et bien authentique : c'est que Cyprien a été excommunié par le pape de Rome, appelé Etienne ; qu'il s'est moqué publiquement de cette excommunication ; qu'il est mort sans en avoir jamais demandé l'absolution à personne. Ce qui ne l'a pas empêché d'aller au ciel, puisque les papes infailibles de Rome nous assurent qu'il est saint.

Grégoire de Nysse nous a laissé la vie intéressante de St. Grégoire de Néo-Césarée, du 3ème siècle, et de St. Basile, évêque au 4ème siècle. mais s'il y a un fait bien prouvé dans la vie de ces deux grands saints évêques, c'est qu'ils n'ont jamais été à confesse et qu'ils n'ont jamais confessé personne.

Nous avons la biographie de St. Ambroise, du 4ème siècle, écrite par Paulinus, par laquelle il est aussi évident que deux et deux font quatre que St. Ambroise ne s'est jamais confessé à un homme.

La vie de St. Martin de Tours, du 4ème siècle, écrite par Severus Sulpicius, du 5ème

siècle, est encore un monument irréfutable laissé par l'antiquité pour nous montrer que le dogme de la confession auriculaire est une imposture toute moderne. Car il est évident que St. Martin de Tours a vécu et est mort sans avoir jamais eu la pensée de confesser ses péchés à d'autres qu'à son Dieu.

Pallas et Théodoret nous ont laissé l'histoire de la vie, des souffrances et de la mort de St. Jean-Chrysostome, évêque de Constantinople, qui mourut au commencement du 5ème siècle. Et l'un et l'autre sont parfaitement muets au sujet de la confession auriculaire de Chrysostome à quelqu'un de ses prêtres.

Qui a jamais écrit avec plus de détails et d'éloquence, sur tous les sujets pratiques de la foi, de la morale, des habitudes privées et publiques de son temps, que St. Jérôme, mort au 5ème siècle? Un grand nombre de ses lettres sont adressées à des prêtres qui l'avaient prié de leur donner des règles de conduite, pour se sanctifier dans leur ministère. Plusieurs de ses lettres sont aussi adressées à des dames illustres, ou à des vierges, qui le priaient de leur donner des

règlements de vie, pour se perfectionner dans les vertus chrétiennes. Les lettres de St. Jérôme, que nous avons sous les yeux, forment cinq volumes, et sont un des plus précieux monuments que nous ayons de ce genre. Mais ces monuments si précieux, que nous ont légués les premiers siècles du christianisme, sont aussi des témoins irréfutables contre le dogme de la confession auriculaire. Car il eût été absolument impossible à St. Jérôme de ne pas parler aux prêtres de leurs devoirs comme confesseurs s'ils avaient été alors, comme ils le sont aujourd'hui, les esclaves et les victimes de ce dogme avilissant. Or, nous défions les plus zélés défenseurs de la confession auriculaire de citer une seule ligne des lettres de St. Jérôme qui pût donner à penser qu'un des devoirs des prêtres de ce temps fût d'entendre les confessions, de pardonner ou de retenir les péchés.

Dans son admirable lettre au prêtre Nepotianus, vol. 2, p. 203, parlant des rapports que pouvait avoir ce prêtre avec des filles ou des femmes, il dit : "Solus cum solâ, et sine arbitrio vel teste, non sedeas. Si familiaris est

aliquid loquendum, habet nutricem majorem Domûs, virginem, viduam, vel maritatam : non est tam inhumana, ut nullum præter habeat cui se audeat credere.”

“ Ne vous essayez jamais, pour être seul dans un endroit retiré, avec une personne du sexe, qui veut être seule avec vous. Si elle a quelque chose de particulier à vous dire, qu'elle prenne avec elle une autre personne de la maison, fille ou femme. Cette personne ne doit pas être si ignorante des règles et des convenances pour oser vous communiquer des choses qu'elle n'oserait pas dire à d'autres.”

Il nous serait aisé de citer un grand nombre d'autres passages où St. Jérôme montre la plus implacable opposition à ces tête-à-tête entre prêtres et femmes qui, sous prétexte de donner et recevoir de bons conseils, deviennent un abîme de perdition les uns pour les autres.

Nous avons aussi l'histoire de Ste. Paula, par Jérôme. Il nous donne les détails les plus minutieux de sa vie pendant sa jeunesse, lorsqu'elle était mariée, et après qu'elle fut devenue veuve. Il va jusqu'à nous parler des maté-

riaux pauvres et grossiers dont son lit était composé. Mais il ne nous dit pas un mot de ses confessions.

St. Jérôme nous parle des parents et des amis de Ste. Paula; il nous donne leurs noms, leurs titres, leurs professions; il nous donne toute espèce de détails sur ses longs voyages, ses intarissables charités, ses fondations de monastères pour les hommes et pour les femmes; il nous initie à ses misères humaines, à ses tentations, tout en nous remplissant d'admiration pour ses vertus héroïques; mais il ne nous dit pas un mot de ses confessions à l'oreille d'un homme.

Il nous donne les détails de sa dernière maladie, de sa mort, de sa sépulture; il nous raconte comment les évêques et les prêtres voulurent porter son cercueil sur leurs épaules, jusqu'au lieu de la sépulture, par respect pour les restes de sa sainte amie; mais il est évident qu'il fait vivre et mourir Ste. Paula sans confession.

Possidius nous a donné l'admirable vie de St. Augustin, mort évêque d'Hippone, au 5ème

siècle. Et c'est encore en vain que l'on cherche un mot, dans cette vie, qui nous donne à soupçonner que ce grand évêque ait jamais été à confesse, ou qu'il ait jamais confessé personne.

Bien plus, St. Augustin nous a laissé un livre d'une beauté sans pareille, intitulé : "Confessions," dans lequel il nous raconte sa vie. Grâce à ce livre merveilleux, nous suivons Augustin pas à pas, depuis ses premières années, jusque bien longtemps après sa conversion. Il nous révèle ses actions, ses pensées les plus intimes ; il nous mène avec lui dans ces écoles fameuses où nous voyons sa foi et ses mœurs faire un si triste naufrage. Nous le suivons dans le jardin où, tirillé entre le ciel et l'enfer, baigné de larmes, accablé de remords, il s'agenouille, sous le figuier, pour crier : "Seigneur, combien de temps resterai-je encore plongé dans mes iniquités !" L'âme saisie d'une émotion inexprimable, nous écoutons avec lui les paroles si douces et si mystérieuses qui lui arrivent on ne sait d'où : "Tolle ! lege !" Prenez et lisez ! Nous nous précipitons avec lui vers le lieu où il avait déposé le saint livre de l'Évangile ;

nous ouvrons en tremblant, avec lui, le livre divin, et nous lisons : “ La nuit est bien avancée, le jour approche : quittons donc les œuvres de ténèbres, et revêtons-nous des armes de lumières.

“ Marchons avec bienséance et honnêteté, comme on marche durant le jour. Ne vous laissez pas aller aux débauches, ni aux ivrogneries, aux impudicités, ni aux dissolutions ; aux querelles, ni aux envies.

“ Mais revêtez-vous de notre Seigneur Jésus-Christ.” (Rom. XIII.)

Cet incomparable livre d'Augustin nous fait chanter avec lui des hymnes de joie, mais il fait aussi souvent couler nos larmes avec les siennes. Il nous raconte avec qui il se promène, voyage et converse. Il nous donne même les noms de ceux et celles avec qui il s'est associé pour fouler sous ses pieds les saintes lois de Dieu !

Nous le demandons, au nom du sens commun, si St. Augustin eût été à confesse,—s'il eût reçu l'absolution des mains d'un prêtre, nous l'aurait-il caché ? Non ! impossible. Si Au-

gustin ne dit pas un mot de sa confession, ni de ses confesseurs, c'est qu'il n'a jamais été à confesse ; c'est que la confession est une invention moderne et sacrilège.

Depuis le commencement jusqu'à la fin de ce livre admirable, Augustin nous dit que c'est à Dieu seul que le pécheur doit s'adresser ; que c'est de Dieu seul qu'il doit attendre son pardon. S'il écrit le livre de ses confessions, c'est afin que nous puissions voir combien le Seigneur a été bon et miséricordieux pour lui ; et que nous l'aidions à l'en bénir.

Au livre X de ses "Confessions," il proteste contre l'idée que les hommes puissent avoir quelque chose à faire dans le pardon des péchés commis contre le Seigneur. Voici ses éloquentes paroles :

"Quid mihi ergo est cum hominibus, ut audiant confessiones meas, quasi ipsi sanaturi sint languores meas? Curiosum genus ad cognoscendam vitam alienam; desidiosum ad corrigendam." (Confessions, liv. X, ch. iii.)

"Qu'y a-t-il entre le roste des hommes et moi, pour que j'aie leur confesser mes péchés,

comme s'ils étaient capables de me les pardonner ? Cette race humaine est bien curieuse de connaître les fautes des autres ; mais elle est bien lente à se corriger des siennes."

Les Confessions de St. Augustin sont comme une puissante forteresse, élevée par la main de l'antiquité, pour résister aux sophismes dont Rome devait se servir pour ériger sa grande imposture, le dogme de la confession auriculaire. Même avant St Augustin, St. Jean-Chrysostome avait fait entendre les accents de sa voix éloquente contre cette invention de l'enfer, dans sa belle homélie sur le 50ième Psaume. Parlant, au nom de l'église, à tous les chrétiens, il leur avait dit : " Nous ne vous demandons pas d'aller confesser vos péchés aux hommes, mais seulement à Dieu."

Nestorius (au 4ième siècle), prédécesseur de St. Jean-Chrysostome au siège épiscopal de Constantinople, avait fait une défense publique à ses prêtres d'écouter les confessions privées des femmes. Car, de même qu'il y a toujours eu des voleurs, des ivrognes et des impudiques dans le monde ; il y a toujours eu, et il y aura

toujours des femmes qui aimeront à avoir des tête-à-tête avec les hommes, et il y aura toujours des hommes qui aimeront à s'entretenir secrètement avec les femmes, sous le prétexte spécieux de donner de bons conseils ou de demander de sages avis, mais, en réalité, pour satisfaire les passions dérégées d'un cœur corrompu. Ainsi l'éloquent Chrysostome ne faisait que donner l'appui de son savoir et de sa piété à ce que son prédécesseur avait fait quand, du haut de la chair, il disait à son peuple : " Nous ne vous demandons pas de confesser vos péchés aux hommes, pour en avoir le pardon, mais à Dieu seulement."

La confession auriculaire fut inventé par les premiers hérétiques, entre autres, Marcion.

Bellarmin parle de cette confession des hérétiques comme d'une chose à suivre. Mais écoutez ce que les historiens contemporains cités par ce savant cardinal ont à dire de cette merveilleuse médecine des papes et de leurs prêtres ! Voici leurs propres paroles :

" Certaines femmes venaient à l'hérétique Marcion, pour lui confesser leurs péchés. Et

comme il était épris, charmé de leur beauté, et que ces femmes l'aimaient aussi, elles s'abandonnaient à lui pour commettre toute espèce d'impuretés."

Voilà la pierre fondamentale du dogme moderne de la confession auriculaire !

"Je n'ai pas à me mettre en spectacle devant le monde pour faire une confession avec mes lèvres ; mais je ferme mes yeux, et je fais ma confession dans le secret de mon cœur. C'est devant toi seul, ô mon Dieu, que je laisse échapper mes soupirs ; toi seul en est témoin ! Mes gémissements sont dans le secret de mon âme. Il ne faut pas beaucoup de paroles pour se confesser : les soupirs et les gémissements du cœur sont la meilleure confession. Oui, mon Dieu, les lamentations qui partent du fond de mon âme, et qui vont jusqu'à toi, sont la meilleure confession." (St. Basile, Commentaire du Psaume XXXVII.)

"Il n'est pas nécessaire qu'il y ait des témoins de votre confession. Reconnaissez vos iniquités, et que Dieu seul, sans que personne le sache, entende votre confession." (Chrysostome, hom. de pœnitentia, tom. IV, col. 901.)

“Ainsi, je vous en supplie et vous en conjure, confessez constamment vos péchés à Dieu ! Je ne vous demande, en aucune manière, de confesser vos péchés aux hommes : c’est à Dieu que vous devez montrer les plaies de votre âme, et dont vous devez seul attendre la guérison. Venez à lui ; il ne vous repoussera pas, mais il vous guérira : car, quoique vous ne disiez pas un mot, il connaît tout.” (Idem, hom. V, de incomprehensibi Dei naturâ, vol. I, p. 490.)

“Ne nous contentons pas de nous appeler pécheurs ; mais examinons et comptons nos iniquités. Et alors, je ne vous dis pas de venir, suivant le caprice de quelques-uns, vous confesser ; mais je vous dirai, avec le prophète : “Confessez vos péchés en la présence de Dieu ; avouez vos iniquités aux pieds de votre Juge. Priez, sinon avec la langue, au moins avec votre cœur et votre esprit, et vous serez pardonnés.” (Idem, Com. sur Héb. XII.)

“Confessez vos péchés, tous les jours, dans vos prières..... Qui peut nous faire hésiter d’en agir ainsi ? Je ne vous demande pas d’aller à

confesse à un homme, pécheur comme vous, qui pourrait vous mépriser, si vous lui racontiez vos fautes. Mais confessez-les à Dieu, qui peut les pardonner.” (Idem, hom. sur le Ps. I.)

“Dites-moi, pourquoi auriez-vous honte de confesser vos péchés? Vous oblige-t-on de les révéler à un homme, qui pourrait, un jour, vous les reprocher? Où vous demande-t-on de les avouer à un de vos semblables, qui pourrait les publier et vous déshonorer? Ce que nous vous demandons uniquement est que vous montriez les plaies de votre âme à votre Maître et Seigneur, qui est votre ami, votre gardien et votre médecin.” (Idem, hom. IV, de Lazaro, tom. I, p. 757.)

“Ce qu’il y a d’admirable, c’est que non seulement Dieu nous pardonne nos péchés; mais c’est qu’il ne les découvre jamais, ni nous force de les divulguer. Mais il demande de venir à lui seul pour confesser nos iniquités et en obtenir le pardon.” (Idem, Catechesis ad illuminandos, tom. II, p. 210.)

“Je confesserai mes péchés à mon Dieu, et il me pardonnera toutes les iniquités de mon

cœur. Ce n'est pas avec la bouche, mais uniquement avec le cœur que cette confession se fait. Je n'avais pas encore ouvert la bouche pour confesser mes péchés, et déjà ils étaient pardonnés; car Dieu a véritablement entendu la voix de mon cœur." (St. Augustin, homélie sur le Psaume XXXI.)

Dans l'édition des Saints Pères par Migne, tome 67, p. 614 et 615, on lit: "Vers l'an 390, on abolit l'office de pénitencier, en conséquence du scandale que donna une femme, qui vint s'accuser publiquement d'avoir commis un crime contre la chasteté avec un diacre."

Voici quel était l'office du pénitencier: Dans chaque grande ville, un prêtre était nommé pour présider aux assemblées d'église où ceux des membres qui avaient commis des fautes publiques, étaient obligés de les avouer publiquement devant l'église, et prononcer la sentence du pardon que l'église devait accorder au coupable avant qu'il fût réintégré dans la communion des fidèles.

C'était absolument comme St. Paul avait fait à l'égard de l'incestueux de Corinthe. Lors-

que ce grand coupable, qui avait couvert de honte le nom de chrétien, eut reconnu et pleuré sa faute devant toute l'église, il reçut son pardon, non pas d'un confesseur, à l'oreille duquel il aurait détaillé ses iniquités, mais de l'église toute entière, qui déclara que, vu son repentir, on lui pardonnait le scandale qu'il avait donné. St. Paul s'unit à l'église de Corinthe pour dire qu'on devait recevoir et traiter ce frère égaré avec toute espèce de charité, après sa conversion.

Mais il y a autant de distance entre ces confessions et ces pardons publics accordés à des pécheurs scandaleux par toute l'église, et la confession auriculaire, qu'il y en a entre le ciel et l'enfer, entre Dieu et son grand ennemi, Satan.

Cette confession et ce pardon publics étaient en usage du temps des apôtres : elle est encore en usage dans les églises protestantes. Mais la confession secrète et auriculaire était inconnue des disciples de Jésus-Christ, comme elle est répudiée avec horreur aujourd'hui par tous ceux qui veulent être les disciples du Fils de Dieu.

Erasme, qui est assurément le plus savant catholique-romain qui ait lutté contre Luther et Calvin, fait l'aveu suivant, dans son dis. 5, D. Pœnitentia :

“ Cette institution de la confession auriculaire ne vient que de quelques traditions. Nos théologiens n'ont assurément pas fait assez d'attention à ce que les anciens docteurs ont écrit à ce sujet, et se sont évidemment trompés. Ils ont appliqué à une confession privée ce qui ne devait s'entendre que des confessions publiques qui se faisaient autrefois.

C'est un fait reconnu, qu'aucun catholique-romain instruit n'a jamais osé nier, que la confession auriculaire n'est devenue dogme obligatoire dans l'église de Rome qu'au concile de Latran, tenu sous le pape Innocent III, en 1215.

Ainsi il a fallu douze cents ans de travail et d'efforts à Satan pour faire sortir de l'enfer ce dogme nouveau, avec lequel il cherche aujourd'hui à conquérir et perdre le monde.

Petit à petit, cette imposture s'est répandue sur la terre, comme les ténèbres apportées par

les sombres nuages de la tempête qui, se répandant sur l'horizon, chassent la lumière et font la nuit.

Il est à peu près impossible de dire l'heure précise ou le premier rayon de lumière a été obscurci. On peut bien dire à quelle heure le soleil brillait dans tout son éclat, et à quelle heure aussi la nuit la plus sombre couvrait la terre ; mais on ne pourra jamais bien préciser le moment où les premiers rayons de la lumière furent éclipsés.

Voici comment le Sauveur lui-même parle à ce sujet :

“ Le royaume du ciel est semblable à un homme qui avait semé du bon grain dans son champ.

“ Mais pendant que les hommes dormaient, son ennemi vint et sema de l'ivraie au milieu du blé, et s'en alla.

“ L'herbe ayant donc poussé, et ayant monté en épis, l'ivraie commença aussi à paraître.

“ Alors les serviteurs du père de famille vinrent et dirent : Seigneur, n'avez-vous pas semé du bon grain dans votre champ ? D'où vient donc qu'il y a de l'ivraie ?

“ Il leur répondit, c'est un homme ennemi qui l'a semé.” (Matth. XIII, 24-28.)

Oui, le maître nous l'assure lui-même, pendant la nuit, lorsque les hommes dormaient, l'ennemi est venu semer l'ivraie au milieu du bon grain. Mais il ne nous dit pas précisément à quelle heure de la nuit l'ennemi sema l'ivraie.

Si cependant quelqu'un veut savoir combien elle était horriblement obscure la nuit qui couvrait le monde, lorsque l'ennemi sema cette ivraie ; et si l'on veut connaître combien était pervers, cruel et implacable cet ennemi, que l'on étudie avec attention l'aveu suivant de ce qu'était l'église de Rome à cette époque. Cet aveu est fait par un des cardinaux les plus savants que l'église de Rome ait jamais eus, le cardinal Baronius.

Voici le portrait que ce savant cardinal nous donne de son église :

“ Il est évident que personne ne voudrait nous croire, si nous entreprenions de dire les abominations, les infamies, les horreurs exécrables qui souillèrent le saint siège apostolique, ce pivot qui soutient l'église catholique toute

entière, lorsque les princes de la terre, quoique chrétiens, s'arrogèrent le droit d'élire les papes.

“ O ! honte ! infamie ! Quels monstres détestables furent élus par eux et élevés sur ce siège apostolique, que les anges même doivent vénérer ! Quelles souillures n'ont pas couvert ce siège, qui pourtant devait être sans souillures ! Quels crimes n'ont pas été commis ; quelles sanglantes tragédies n'ont pas alors couvert de honte le saint siège apostolique ! Les horreurs, les crimes de toute espèce, les souillures les plus honteuses de ce temps-là, n'ont-ils pas couvert ce siège apostolique (qui doit pourtant rester sans tâches) d'une honte et d'une infamie éternelles ! ” (Baronius, Annales, An. 900.)

“ Est planè, ut vix aliquis credat, immo, nec vix quidem sit crediturus, nisi suis inspiciat ipse oculis, manibusque contractat, quam indigna, quamque turpia, atque deformia, execranda, insuper et abominanda sit coacta pati sacrosancta apostolica sedes, in cujus cardine universa Ecclesia catholica vertitur, cum principes sæculi hujus, quantumlibet christiani,

hac tamen ex parte dicendi tyranni sævissimi, arrogaverunt sibi tyrannice electionem Romanorum pontificum. Quot tunc ab eis, proh pudor! proh dolor! in eandem sedem, angelis reverendam, visu horrenda intrusa sunt monstra! Quot ex eis oborta sunt mala, consummatæ tragediæ! Quibus tunc ipsam sine maculâ et sine rugâ contigit aspergi sordibus, putoribus infici, inquinati spurcitiis, ex hisque perpetua infamia denigrari!”

CHAPITRE DIXIÈME.

DIEU FORCE L'ÉGLISE DE ROME A RÉVÉLER LES
ABOMINATIONS DU CONFSSIONNAL.

Les prêtres ont plusieurs moyens captieux pour tromper le monde au sujet des abominations journalières du confessionnal. Un de ces moyens est de citer quelques phrases décousues de théologiens qui conseillent beaucoup de prudence au confesseur, et qui vont même jusqu'à dire que lorsqu'il y a de fortes raisons de craindre de scandaliser les pénitents, il vaut mieux ne pas pousser trop loin les interrogations. Tous ces sages conseils de prudence au confessionnal ressemblent à ceux d'un homme qui commanderait à son pauvre enfant sans expérience de se plonger les mains dans un brasier ardent, tout en lui disant de tâcher de ne se pas brûler les doigts. Il y a autant de

sagesse dans tous ces théologiens qu'il y en aurait dans un père ivre et cruel qui jetterait son jeune enfant à la gueule d'un lion en lui disant : "Prends bien garde de te laisser mordre ou égratigner par cette méchante bête!"

Ces beaux conseils empêcheraient-ils le premier de se brûler les doigts, et sauveraient-ils le second de la griffe ou de la dent du lion.

Les théologiens qu'on nous cite sont-ils honnêtes lorsqu'ils viennent dire que l'église de Rome a fait une exception dans le commandement qu'elle a donné aux hommes de confesser tous les péchés aux prêtres, et que cette exception est en faveur des péchés contre la pureté ? Non, ils ne sont ni vrais, ni honnêtes : ce qu'ils disent là n'est que pour jeter de la poudre aux yeux du public, et empêcher le monde de comprendre les affreux mystères du confessionnal.

Lorsque le concile de Latran donna ordre "que tous les fidèles, de l'un et de l'autre sexe, confessassent tous leurs péchés aux prêtres, au moins une fois par année," fit-il une exception en faveur de ceux qui avaient des péchés à révéler contre la pudeur ? Non !..... Et le con-

cile de Trente, quand il renouvela l'ordonnance de celui de Latran, mentionna-t-il cette exception ? Non, encore.

C'est donc une loi absolue, sans exception, une loi à laquelle tous doivent se soumettre, sous peine d'éternelle damnation, que tous confessent " tous leurs péchés, " même ceux dont la pudeur d'une femme lui défend de dire un mot !

J'ai dans ma main le catéchisme de Butler, approuvé par les évêques de Québec : à la page 61, j'y lis que le pénitent doit s'examiner sur les sept péchés capitaux, et les confesser " tous, sans exceptions, sous peine d'éternelle damnation."

Ici, la jeune et timide fille, la femme la plus modeste, ne sont-elles pas obligées de fixer leurs pensées et le regard de leur âme sur les choses les plus déplorables de leur vie, et de les confesser à l'oreille d'un homme, telles que Dieu les connaît ? Leur dit-on ici que, par respect pour la pudeur, on les exempte de sonder ces tristes mystères du passé ? Non ! c'est tout le contraire qui leur est dit. On leur assure que, si elles cachent la moindre chose, elles sont damnées pour toujours !

Voilà ce qu'on leur répète constamment du haut de la chaire; voilà ce qu'on leur enseigne dans tous leurs livres de dévotion. Et voilà comment un abîme insondable d'iniquités est creusé sous les pieds du confesseur et de ses pénitentes.

Mais il y a des époux jaloux, qui ne sont pas trop flattés de l'idée que leurs femmes aillent parler de certaines choses dont il ne convient guère à une personne du sexe d'entretenir un bachelier. Il y a des pères qui tremblent pour la vertu de leurs filles, lorsqu'ils les voient renfermées toutes seules avec cet homme derrière le rideau du confessionnal. Il s'agit d'apaiser ces justes craintes; il faut empêcher la lumière de jeter un seul de ses rayons dans cet empire des ténèbres: quelques théologiens modernes se sont chargés de cette facile besogne.

On conseille donc la plus grande prudence aux "confesseurs sur ces matières... On ne doit aborder ces questions qu'à demi-mots....avec la plus grande modestie..... Il ne faut pas, dit-on, blesser la pudeur..... Il ne faut pas effaroucher la pénitente, ni la contrister.....pourtant il faut que les péchés se confessent."

Le confesseur, entre les mains de ces casuistes ou théologiens, nommés les Liguori, Père Gury, cu Scavani, etc., comme vous le voudrez, devient un général d'armée qu'on envoie attaquer une forte citadelle pendant la nuit, et auquel on donne l'ordre de monter prudemment et secrètement à l'assaut, avant que le soleil se lève. Son œuvre est une œuvre de ténèbres, de ruse et de violence tout à la fois. Il s'empare de la citadelle ; car il a monté bravement sur la brèche du moment que son église lui a crié : " En avant, marche ! " Il a pris la forteresse : il a réduit la place. Il en ramasse les dépouilles dans les péchés dont il a maintenant le terrible secret en son âme ! Oui, il a triomphé en habile soldat du pape : il n'a pas compromis la cause sacrée de sa sainte (?) église. La place est bien à lui, il en possède toutes les clefs ; il en connaît tous les mystérieux trésors. Oui ! mais combien de fois, le pauvre soldat du pape a payé ce triomphe par des blessures dont il ne guérira jamais ! Combien de fois aussi la noble citadelle ne pourra jamais réparer les ruines de cette heure de ténèbres ! Mais, comme le prêtre

a parfaitement démontré à sa sainte conquête qu'il n'y avait pas d'impureté pour eux de parler de ces choses impures, comme il lui a bien fait voir qu'il n'y a rien d'immodeste entre confesseur et pénitente à parler de ces choses immodestes, qui feraient rougir la modestie partout ailleurs; comme il l'a bien convaincue qu'il est le médecin, qu'elle est la malade qu'il faut guérir, et qu'entre médecins et malades bien des licenses sont permises qui seraient inconvenables ailleurs, le lendemain de la confession, rien n'est plus aisé au saint (?) confesseur que de faire jurer à ces belles et pieuses pénitentes que *rien* de mal ne se dit, ni ne se fait au confessionnal. C'est l'accomplissement de la prophétie :

“ Abyssus abyssum invocat.”

Les théologiens Gury, Scavani, Liguori, etc., ont-ils jamais été assez honnêtes pour dire clairement, sans équivoque, la vérité, que le Dieu Saint ne demandait pas à la femme de se dégrader, ni de se souiller, en confessant à l'oreille d'un homme des choses dont la pudeur lui défend de parler. Non ! car dès ce moment,

leur grande imposture, la confession auriculaire, croulerait. Les peuples leur répondraient : “ Si Dieu peut nous pardonner nos péchés impurs sans que nous vous les confessions, il nous pardonnera bien aussi les autres, sans qu’il soit nécessaire de vous les révéler.” Les hommes diraient à leurs curés : “ Si nos femmes et nos filles peuvent avoir leur pardon sans confesser leurs péchés, pourquoi n’aurions-nous pas le même privilège ? ” Le langage des théologiens cités n’est donc qu’une déception ; ce n’est qu’une indigne supercherie au moyen de laquelle ils espèrent continuer à tenir la femme dans leurs chaînes, pour mener l’homme et gouverner le monde par elle, sans trop donner d’inquiétudes sur les infamies journalières du confessionnal. Car lisez les écrits de ces théologiens et vous verrez qu’ils disent, avec les conciles de Latran et de Trente, “ que tous les péchés doivent être confessés tels que Dieu les connaît.” Les grandes dames catholiques ne sont pas plus à l’abri de cette loi que leurs plus humbles servantes. Leurs dénégations ne seraient qu’une nouvelle preuve que les pauvres

esclaves de Rome, même quand ce sont des dames et des demoiselles, sont dans de profondes ténèbres, en ne veulent pas reconnaître la vérité

Mais Dieu la fera tôt ou tard triompher, dans l'intérêt et pour l'amour de l'humanité.

Le Dieu qui a créé le ciel et la terre est tout-puissant. Mais si sa puissance est grande, ses miséricordes le sont encore plus. Un de ses prophètes a dit : " Les miséricordes du Seigneur sont au-dessus de tous les ouvrages de ses mains."

C'est par un acte de cette miséricorde infinie, que Dieu a aveuglé l'église de Rome, et l'a forcée, sans qu'elle s'en aperçut, à révéler elle-même les horreurs, les infamies de la confession auriculaire.

Ce Dieu miséricordieux savait que les catholiques-romains fermeraient l'oreille à tout ce que nous pourrions leur dire des abominations du confessionnal ; qu'ils répondraient par des injures aux paroles de vérité que nous leur adresserions : comme les Juifs répondaient par des injures au Sauveur, qui leur prêchait les

mêmes vérités. Le Seigneur savait que les peuples de Rome, trompés, comme les Juifs l'étaient par leurs prêtres, nous traiteraient de menteurs, de séducteurs, de possédés du diable, qu'ils chercheraient à nous faire mourir : comme le Sauveur du monde fut constamment traité de menteur, d'imposteur, de démoniaque, et qu'il finit par être mis à mort, par ses persécuteurs....

Mais ce grand Dieu, plein de compassion pour les pauvres aveugles d'aujourd'hui, comme il l'était pour ceux d'autrefois, a fait un vrai miracle pour leur ouvrir les yeux de l'intelligence et les forcer, comme malgré eux, à nous croire lorsque nous leur disons, de sa part, que la confession auriculaire a été inventée par Satan, pour souiller le prêtre et la femme pendant le temps, et damner leurs âmes durant l'éternité. Car ce que nous n'aurions jamais osé dire de nous-même aux catholiques-romains contre leurs prêtres, leurs épouses et leurs filles, à propos de ce qui se passe souvent pendant et après la confession, Dieu a forcé l'église de Rome de le révéler. Ce que personne n'aurait

voulu ni croire ni entendre, sorti de notre bouche, ou écrit de notre main, Dieu l'a fait proclamer par l'église de Rome elle-même.

Voici donc ce que l'église romaine demande à ses prêtres après qu'ils ont entendu la confession des épouses et des filles :

1o. “ Nonne inter audiendas confessiones, quasdam proposui questiones circa sextum decalogi cum intentione libidinosâ ? ”

“ Pendant que j'entendais les confessions, n'ai-je pas fait des questions sur les péchés contre le sixième commandement (péchés impurs) dans l'intention de satisfaire mes propres passions ? (Miroir du Clergé, p. 582.)

Oui, femmes et filles, voilà l'homme auquel vous allez confier les fautes les plus secrètes, à qui vous allez révéler les mystères les plus déplorables de vos pauvres cœurs. Vous êtes venues à ses pieds lui parler de toutes ces choses parce que, à force de duplicité, votre église vous a fait accroire qu'il n'y avait pas de danger de le faire tomber dans le péché : que c'était un saint, qui ne pouvait être souillé par vos récits ! Mais voilà que cette même

église est forcée de vous avouer ses mensonges : malgré elle-même elle vous dit que vous avez été un piège pour son prêtre, comme il en a été un pour vous ! A peine êtes-vous sorties du confessionnal que la voix de Dieu se fait entendre au fond de l'âme de votre confesseur pour dire : " N'est-il pas vrai que tu as fait des questions à cette femme et à cette fille sous prétexte de lui aider à se bien confesser, mais dans le seul but de contenter les plus vils penchants de ton cœur coupable ? "

2o. " Nonne munus audiendi confessiones suscepi, aut perigi ex pravâ incontinentiæ affectu ? "

" Ne me suis-je pas rendu au confessionnal, et n'ai-je pas entendu les confessions avec l'intention de satisfaire mes passions déréglées ? " (Miroir du Clergé, p. 582.)

Femmes et filles, que l'église de Rome tient comme de pauvres esclaves tremblantes, enchaînées dans ses confessionnaux ! vous admirez la patience, la charité de ces bons (?) prêtres, qui passent de longues heures à vous entendre ! On vous assure qu'il faut une grande dose de reli-

gion dans cet homme pour être si assidu au confessionnal. Vous ne savez comment lui exprimer votre reconnaissance. Mais, écoutez ! C'est le Dieu qui voit le fond des cœurs dont vous allez entendre la voix ! Oui, c'est le Seigneur lui-même qui va parler à la conscience de ce prêtre, par la bouche de l'église de Rome même ! Voici ce qu'il dit à votre confesseur : " Ne t'es-tu pas rendu au confessionnal, et n'as-tu pas écouté les récits de tes pénitentes dans le dessein de satisfaire les plus sales voluptés de ta nature déchue ? "

Catholiques-romains, remarquez bien que ce n'est pas moi, que ce ne sont pas les ennemis de votre religion qui font ces questions à vos confesseurs : c'est Dieu lui-même qui, par pitié pour vous, force votre église à tenir ce langage. Le Seigneur veut vous arracher de ce cloaque d'immondices appelé le confessionnal. Il veut briser les chaînes d'esclavage que vous portez ; il veut mettre fin à la dégradante servitude dans laquelle vos papes vous tiennent. Voilà pourquoi il crie au fond de la conscience du prêtre, assez fort pour que vous entendiez sa

voix : “ N’as-tu pas été au confessionnal pour y satisfaire tes passions pendant que tu écoutais les confessions de ces filles et de ces femmes ? ”

Ah ! comment irez-vous de nouveau à ce confessionnal ; comment oserez-vous faire venir ce prêtre pour entendre vos confessions, à présent que Dieu vous a fait connaître ce qui se passe dans son cœur pendant que vous êtes à côté de lui, dans cet infâme tête-à-tête appelé la confession auriculaire ? Vous reste-t-il pour une obole d’honneur ou de pudeur si vous retournez encore vous confesser à cet homme qui, souvent, ne vient ainsi vous écouter que pour satisfaire ses penchants les plus honteux ?

30. “ Nonne ex auditis in confessiones occasionem sumpsi pœnitentes utriusque sexûs ad peccandum sollicitandi ? ”

“ Ne me suis-je pas servi de ce que j’avais entendu au confessionnal pour induire ensuite mes pénitentes ou pénitents à pécher avec moi ? ” (Miroir du Clergé, p. 582.)

Vous nous accableriez d’injures, si nous nous permettions de faire une pareille question à vos confesseurs. Vous diriez que nous sommes des

misérables de soupçonner d'aussi saints hommes ; que jamais une pareille chose n'a été faite par nos confesseurs ; que vous ne craignez rien de ce côté.

Voilà sans doute de belles choses ; mais qu'est-ce qu'elles prouvent ? Une seule chose : c'est que vous êtes parfaitement aveugles sur cette question ; qu'il y a un bandeau sur vos yeux ; que les séductions de votre église vous ont enveloppés de ténèbres et ont obscurci votre intelligence. Mais voilà que Dieu, qui a pitié de vous, veut vous faire comprendre la honte et le danger qui, quoique cachés derrière les parois du confessionnal, n'en sont pas moins réels. Il peut se faire que votre confesseur ne vous ait pas encore demandé de faire du mal avec vous, ma bonne dame. Je veux bien croire, mon excellente demoiselle, que ce que vous me dites est vrai, que vous n'avez jamais encore rencontré de confesseurs qui se soient servis de vos confessions pour vous solliciter à oublier avec eux le respect que vous deviez à Dieu et à vous-même. Mais voici que votre église vous avertit que vous l'avez échappé belle,

et que le danger a été plus grand que vous ne pensez. Pendant que vous vous croyiez à l'abri du péril, votre église vous assure que vous étiez sur le bord de l'abîme. Elle a tremblé pour vous, et, dans sa frayeur, voilà qu'elle crie à votre confesseur, et lui demande de s'examiner pour voir "s'il ne s'est pas servi de ce qu'il savait de votre fragilité pour vous précipiter avec lui dans l'abîme!!!" Et, après que Dieu vous a révélé le danger que vous avez couru, vous irez encore vous y exposer! Et vous n'aurez pas honte d'aller dire à un homme des choses qui pourraient lui donner la hardiesse d'attenter à votre pudeur? Et vous ne fuirez pas avec horreur ce confessionnal où l'église de Rome même est forcée de vous montrer l'abîme que Satan a creusé pour vous y perdre avec votre confesseur!

40. "Nonne extra tribunal, vel in ipso, confessiones actu, aliquid dixi aut egi cum intentione diabolicâ has personas seducendi?"

"Ne m'est-il pas arrivé, soit pendant la confession, soit après, de dire ou de faire des choses avec l'intention diabolique de séduire mes pénitentes?" (Miroir du Clergé, p. 582.)

“ Mais quel est donc l'ennemi de notre sainte religion, assez impie et méchant pour faire une telle question à nos saints confesseurs ? ” se demanderont les catholiques-romains qui liront ces pages. Nous leur répondrons : l'ennemi de votre religion qui fait ces terribles questions à vos confesseurs, c'est le Dieu que votre église outrage dans le confessionnal. Oui, c'est le Dieu qui sonde les reins et les cœurs, qui crie au fond de l'âme de vos confesseurs, et force leur conscience à leur demander “ s'ils n'ont pas dit ou fait certaines choses avec leurs pénitentes, après la confession, avec l'intention diabolique de les séduire et les déshonorer ? ”

Pères et époux, vous qui croyez que l'honneur de vos femmes et de vos filles est le plus précieux trésor ; vous qui pensez que ce trésor est d'un si grand prix que vous ne pouvez, pour aucune considération, l'exposer à aucun danger ; vous qui aimeriez mieux mille fois perdre la vie que de voir votre femme dans les pièges du séducteur, entendez-vous bien ce que Dieu demande au confesseur, aussitôt que votre épouse ou votre fille est loin de sa présence : “ Ne

t'est-il pas arrivé, soit pendant, soit après la confession, de dire ou de faire des choses avec l'intention diabolique de séduire tes pénitentes ?”

Et si vous l'entendez, cette voix du ciel, qui adresse au prêtre une si étrange question, comment n'en comprenez-vous pas la portée et la signification ?

Vous êtes sans inquiétude, dites-vous : vous n'avez rien à craindre de la part de ce bon prêtre. Mais votre église pense bien différemment. Elle est pleine de terreur sur les dangers que votre femme et votre fille ont courus. Elle demande avec anxiété au confesseur s'il ne s'est pas servi de ce qu'il venait d'entendre au confessionnal, pour souiller et flétrir à jamais celles qui venaient se livrer à lui sans réserve ?

Si l'honneur de vos femmes et de vos filles n'eût couru aucun danger au confessionnal, pensez-vous que votre églisé, vos papes et vos conciles fussent assez stupides pour poser une pareille question aux confesseurs ?

Reconnaissez donc votre folie et votre dégradation, puisque vous tenez de la bouche même

de l'église romaine qu'une des questions sur lesquelles les confesseurs de vos épouses doivent s'examiner est : " s'ils les ont déshonorées ou flétries, pendant ou après la confession." N'est-ce pas une preuve certaine, infaillible qu'il y a un danger réel, épouvantable au confessionnal ?

Quoi ! l'église de Rome a des raisons de craindre et de trembler pour l'honneur de votre femme, de votre enfant, quand elles sont là ; et vous seriez sans inquiétude ? Mais je vous dirais alors ce que le Christ disait à ses apôtres : " Aurez-vous donc toujours des yeux pour ne rien voir, des oreilles pour ne pas entendre, une intelligence pour ne rien comprendre ? "

Mais si vous voyez le danger, si votre œil a sondé l'abîme creusé au confessionnal, comment n'arrachez-vous pas vos épouses et vos filles des sentiers qui conduisent à cet abîme ? Comment êtes-vous assez oublieux de ce que vous vous devez à vous-mêmes, et de ce que vous devez à ces objets de votre amour, pour les exposer plus longtemps à périr ?

Elles ne sont pas encore tombées, je veux

bien le croire. Mais un danger réel, épouvantable, n'est-il pas là ? Combien d'autres y ont péri ? Attendez-vous que votre épouse et votre fille aient été précipitées, comme tant d'autres, dans cet abîme sans fond de misère et d'opprobre, pour voler à leurs secours ! La voix de Dieu, la voix de votre conscience, de votre honneur ne vous crie-t-elle pas qu'il ne sera plus temps d'aller à leur aide lorsqu'elles seront perdues, flétries, dégradées par leurs confesseurs ! Tout en bénissant Dieu de ce qu'il les a préservées jusqu'à cette heure des malheurs qui sont tombés sur tant d'autres, vous n'avez pas une heure à perdre. Mettez-les tout de suite, et pour toujours, à l'abri du danger. Au lieu de les laisser aller, comme par le passé, se purifier dans un étang de boue infecte, qu'elles aillent, avec vous, à la fontaine d'où viennent les eaux de la vie éternelle : votre Sauveur Jésus-Christ.

Au lieu d'aller aux pieds d'un homme pécheur et tenté comme vous, chercher le pardon ; allez à Celui qui s'est appelé, et qui est le salut, le seul salut du monde.

Au lieu d'aller à l'homme faible et déchu, dans le confessionnal, allez à l'homme fort et parfait, qui mourut pour vous sur le Calvaire. Fermez les oreilles aux paroles séduisantes de Rome, qui n'a que des pièges, des hontes et des chaînes à vous offrir, au confessionnal. Ecoutez Celui qui vous a aimés jusqu'à mourir pour vous sur la croix. Il vous offre son sang pour laver, purifier vos âmes. Il vous ouvre ses bras, pour vous presser sur son cœur et vous pardonner.

Oui, si vous voulez être sauvés, allez à Jésus et à Jésus seul. Car il est votre seul Sauveur, votre seule espérance.

Ne l'entendez-vous pas qui vous crie : " Venez à moi, vous tous qui êtes fatigués, écrasés sous le poids de vos iniquités ; et je vous soulagerai.... Je suis le Médecin de vos âmes : ce ne sont pas ceux qui se portent bien qui ont besoin du médecin ; ce sont les malades : venez donc à moi, et vous serez guéris.... Invoquez mon nom.... Croyez en moi.... Repentez-vous.... Aimez Dieu et votre prochain, et vous serez sauvés ; car tous ceux qui croiront en moi

et invoqueront mon nom, seront sauvés....
Lorsque je serai élevé entre le ciel et la terre,
j'attirerai tout à moi....”

Oui, prenez vos épouses et vos enfants par la main ; allez avec eux aux pieds du Sauveur Jésus, qui vous appelle. Comme Madeleine, arrosez ses pieds des larmes de votre repentir et de votre amour ;.... et, comme elle, vous entendrez couler dans votre âme : “ Allez en paix.... vos péchés vous sont pardonnés : car vous avez beaucoup aimé.” Et le reste de vos jours seront des jours de paix, d'espérance et de bonheur : car vous aurez trouvé en Jésus le pardon, la lumière et la vie !

CHAPITRE ONZIÈME.

QUELQUES-UNS DES ITEMS SUR LESQUELS LE CON-
FESSEUR DOIT INTERROGER SES PÉNITENTS.

Ce chapitre est surtout à l'intention des législateurs, des époux et des pères de famille. Ils ne pourront manquer d'en retirer du fruit, s'ils le lisent avec attention.

Voici les sujets édifiants sur lesquels Dieu veut que les confesseurs interrogent pénitents et pénitentes :

1. "Peccant uxores, quæ susceptum viri semen ejiciunt, vel ejecere conantur." (Dens, tom. vii, p. 147.)

2. "Peccant conjuges mortaliter, si copulâ inceptâ, cohibeant seminationem."

3. "Si vir jam seminaverit, dubium fit an femina lethaliter peccat, si se retrahat a seminando; aut peccat lethaliter vir non expectando seminationem uxoris." (p. 153.)

4. "Peccant conjuges inter se circa actum conjugalem. Debet servari modus, sive situs; imo ut non servetur debitum vas, sed copula habeatur in vase præpostero, aliquoque non naturali. Si fiat accedendo a postero, a latere, stando, sedendo, vel si vir sit succumbus." (p. 166.)

5. "Impotentia. Est incapacitas perficiendi copulam carnalem perfectam cum seminatione viri in vase se debito, seu, de se, aptam generationi. Vel, ut si mulier sit nimis arcta respectu unius viri, non respectu alterius." (vol. vii, p. 273.)

6. "Notatur quod pollutio, in mulieribus possit perfici, ita ut semen earum non effluat extra membrum genitale. Indicium istius allegat Billuart, si scilicet mulier sensuat seminis resolutionem cum magno voluptatis sensu, quâ completâ, passio satiatur." (vol. iv. p. 168.)

7. "Uxor se accusans, in confessione, quod negaverit debitum, interrogatur an ex pleno rigore juris sui id petiverit." (vol. vii, p. 168.)

8. "Confessarius pœnitentem, qui confitetur

se peccasse cum sacerdote, vel sollicitatam ab eo ad turpia, potest interrogare utrum ille sacerdos sit ejus confessarius, an in confessione sollicitaverit." (vol. vi, p. 294.)

Il y a, dans les quatrième, cinquième et septième volumes des œuvres de Dens, encore beaucoup de ces choses "inexprimables," sur lesquelles ce casuiste exige que le confesseur interroge ses pénitents et pénitentes, mais qu'il vaut mieux passer sous silence.

Venons-en maintenant à Liguori. Eh bien ! le fameux St. Liguori n'est pas moins sale que Dens, dans ses questions aux femmes. C'est pourquoi je me contenterai de ne citer que deux choses sur lesquelles tout médecin du pape doit examiner ses patients :

1. "Quærat an sit semper mortale, si vir immitat pudenda in os uxoris ?

Verius affirmo quia, in hoc actu, ob calorem oris, adest proximum periculum pullutionis, et videtur nova species luxuriæ contra naturam, dicta irruminatio."

2. "Eodem modo, Sanchez damnat virum de mortali, qui, in actu copulæ, immitteret

digitum in vas præposterum uxoris ; quia, ut ait, in hoc actu adest affectus ad Sodomiam." (Liguori, tom. vi, p. 935.)

Le célèbre Burchard, évêque de Worms, a composé un livre de questions à faire par le confesseur à ses pénitents et à ses pénitentes. Quoique ce livre n'existe plus, il a été pendant des siècles le guide des prêtres de Rome au confessionnal. Dens, Liguori, Debreyne, etc., en ont arraché les pages les plus immondes, pour les donner à étudier aux confesseurs de nos jours. J'en extrairai seulement quelques questions faites par l'évêque aux jeunes gens :

1. "Fecisti solus tecum fornicationem ut quidam facere solent ; ita dico ut ipse tuum membrum virile in manum tuam acciperes, et sic duceres præputium tuum, et manu propriâ commoveres, ut, sic, per illam delectationem semen projiceres ?"

2. "Fornicationem fecisti cum masculo intra coxas ; ita dico ut tuum virile membrum intra coxas alterius mitteres, et sic agitando semen funderes ?"

3. "Fecisti fornicationem, ut quidem facere

solent, ut tuum virile membrum in lignum perforatum, aut in aliquod hujus modi mitteres, et, sic, per illam commotionem et delectationem semen projiceres?"

4. "Fecisti fornicationem contra naturam, id est, cum masculis vel animalibus coire, id est, cum equo, cum veccâ, vel asinâ, vel aliquo animali?" (vol. i, p. 136.)

Parmi les questions que le confesseur doit faire à ses pénitentes, on trouve les deux suivantes dans la collection du Très Révérend Burchard, évêque de Worms, page 115 :

1. "Fecisti quod quædam mulieres solent, quoddam molimen, aut machinamentum in modum virilis membri ad mensuram tuæ voluptatis, et illud loco verendorum tuorum aut alterius cum aliquibus ligaturis, ut fornicationem faceres cum aliis mulieribus, vel alia eodem instrumento, sive alio tecum?"

2. "Fecisti quod quædam mulieres facere solent, ut jam supra dicto molimine, vel alio aliquo machinamento, tu ipsa in te solam faceres fornicationem?"

3. "Fecisti quod quædam mulieres facere

solent, quando libidinem se vexantem extinguere volunt, quæ se conjugunt quasi coire debeant et possint, et conjugunt invicem puerperia sua, et sic, fricando prurimum illarum extinguere desiderant?"

4. "Fecisti quod quædam mulieres facere solent, ut cum filio suo parvulo fornicationem faceres, ita dico ut filium tuum supra turpitudinem tuam poneres ut sic imitaberis fornicationem?"

5. "Fecisti quod quædam mulieres facere solent, ut succumberes aliquo jumento et illud jumentum ad coitum qualicumque posses ingenio, ut sic coiret tecum?"

Le célèbre Debreyne a écrit tout un livre sur le même sujet, dans lequel il a entassé toutes les turpitudes imaginables pour l'instruction des jeunes confesseurs. Ce livre a pour titre : "Mœchiologie, ou traité de tous les péchés contre le sixième [septième dans le décalogue] et le neuvième [dixième] commandement, ainsi que de toutes les questions de la vie mariée qui s'y rapportent."

C'est un ouvrage très renommé et beaucoup

étudié dans l'église romaine. Je ne sache pas que le monde ait jamais connu rien de comparable aux impuretés et aux infarctes de ce livre. Je n'en citerai, pour preuve, que deux des questions que le prêtre doit faire au confessionnal.

Aux jeunes hommes, il demandera :

“ Ad cognoscendum an usque ad pollutionem se tetigerint, quando tempore et quo fine se tetigerint; an tunc quosdam motus in corpore experti fuerint, et per quantum temporis spatium; an cessantibus tactibus nihil inselutum et turpe acciderit; an non longe majorem in corpore voluptatem perceperint in fine tactuum quam in eorum principio; an tum in fine quando magnam delectationem carnalem senserunt, omnes motus corporis cessaverint; an non madefacti fuerint?” etc., etc.

Aux filles :

“ Quæ sese tetigisse fatentur, an non aliquem pruritus extinguere tentaverit, et utrum pruritus ille cessaverit cum magnam senserint voluptatem; an, tunc, ipsimet tactus cessaverint?” etc., etc.

Le Très Révérend Kenrick, évêque de Boston, Etats-Unis, dans son livre sur la confession, donne aux confesseurs les instructions suivantes, que je choisis entre mille autres aussi impures :

“Uxor quæ, in usu matrimonii, se vestit, ut non recipiat semen, vel statim post illud acceptum surgit, ut expellatur, lethaliter peccat; sed opus non est ut diu resupina jaceat, quum matrix, brevi, semen attrahat, et mox, arctissime claudatur.” (vol. iii, p. 317.)

“Puellæ patienti licet se vertere, et conari ut non recipiat semen, quod injuria ei immititur; sed, exceptum, non licet expellere, quia jam possessionem pacificam habet, et haud absque injuriâ naturæ ejiceretur.” (tome iii, p. 317.)

“Conjuges senes plerumque coeunt absque culpâ, licet contingat semen extra vas effundi; id enim per accidens fit ex infirmitate naturæ. Quod si vires adeo sint fractæ ut nulla sit seminandi intra vas spes, jam nequeunt jure conjugii uti.” (tome iii, p. 317.)

CHAPITRE DOUZIÈME.

NOTIFICATION A SA GRANDEUR, MGR. BOURGET,
ÉVÊQUE DE MONTRÉAL.

“ MONSEIGNEUR.—Puisqu’il a plu au Dieu des miséricordes de nous éclairer sur les erreurs de Rome, et de nous faire la grâce de les abandonner, pour ne plus suivre que notre Seigneur Jésus-Christ, nous croyons qu’il est de notre devoir de vous dire un mot sur les abominations du confessionnal. Ces abominations sont telles, vous le savez, qu’il est impossible à des femmes d’en parler ou d’y penser sans rougir. Comment se fait-il que parmi des hommes qui se disent civilisés et chrétiens, l’on ait si complètement oublié toutes les règles de la pudeur pour forcer, sous peine de damnation éternelle, les femmes et les filles à révéler à l’oreille

d'un homme non marié leurs pensées les plus secrètes, leurs désirs les plus coupables, leurs actions les plus cachées? Ne faut-il pas qu'il y ait un masque d'airain sur la face de vos prêtres pour qu'ils osent se montrer en public, après avoir entendu la révélation de misères qu'il est impossible à un homme d'entendre sans être souillé lui-même, comme il est impossible à la femme de les raconter sans oublier toutes les lois de la modestie et de la pudeur. Encore si votre église se contentait de commander à la femme ou à la fille de s'accuser elle-même. Mais que dirons-nous des abominables questions qui leur sont adressées, et sur lesquelles il faut qu'elles répondent?

“ Ici les lois de la modestie nous interdisent d'entrer dans aucun détail. Qu'il nous suffise de dire que si les époux soupçonnaient la dixième partie des souillures qui coulent de la bouche du confesseur dans l'âme de leurs femmes, ils préféreraient les voir mortes, plutôt que de les savoir ainsi dégradées.

“ Pour nous, épouses et filles de Montréal, qui avons connu, par notre propre expérience, les

souillures du confessionnal, nous ne pouvons assez bénir le Ciel de nous en avoir retirées, en nous apprenant que ce n'est pas aux pieds d'un homme, aussi pervers et faible que nous, mais aux pieds de Jésus-Christ seul, que nos âmes peuvent être purifiées."

Julienne Hébert, f. Rochon	Mélie Lafrenière.
Françoise Diringer.	Emeline Benoit.
Agnès De Backas, Lyons.	Rosalie Verdecain.
Rose Joubert.	Marguerite Bailleur.
Marie Desguire.	Marie Larose.
Alice Petit De Jaquets.	Agnes Rhepperd.
A. Matisse.	Hermégilde Hébert.
Annette Matisse.	Joséphine Salomon.
Elmire Beaulieu.	Matilde Nisini.
Anna Chavasse.	Marie Ledoux.
Louise Chavasse.	Veuve De Sanctus.
Claire Prolan.	Anne Saurvin.
Appeline Chatelin.	Geneviève Geoffroy.
Marie Durance.	Marie Pouthier.
Philomène Goulet.	Madeline Gully.
Délina Honneson.	Modestine Sauron.
Françoise Dupont.	Françoise Dorbity.
Marie Rogers.	Mme Henry Bourget.
Louise Picard.	Hortense Cartholet.
Eugénie Martin.	Céline Duval.
Délina Ménard.	Déziret Pierre.
Marie Chérère.	Kate Kelly.
Marie Rouger.	Caroline Dufresne.
Luce Belmaire.	F. Barot.